

Loi 111

Amende de \$2,000 à Charbonneau

MONTREAL (PC) — Le syndicaliste Yvon Charbonneau a été condamné lundi à payer une amende de \$2,000, pour avoir négligé d'intervenir afin d'éviter une grève des enseignants, en février 1983.

Le président de la CEQ était passible d'une amende maximale de \$10,000.

La sentence a été prononcée par le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix qui, il y a quelques semaines, avait décidé de la culpabilité de M. Charbonneau.

Selon la défense présentée par le syndicaliste, la loi 111, forçant le retour au travail des enseignants, était inconstitutionnelle.

Le juge Lefrançois devait plutôt reconnaître à l'Assemblée nationale le droit de légiférer en semblable matière, quitte à restreindre certains droits sur une période de temps spécifique.

En matière économique

La constitution est inefficace

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — La Commission sur l'avenir du Canada, présidée par l'ancien ministre des Finances, M. Donald MacDonald, a déposé son rapport préliminaire, hier, et une des constatations les plus marquantes touche les faiblesses de l'actuelle constitution dans les domaines économiques.

Au chapitre intitulé les relations intergouvernementales et l'union économique, les 13 commissaires en viennent à la conclusion qu'il nous revient de relever le défi d'une union économique puissante. "La Constitution nous apporte peu d'aide en ce sens", souligne le document. "Elle ne comporte aucun des éléments dont on aurait besoin pour forger une union économique à l'image des ententes internationales, y compris les mesures antidiscriminatoires."

Pour contourner les problèmes posés par un pacte constitutionnel jugé inefficace, les auteurs du document, sans pour autant donner l'impression que les choix qu'ils offrent sont immuables, font de nombreuses suggestions susceptibles de créer des remous aux tables de négociations fédérales-provinciales.

Présentées comme des choix soumis à l'étude des principaux intervenants du monde économique, les avenues proposées vont de la simple révision constitutionnelle "de façon à permettre aux gouvernements de s'acquitter de leurs fonctions tout en n'altérant pas la Constitution en permanence", jusqu'à la possibilité de permettre aux gouvernements municipaux - créateurs jalousement gardés par les provinces - de négocier directement avec le gouvernement fédéral.

Sans endosser officiellement cette solution, les commissaires ne font que citer certaines suggestions faites par les organismes-tenants qu'ils ont entendus à travers le Canada depuis le mois de novembre 1983, lors des audiences publiques de la Commission MacDonald.

"Enfin, écrivent-ils, étant donné l'importance croissante des municipalités, on a proposé qu'elles participent à l'élaboration des objectifs nationaux, y compris les objectifs économiques; elles pourraient également prendre part aux discussions intergouvernementales réservées pour l'instant aux représentants fédéraux et provinciaux."

Dans ce rapport préliminaire les commissaires offrent pas moins de 60 choix de solutions susceptibles de modifier les équilibres politique et économique. Mais comme l'avait souligné Donald MacDonald, le 25 novembre, "il faut tenter d'en arriver à un accord général sur la façon dont peuvent et doivent fonctionner nos institutions pour mieux servir la nation, sur les moyens d'éliminer l'amertume et les déceptions qu'entraînent les affrontements lors des essais de dialogue entre le fédéral et les provinces et de désamorcer le ressentiment dans les relations de travail, le tout pour susciter un esprit d'unité et de coopération."

La marche à suivre, selon les commissaires, est toute tracée. Le Canada a adopté une nouvelle formule pour amender la Constitution et elle pourrait servir à enchaîner le droit de propriété. "Cette formule pourrait s'appliquer à la di-

Annonces classées:	27 à 30
Arts et spectacles:	24-25
Bandes dessinées:	26
Chère Louise:	26
Cinéma:	24
D'une province à l'autre:	5
Editorial:	4
Faillite:	
L'Incrovable secret:	28
Finance:	22-23
Horoscope:	26
J'AMOURE:	14
Le monde en 24 heures:	9
Mots croisés:	26
Nécrologie:	31
Photos et mots:	10-11
Sports:	17 à 21

Pluie ou bruine intermittente, minimum de 3, maximum de 8. Demain: possibilité d'averses.

Le prix de nos films comprend aussi le prix de vos photos!

PHOTO CLICK

Les optimistes disent que nous vivons dans le meilleur des mondes. Il n'y a que les pessimistes pour craindre que cela soit vrai.

AMORTISSEURS
ACHETEZ UN AMORTISSEUR RADIAL-MATIC ou MAGNUM HAN-DLER: VOUS RECEVREZ LE DEUXIEME A:
1/2 PRIX
SILENCIEUX S.M.
LÉON PELLERIN, prop.
Laval-des-Rapides
Trois-Rivières 375-0995
870

En surtemps
3
4
— page 17

"Le succès est le seul juge ici-bas de ce qui est bon et mauvais." (Adolf Hitler).
MOTEL
Castel des Prés
de Claude
RESTAURANT FRANÇAIS
SALLE DE RECEPTION DE 50 A 200 PERSONNES
Menu d'hommes d'affaires midi et soir
Tél.: 375-4821
5800, BOUL. ROYAL, T.R.O.

Horrible carnage: 10 morts dont huit enfants

NEW YORK (AFP) — Les policiers de New York enquêtant sur un massacre qui a coûté la vie à 10 personnes, deux femmes et huit enfants, tués par balles et découverts dimanche soir, n'excluent pas qu'il soit lié à une affaire de drogue.

Ils ont en effet trouvé des produits chimiques servant à diluer des doses de drogue et des instruments utilisés pour procéder à ces opérations dans l'appartement de Brooklyn où a eu lieu la tuerie.

Un porte-parole de la police, Mlle Alice McGillion, a déclaré que les meurtres pourraient être liés à la présence dans l'appartement de ces substances et instruments. Toutefois, les enquêteurs examinent toutes les autres possibilités, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la police fait mention, sans autre précision, de deux tueurs armés de pistolets de calibre 22 et 38.

Les victimes

Les victimes sont huit enfants et deux femmes, et non sept enfants et trois femmes comme indiqué précédemment, a indiqué la police, une fille de 14 ans ayant d'abord été considérée comme une adulte.

Sans parler d'exécutions ou de travail de professionnels, Mlle McGillion a souligné que les meurtres avaient été effectués très rapidement, presque simultanément, et que toutes les victimes avaient été tuées de la même façon, d'une ou plusieurs balles tirées dans la tête, à bout portant.

Cette tuerie est la plus massive de l'histoire de la ville: en 1979, six personnes avaient été tuées dans un appartement de Harlem, le quartier noir de New York, vraisemblablement victimes d'un règlement de compte entre trafiquants, les auteurs de ces assassinats n'ont jamais été arrêtés.

La tuerie de Brooklyn n'a laissé qu'un survivant, une petite fille de 11 mois, retrouvée en pleurs, cachée sous une couverture et qui a été hospitalisée. Ne sachant évidemment pas parler, elle ne pourra être d'aucun secours aux enquêteurs.

Les victimes, huit enfants, âgés de 3 à 14 ans (quatre garçons et quatre filles) et deux femmes — dont une était enceinte de six mois — étaient soit assises dans le salon, devant la télévision allumée, soit allongées dans leur lit, soit en train de préparer un repas dans la cuisine au moment du drame.

Les policiers n'ont relevé aucune trace d'effraction, de lutte ou de panique dans l'appartement et ils déclarent encore ignorer l'identité des victimes. Ils précisent simplement qu'elles étaient toutes d'origine porto-ricaine.

Voisins peu coopératifs

Les voisins, qui selon les policiers, se montrent peu coopératifs, ont indiqué que les occupants de l'appartement s'étaient installés dans les lieux il y a moins de deux mois et qu'ils étaient encore pratiquement inconnus dans le quartier.

Certains se rappellent avoir entendu des bruits ressemblant à de petites explosions consécutives ou à des ratés de pots d'échappements, dimanche vers 17h30 locales, et l'un d'eux, plus positif, parle même de coups de feu.

L'inspecteur Robert Burke a implicitement confirmé ces observations en déclarant que les décès devaient remonter à six heures avant la découverte des corps.

La découverte macabre

Les médecins-légistes qui ont procédé aux premières constatations se refusent pour leur part à communiquer le moindre renseignement en attendant d'avoir procédé aux autopsies.

Le crime a été découvert dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, par un homme non identifié qui a déclaré être le compagnon d'une des femmes assassinées mais ne venir à l'appartement que d'une façon irrégulière.

Après avoir été interrogé pendant toute la nuit par la police, qu'il a lui-même prévenu, il a été remis en liberté. Les policiers déclarent ne pas le considérer comme un suspect.

L'autre témoin de cette affaire est un boulanger des environs, M. Carmine Rossi, chez qui l'homme qui a découvert le massacre s'était précipité pour chercher du secours.

Cela ressemblait à un musée de figurines de cire, a déclaré le boulanger. On aurait dit qu'il s'agissait de mannequins ou d'êtres vivants rassemblés pour regarder ensemble la télévision.

Dès que la nouvelle du drame a été connue, tard dans la nuit, des dizaines de voisins et de curieux se sont rassemblés aux alentours de l'immeuble, malgré la pluie glaciale et continue, commentant les maigres informations que donnaient les stations de radios et les policiers qui se trouvaient sur place.

le nouveliste

64e année, No 143

Trois-Rivières, mardi 17 avril 1984

lun. au ven. 50¢, sam. 75¢

Les Galeries Royales deviendront Les Halles de la Mauricie inc.



Injection de \$1 million

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — Le centre commercial Les Galeries Royales de Shawinigan, fermé depuis plus de deux ans, deviendra officiellement, tout comme l'avait déjà annoncé Le Nouvelliste en janvier dernier, **Les Halles de la Mauricie inc.**, nécessitant, seulement au chapitre des transformations physiques, une injection de près \$1 million. L'ouverture est même prévue vers le 15 août, puisque les travaux de rénovation doivent débuter dans un mois.

C'est ce qu'a confirmé au Nouvelliste hier, le directeur général du futur centre commercial, rejoint à son bureau de Montréal, M. Maurice Beauregard, également administrateur au Carrefour de Trois-Rivières-Ouest.

"Nous avons répondu à toutes les attentes de la BFD (Banque fédérale de développement), et on peut dire que la transaction est chose faite à 80%. Tout sera complété d'ici à un mois. Les travaux doivent même débuter à la mi-mai, alors que l'ouverture pourrait se faire vers le 15 août," de nous confier M. Beauregard.

Un magasin "Peoples"
Dans une lettre qu'il vient tout juste de faire parvenir à di-

vers commerçants du centre de la Mauricie, les invitant à s'y installer, le directeur général du futur centre commercial qui, soit dit en passant, sera du type de "supermarché public" et qui devrait compter une cinquantaine de magasins (tout comme les Halles de Sainte-Foy près de Québec), précise: "Nous venons de signer une entente de bail avec la firme Peoples, magasin à rayons, pour une superficie de 34 000 pieds carrés."

Autres rénovations

Dans la même communication, M. Beauregard ajoute que le mail existant sera entièrement réaménagé. De plus, l'extérieur de l'immeuble sera grandement amélioré pour respecter le style de l'aménagement intérieur, de type halles. Même l'enseigne extérieure sera reconstruite et modifiée.

Le stationnement doublé?

"Le stationnement, qui compte présentement 525 espaces pour voitures, sera agrandi après négociations avec les intéressés et ce, afin d'obtenir une accommodation de près de 1,000 voitures", d'ajouter le directeur général dans sa lettre aux commerçants.

Il y souligne notamment que le magasin d'alimentation (Bari-

bo), qui y est en opération depuis trois ans, avec des ventes annuelles excédant les \$9 millions, ouvrira ses entrées sur le mail central. "De plus, les propriétaires acceptent d'améliorer leur image afin de la rendre comparable à l'opération "Jadis" de Steinberg," d'ajouter M. Beauregard.

Viabilité d'un autre centre commercial?

Invité à faire connaître sa réaction sur la viabilité d'un deuxième centre commercial d'importance à Shawinigan, le directeur général des Halles de la Mauricie n'a pas hésité un instant en affirmant: "Toutes ces boutiques ont déjà été occupées, de toute façon la demande est là, et la majorité des occupants du futur centre commercial viendront des centres-villes de Shawinigan, Grand-Mère et de l'extérieur. Ce seront des commerces sûrs, offrant de bons choix à bons prix."

En terminant notre entretien il a indiqué que les plans et les contrats sont déjà accordés pour les rénovations.

M. Beauregard doit rencontrer la presse régionale dans une dizaine de jours pour dévoiler tous les détails de cette importante affaire.

Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé, hier, un projet de loi créant un Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, organisme dont l'indépendance vis-à-vis du gouvernement est déjà fortement contestée par les partis d'opposition.

La création de cet Institut avait déjà été annoncée dans le discours du Trône de décembre dernier, dans la foulée de la mission de paix du premier ministre Pierre Trudeau et il devra sensibiliser les Canadiens aux questions de défense et de désarmement et d'encourager les idées nouvelles dans ces domaines.

Selon le parrain du projet de loi, le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen, la création de l'Institut permettra au Canada de se donner une expertise fort importante dans ces questions et de développer une perspective canadienne au lieu de se fier constamment aux études et aux idées d'autres pays.

L'Institut aura un budget annuel de \$1.5 million en 1984-85 et devrait atteindre \$5 millions en 1988.

Il aura pour mission "d'accroître

la connaissance des questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales, particulièrement en matière de défense, de limitation des armements et de désarmement".

En particulier, l'Institut pourra recueillir et diffuser des informations et des idées, stimuler des travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité, encourager les débats publics sur ces questions et subventionner des recherches intéressant particulièrement les Canadiens et le gouvernement.

L'Institut sera dirigé par un président — donc le mandat sera de trois ans — et un conseil d'administration, nommés par le Cabinet et par un administrateur délégué.

Mais les partis d'opposition craignent que le nouvel organisme soit trop lié au gouvernement pour être considéré comme objectif.

Selon l'ex-premier ministre Joe Clark, qui est le critique conservateur en matière de désarmement, le Cabinet aura un "contrôle beaucoup trop grand" sur l'Institut dont il nommera le président, les administrateurs et le directeur.

"Le ministre (des Affaires extérieures) a également le pouvoir d'ordonner à l'Institut de faire des

recherches dans tel ou tel domaine", affirme M. Clark qui croit que cela est tout à fait inacceptable.

Mais M. MacEachen affirme que le gouvernement a simplement "le pouvoir de demander conseil" à l'Institut et qu'il est prêt à défendre cette provision du projet de loi lors du débat aux Communes.

"L'Institut choisira ses propres priorités et il ne sera aucunement soumis aux instructions du ministre", a affirme M. MacEachen.

Quant au critique néo-démocrate en matière d'Affaires extérieures, Mme Pauline Jewett, elle croit que le principe du projet de loi est excellent mais qu'il faudra s'assurer que tous les documents de cet Institut deviennent publics et qu'aucun ne puisse demeurer à l'usage des seuls ministres.

Mme Jewett affirme également qu'un tel organisme aurait pu être utilisé par le gouvernement pour "diriger" l'opinion publique au cours de débats comme ceux sur la tenue d'essais du missile Cruise au Canada et qu'il faut s'assurer que cela ne se produise pas.

"Il suffirait d'ajouter un petit article au projet de loi pour prévenir cela", a-t-elle souligné.

Circulation déviée

Bris d'une conduite de gaz naturel sur l'autoroute 30

par Roger LEVASSEUR

BÉCANCOUR — A la suite de l'éclatement d'une conduite de six pouces du réseau de transmission de gaz naturel, en bordure de l'autoroute 30, la circulation a été déviée pendant près de deux heures, dimanche midi.

Le tout s'est produit vers 10h 30, en bordure nord de la 30, au niveau de Sainte-Ange-de-Laval, entre Saint-Grégoire et Gentilly.

Poussé par une pression de 800 livres, le gaz qui s'échappait laissait entendre un sifflement strident qui a pu être perçu jusqu'au club de golf Godefroy ou encore à Grégoire-Sang, sur le côté sud. Les pompiers de la Ville de Bécancour tout comme des policiers de la SQ se sont rendus sur les lieux. Le Service de protection civile de la Ville de Bécancour s'est mis en opération. Les dirigeants de la compagnie Gaz Inter-Cité Québec inc. furent alertés et des équipes d'urgence s'amenèrent sur les lieux.

Vers midi trente, on a coupé la ligne d'approvisionnement

et les travaux de réparations débutèrent. Ces travaux ont consisté à souder une ligne parallèle. Ils se termineront au cours de la nuit du dimanche au lundi, et le service était rétabli lundi matin.

Expertise

M. Michel Beaulieu, directeur régional de Gaz Inter-Cité Québec inc., n'a pu hier fournir la cause exacte de ce bari. Il expliqua que les pièces impliquées sont envoyées à un laboratoire d'expertise. « Bien que nous ayons probablement une bonne idée de la cause, nous ne pouvons nous prononcer immédiatement, car il y a peut-être 90 causes plausibles et nous préférons attendre le rapport des experts », a mentionné M. Beaulieu.

Ce dernier devait préciser qu'à sa connaissance aucun autre dommage n'avait été relevé, si ce n'est celui de la conduite et de son environnement immédiat. M. Beaulieu poursuivait en disant que des troubles de ce genre n'étaient certes pas fréquents, puisqu'en huit années au ser-

vice de Gaz Inter-Cité Québec inc., c'était la première fois qu'il vivait un tel incident. Compte tenu du fait que ce bari est survenu dans la journée de dimanche, M. Beaulieu a précisé que l'incident n'avait pas eu de conséquences sérieuses pour les principaux clients du gaz naturel sur la rive sud, soit les industries du parc de Bécancour.

Importante rencontre

Le Nouvelliste a par ailleurs appris qu'à la suite de ce bari qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves, les autorités municipales de la Ville de Bécancour avaient convoqué une réunion spéciale, des aujourd'hui. On discutera alors de la procédure à suivre, si jamais d'autres incidents du genre devaient se produire. On retrouvera à la rencontre des représentants de Gaz Inter-Cité Québec inc., du ministère de l'Environnement du Québec, du Service de protection civile de Bécancour, de la Sûreté du Québec et de différents services de la Ville de Bécancour.

Paul-Edmond Dufresne
Ancien ingénieur
en chef décédé

TROIS-RIVIÈRES (MA) — M. Paul-Edmond Dufresne, qui fut ingénieur en chef et arpenteur à la ville de Trois-Rivières, de 1938 à 1965, est décédé, hier matin, à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, à l'âge de 83 ans.

Né à Montréal, le 17 novembre 1900, M. Dufresne avait été ingénieur en 1922 et arpenteur en 1928.

Huitième d'une famille de six enfants, il avait commencé sa carrière comme ingénieur à l'emploi du ministère de la Voirie provinciale, puis à la compagnie de pulpe de Chicoutimi.

M. Dufresne fut ingénieur à la ville de Shawinigan de 1927 à 1930, de 1932 à 1934, il fut à l'emploi du ministère de la Voirie provinciale, à Métabetchouan, et de mars 1934 à mars 1938, il travailla à la direction du bureau régional du même ministère au Témiscamingue. De 1965 à 1968, il fut affecté à la surveillance au service des techniques de l'eau, à la compagnie de l'Expo 1967, à Montréal.

M. Dufresne était marié à Anne-Marie de Launier et père de deux enfants.

Le défunt ne sera pas exposé. Le service funéraire aura lieu à 11h, en l'église Saint-Pie-X de Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière Côte-des-Neiges, à Montréal.

Plusieurs vols dans la
région des Bois-Francs

VICTORIAVILLE (YB) — La Sûreté du Québec détachement d'Arthabaska a enregistré plusieurs plaintes de vols au cours de la dernière fin de semaine.

Dans un premier temps, samedi, les policiers ont enquêté sur des vols d'enjoliveurs de roues effectués dans la municipalité de Sainte-Victoire. Leurs recherches ont mené à l'arrestation d'un couple qui comparaitra devant les tribunaux, dans les prochains jours.

D'autre part, un commerçant de Daveluyville a enregistré une plainte à la suite d'un chèque volé, d'un montant de \$132, que lui aurait fait changer un client.

Au cours de la journée de dimanche, un ou des individus auraient pénétré dans un établissement commercial de Plessisville. Ces derniers auraient saccagé l'intérieur de l'édifice pour

une valeur approximative de \$1.000, en plus de soulager les propriétaires d'une valeur de \$500 en argent, qui se trouvaient dans une machine distributrice et un tiroir-caisse.

Deux adolescents auraient de leur côté fait main basse sur une somme de \$25 dans un dépanneur de Saint-Valère. Ces derniers ont rapidement été mis sous arrêt par les policiers de la SQ d'Arthabaska.

Enfin, deux individus accompagnés d'un mineur, qui auraient perpétré un vol par effraction dans un restaurant saisonnier, sur la rue Notre-Dame-Est dans les limites de la municipalité de Sainte-Victoire, ont été arrêtés par les policiers relativement à cette affaire. Ces derniers seront également traduits devant les tribunaux.

Les policiers continuent leur enquête

Individu toujours recherché pour
le vol au presbytère Sainte-Famille

par Jacques GINGRAS

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les policiers de la ville de Cap-de-la-Madeleine, ainsi que ceux des autres corps de la région, sont toujours à la recherche de l'individu qui a perpétré un vol avec effraction au presbytère de la paroisse Sainte-Famille, rue Rochefort.

Le crime, dont on s'est rendu compte dimanche avant-midi, a été commis dans la nuit de samedi à dimanche. Selon toute vraisemblance, le voleur aurait assisté à la messe, samedi soir, pour en

suite se cacher dans un confessionnal ou ailleurs.

Il a laissé passer les heures et pendant que tout le monde dormait au presbytère, il s'est dirigé vers la sacristie et puis vers la voûte paroissiale pourtant bien verrouillée. Mais il ne s'est pas laissé arrêter par cet obstacle. Il savait pourquoi il était là, et il s'était donc muni des outils nécessaires pour la forcer.

Après avoir pris le butin, une somme de \$2.000, contenue dans une boîte métallique, il a tout bonnement quitté les lieux, comme il était arrivé, sans se faire

remarquer. La somme peut paraître élevée; elle comprenait outre le fruit de la quête du samedi soir, d'autres montants d'argent qu'on n'avait pas encore eu le temps d'aller déposer.

A noter que cette boîte a été retrouvée dimanche, à quelques centaines de pieds de l'église, plus précisément à proximité des loyers à prix modiques. On peut dire que le ou les malfaiteurs ont été très prudents car ils ont laissé à l'intérieur quelques chèques faits au nom de la fabrique ou autres qui auraient pu laisser des traces. C'est au moins ça de récupéré.

• 2 femmes attaquent

WARWICK (YB) — Un homme d'un certain âge de la région des Bois-Francs a eu la surprise de sa vie après avoir été attaqué par deux jeunes femmes de 18 et 19 ans qui, à la pointe d'un couteau, lui ont volé son automobile ainsi que son porte-monnaie.

L'individu qui avait rencontré les deux demoiselles dans un établissement hôtelier de Warwick, se dirigeait allègrement vers un autre établissement de Tingwick en leur compagnie. A mi-parcours, les deux compagnes de l'individu ont décidé de lui voler son véhicule et le contenu de ses poches.

L'homme a été légèrement blessé lors de ce vol. Il a porté plainte aux policiers de la Sûreté du Québec poste d'Arthabaska qui enquêtent dans cette affaire. Ces derniers ont espoir de mettre la main au collet des deux jeunes femmes en question, au cours des prochaines heures.

• Un cycliste heurté

YAMACHICHE (JPB) — Un cycliste de 17 ans a été heurté légèrement par une voiture alors qu'il circulait vendredi sur le chemin des Petites terres à Yamachiche.

Ne voulant prendre aucun risque, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Louiseville ont fait appel aux ambulanciers de la maison Richard afin de transporter le jeune cycliste, Mario Thibodeau de Louiseville, au Centre hospitalier Comtois de Louiseville d'où il a pu sortir peu de temps après avoir reçu les premiers soins.

Quant à l'automobiliste, M. Jacques Janvier de Yamachiche, ce dernier s'en est tiré sans la moindre égratignure.

• Vol à Yamachiche

YAMACHICHE (JPB) — Un cambriolage a été perpétré dans la nuit du 13 au 14 avril à l'usine des Récupérateurs du comté de Maskinongé, située sur la rue Sainte-Anne à Yamachiche.

Lors de ce vol, les cambrioleurs ont fait main basse sur une somme d'environ \$150 en argent. Cependant, en plus d'avoir subtilisé ce montant d'argent, les auteurs du larcin ont causé pour plus \$1.000 de dommages aux installations de l'usine, fracassant porte, machines distributrices, tiroirs et ainsi de suite.

Les limiers de la Sûreté du Québec du détachement de Louiseville poursuivent l'enquête en vue de procéder à l'arrestation des coupables.

• 2 commerces 'visités'

SHAWINIGAN (MC) — Deux commerces adjacents, situés sur la 4e Rue à Shawinigan, ont été la cible des voleurs, le dernier week-end.

Une somme de \$200 a été dérobée dans l'établissement «Reliures Larochelle», du 611 de la 4e Rue. Il semble que les intrus, profitant de la nuit, aient pénétré également dans le commerce voisin en forçant une entrée intérieure.

Un rapport détaillé de l'effraction sera soumis sous peu aux enquêteurs de la sûreté municipale locale.

• De nombreux méfaits

par Jacques GINGRAS

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les voleurs ont été encore assez actifs ce week-end dans la ville de Cap-de-la-Madeleine, visitant quelques maisons ici et là. On a signalé, notamment, un vol de skis de fond et skis alpins et même des bouteilles vides, au 245 Thibault, et un autre vol au 165 Normand. A cet endroit, les malfaiteurs s'emparaient d'un système de son et d'un tourne-disque.

Pendant ce temps, d'autres voleurs toujours en pénétrant avec effraction, faisaient main basse sur une somme de \$10 en monnaie, dans une maison de la rue Vaillancourt.

Du côté de Trois-Rivières, on rapportait aussi quelques petits vols dans des maisons privées, et on invite les gens à la prudence, particulièrement avec le temps doux qui arrive. On ouvre plus souvent et plus longtemps portes et fenêtres et, souventes fois, on oublie de les verrouiller en fin de journée.

Ce temps doux signifie l'utilisation des bicyclettes par un nombre croissant de personnes de tout âge. Malheureusement, un certain nombre d'adeptes vont être victimes des voleurs, dans les prochaines semaines. Ces vols constituent une vraie plaie et c'est d'autant plus malheureux qu'il est très difficile de retracer les voleurs, et davantage les vélos.

Il faut donc être prudent, se munir d'une bonne chaîne quand on va à la ville ou à l'école avec son vélo, et ne jamais le laisser dans un endroit trop isolé et sombre. Même à la maison, il ne faut pas l'appuyer sur le bord de celle-ci ou dans la pelouse car les jeunes voleurs sont très vites.

• On peut stationner

TROIS-RIVIÈRES (JG) — Les automobilistes de la ville de Trois-Rivières pourront laisser leur véhicule toute la nuit dans la rue, à une date plus avancée que dans le passé. En effet, en raison de la température plus clémente, les autorités ont décidé de permettre le stationnement de nuit à compter de ce soir, et ça, jusqu'à tard cet automne.

Ordinairement, les automobilistes devaient attendre jusqu'à la fin d'avril pour cette permission qui fait l'affaire de bien des gens surtout dans les quartiers du bas de la ville où il n'est pas toujours facile de trouver une place dans les ruelles et entrées de cour.

Il succombe à
ses blessures

CAP-DE-LA-MADELEINE (JG) — Un citoyen de Cap-de-la-Madeleine, M. Robert Veillette, 43 ans, est décédé des suites de blessures subies plutôt ce mois-ci dans un accident de la circulation. La victime qui prenait place sur une motocyclette avait été sérieusement blessée lors de l'impact, survenu dans une rue de cette ville.

On avait conduit M. Veillette à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, où a tout fait pour le sauver, mais sa destinée était autre. Après plusieurs jours il succombait à ses blessures.

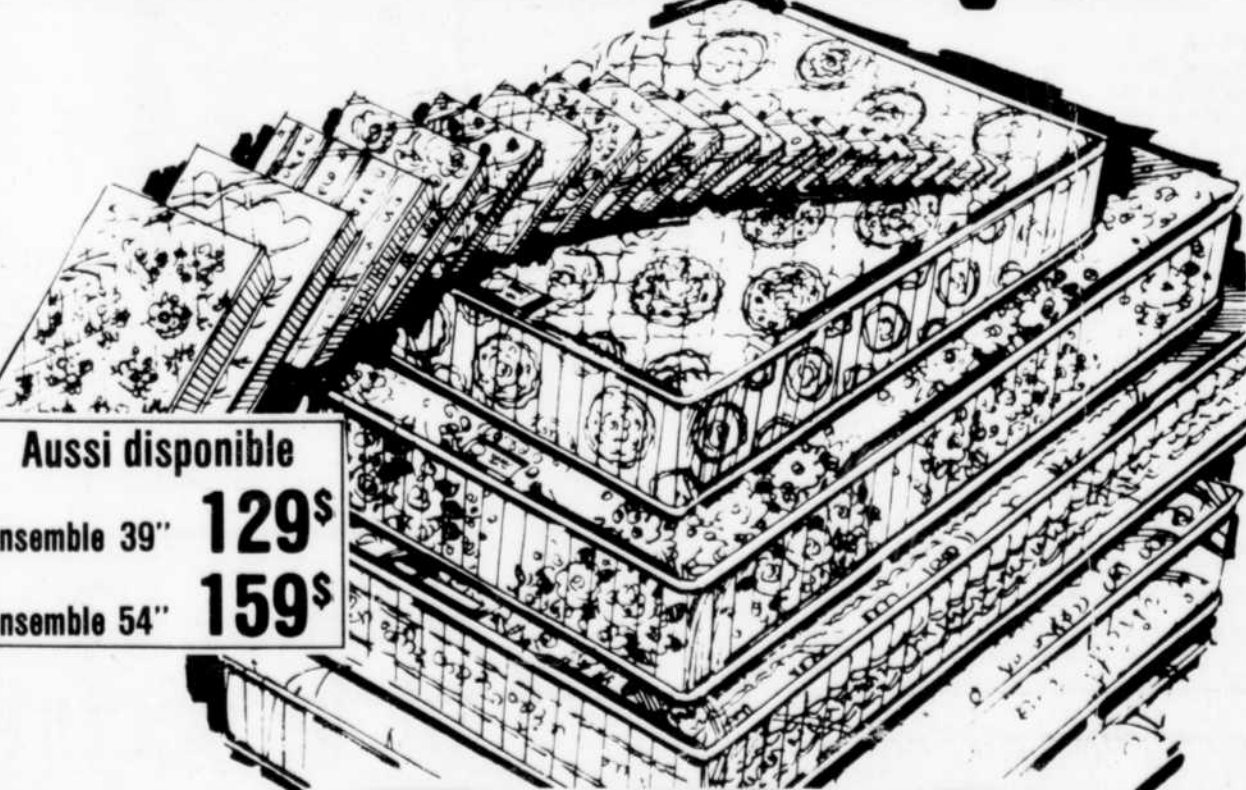
sommex



ET LES 4 FRÈRES BOISVERT VOUS FONT

PARTICIPER À CE SUPER SAFARI D'AUBAINES LORS DE LA VENTE

ÉLÉPHANTESQUE



Aussi disponible

Ensemble 39" 129\$

Ensemble 54" 159\$

Ensemble
de matelas
et sommier

54 po., 624 ressorts

SPÉCIAL
ÉLÉPHANTESQUE

4 FRÈRES BOISVERT



Quotidienne

5-7-5

3-5-9-3

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES

OPTICIEN

PATRICK GALARNEAU

1588, ROYALE TROIS-RIVIÈRES
Entre Des Forges et St-Georges — 376-2707

ROCH

PARENT D.C.

Docteur en
chiropratique

TROIS-RIVIÈRES

889 Dufour

(face au parc des Pins)

373-2224

LUNDI, MERC., VEND.

SHAWINIGAN-SUD

1930, 5e Avenue

537-0958

MARDI, JEUDI.

DÉCOUVERTE
DU MONDECLUB
ADVENTURE UN GRAND FILM COULEURGRÈCE commenté sur scène par
Jean-Jacques Labrière

SÉMINAIRE ST-JOSEPH

Vendredi 20 avril, 20h30

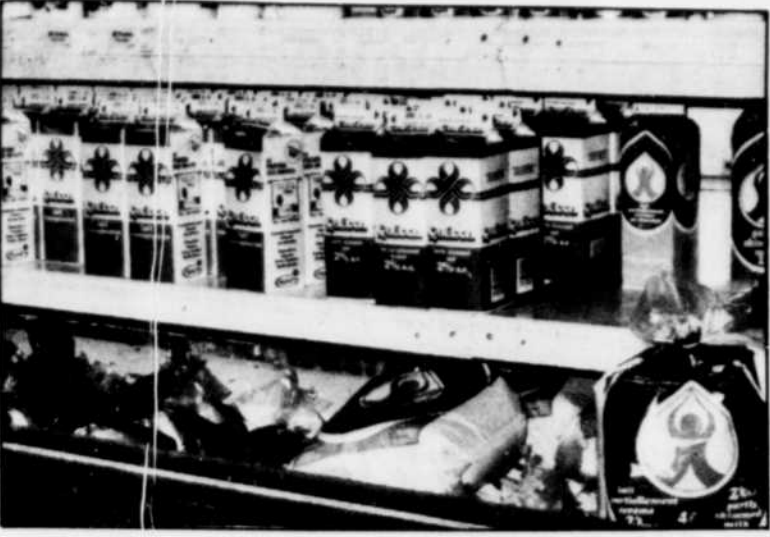
Billets: 6\$ (étudiants, Age d'or 5\$)

en vente à la Tabagie Tremblay

CJTR/1140

RADIO TROIS-RIVIÈRES

cibg
102,3 fm



(Flageol Photo — Claude Deschenes)

Le prix du lait qui était demeuré stable depuis 30 mois vient d'augmenter de trois cents le litre, pour les consommateurs. Par contre, les détaillants voient leur marge de profits réduite sensiblement.

Hausse du prix du lait

Les détaillants se disent mécontents

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIÈRES — Depuis hier, les consommateurs paient leur lait un peu plus cher, plus précisément trois cents le litre de plus, portant le prix minimum du lait homogénéisé à l'épicerie à \$0.80 le litre, et le lait 2% à \$0.76. La même hausse s'applique pour la livraison à domicile.

Cette hausse fait suite à la décision de la Régie des produits agricoles du Québec, qui a acquiescé à la demande des producteurs qui, il y a deux ans, ont reçu deux cents de la part des crémères. A noter que c'est la première augmentation depuis décembre 81, car, il y a deux ans, le gouvernement Lévesque était intervenu pour annuler la hausse de cinq cents autorisée par l'organisme.

Cette hausse est plus compliquée pour les consommateurs et aussi pour les détaillants que celles que l'on a subies depuis dix ans. En effet, on ne sait pas trop encore à quoi s'en tenir car, contrairement aux autres années, il ne semble pas y avoir unanimité dans les prix.

Grosso modo on peut dire que le sac de quatre litres 2%, qui se vendait \$2.72 dans la grande majorité des épiceries, va coûter \$2.84 tandis que le sac de lait homogénéisé va passer de \$2.88 à \$3. Par ailleurs, chez les dépanneurs, le litre 2% va passer de \$0.78 à \$0.82 ou \$0.83 selon les informations obtenues, et le 3.25% de \$0.81 à \$0.85, tandis que le celui 4 litres 2%, qui était à \$2.95, va coûter \$3.10 et le régulier \$3.24.

Des mécontents

Cette hausse, en fait, ne satisfait personne ni les consommateurs bien entendu ni les détaillants, mais pas pour les mêmes raisons. Si les premiers sont déçus parce qu'il vont déboursier plus, les deuxièmes le sont parce qu'ils vont empocher moins. En effet, cette augmentation de trois cents signifie une baisse de deux cents, de la marge de profits des détaillants.

Le vice-président provincial de l'ADA, M. Gaétan Alarie, précisait au journal que les épiéris écopaient une fois de plus. "Non seulement nos frais fixes et la main-d'œuvre coûtent plus cher, d'année en année, mais avec ces nouveaux prix on nous force à subir une perte de deux cents le litre. Ça n'a tout simplement pas de bon sens," de dire ce porte-parole de l'Association des détaillants.

Ces derniers doivent désormais payer cinq cents de plus le litre, mais doivent majorer les prix que de trois cents. Cela signifie une baisse sensible des profits, et au bout de l'année cela constitue une somme importante.

Les crémères ne sont pas tellement plus heureuses de leur sort, d'une part elles ont vu leur demande de hausse rejetée, et d'autre part elles sont prises avec des épiéris et dépanneurs insatisfaits de leur sort. On en sait pas encore sur quel prix les crémères vont s'arrêter, mais certains pensent qu'elles vont essayer de s'entendre entre elles, ce qui n'est pas tout à fait permis. On va sans doute négocier des ententes sur le volume avec les détaillants. On peut donc s'attendre à des fluctuations ces prochains jours d'une chaîne à l'autre, voire d'un magasin à l'autre.

Développement des terrains sur le bord du fleuve

La ville n'a reçu aucune proposition

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — La ville de Trois-Rivières n'a reçu aucune proposition de développement de l'entreprise privée pour le vaste terrain de 60,000 pieds carrés situé au bord du fleuve, dans le quadrilatère délimité par les rues des Forges, du Fleuve, Saint-Antoine et Craig.

Le délai fixé par la ville pour la réception de telles propositions se terminait à 15h, hier après-midi, et au terme de cette période, le greffier municipal, Me Jean Lamy, a confirmé qu'il n'en avait reçu aucune.

Rejoint à son bureau, le maire Gilles Beaudoin s'est évidemment dit un peu déçu de la tournure des événements, surtout qu'au moment de la préparation du volumineux document intitulé "Bâtir au centre-ville", quelques entreprises très sérieuses lui avaient affirmé être très intéressées à réaliser un projet à cet endroit.

M. Beaudoin a mentionné qu'il n'avait pas communiqué avec elles depuis, mais maintenant que le délai est écoulé, il se propose de le faire afin de savoir si leur silence est relié au manque de temps pour

préparer une proposition sérieuse.

Quoi qu'il en soit, un rapport complet de la situation sera présenté au conseil municipal, lors de la prochaine séance prévue pour le mardi 24 avril, et les édiles auront alors à décider si la ville doit exercer ou non son option d'achat sur les terrains en question qui appartiennent à une poignée de propriétaires différents.

Le maire de Trois-Rivières a répété qu'il était personnellement en faveur de l'acquisition des terrains par la ville, et encore davantage depuis que le gouvernement provincial

a annoncé son nouveau programme ReviCentre (programme d'aide à la revitalisation des centres-villes) en vertu duquel il peut subventionner une ville jusqu'à 50% des coûts encourus.

Selon M. Beaudoin, le terrain qui a fait l'objet de la demande de propositions de développement en est un d'une grande valeur et il faut prendre les moyens pour le protéger et éviter qu'il soit morcelé et devienne le lieu de réalisation de divers projets mineurs au lieu d'un beau et grand projet.

Condominiums à Cap-de-la-Madeleine

La ville pourrait retarder la participation des promoteurs

par Claude BERGERON

TROIS-RIVIÈRES — La ville de Cap-de-la-Madeleine retarderait la décision d'obliger les promoteurs de projets domiciliaires à participer au financement des services d'égoûts, d'aqueduc et de construction des rues. Une telle attitude est dictée par le conseil qui voudrait prévenir les promoteurs d'une telle mesure.

Ces précisions ont été apportées hier soir par le premier citoyen de Cap-de-la-Madeleine, M. Jean-Claude Beaumier, qui s'est dit prêt à retarder l'application d'une décision du conseil à l'effet d'obliger les promoteurs de projets d'habitation à participer au financement des services et à la construction de rues.

Il faut rappeler que le conseil au cours d'une réunion d'aujourd'hui, le 10 avril, décidait de charger \$100 le mètre sur les lots faisant partie d'un nouveau projet domiciliaire. Cette mesure a été adoptée dans le but de réduire de façon importante la somme des nouveaux règlements d'emprunts de la ville. Depuis l'adoption de cette décision tout promoteur de nouveaux développements domiciliaires devrait donc être soumis à ce règlement de la ville.

Le maire Beaumier devait mentionner hier soir que le promoteur Prudent Dargis qui, comme on le sait, veut réaliser la construction de 96 habitations en condominium, n'était pas du tout content de cette décision du conseil. Selon M. Beaumier il s'en est pris à la

ville parce qu'elle n'a pas prévenu personne d'une telle décision. M. Dargis a déjà investi une somme importante pour réaliser ce projet connu sous le nom de Jardin des Estacades, un projet évalué à \$5 millions.

Sans présumer de la décision de ses collègues, M. Beaumier s'est dit d'avis que la mesure ne devrait être mise en application qu'à la fin du mois d'août. Ainsi tous les promoteurs seront alors prévenus des mesures imposées par le conseil dans les nouveaux développements domiciliaires. Une telle mesure aurait pour effet aussi d'assurer la réalisation du projet de condominium car avec ce nouveau règlement, M. Dargis aurait menacé de laisser tomber son projet.

A Trois-Rivières-Ouest

Des citoyens s'informent à propos du règlement 394

par Michelle ROY-GUÉRIN

TROIS-RIVIÈRES-OUEST — Une quinzaine de citoyens de Trois-Rivières-Ouest qui étaient présents à l'assemblée régulière du conseil de ville hier soir, ont été félicités par le maire Jean-Charles Charest pour l'intérêt qu'ils portent aux affaires de la cité.

C'est le règlement 394 qui soulevait chez eux des commentaires.

Un citoyen s'est dit surpris de ce que d'après ce règlement, les taxes chargées aux promoteurs soient moins élevées que celles des citoyens, et a demandé selon quels critères ces taxes étaient évaluées. Le maire Charest a souligné que c'était une question complexe, et que le groupe de citoyens concernés devait venir s'asseoir avec le greffier et le directeur général pour étudier le dossier. Il y eut, en fait, entente pour que cette réunion se tienne immédiatement après la séance du conseil.

M. Raymond Gélinas, de la rue Laflamme, a pour sa part raconté que par ce règlement, non seulement son terrain avait été amputé, mais que son numéro de lot, dûment enregistré, avait disparu, et qu'il avait eu de la difficulté à obtenir des informations à l'hôtel de ville là-dessus. Le règlement 394 était encore en jeu pour ce propriétaire, et le maire a déclaré que ce dossier serait étudié très sérieusement par le conseil, et qu'il aurait des nouvelles sous peu.

Quant à M. Paul Vermette, aussi de la rue Laflamme, il a dit espérer que le conseil de ville se pencherait sur la lettre qu'il venait d'expédier concernant ses problèmes aussi en rapport avec le règlement 394, et il devait par la suite prendre part à la réunion avec le greffier, M. Claude Touzin.

M. Claude Caron, qui possède un vaste terrain de 325,000 pieds carrés zone agricole, a dû accepter, moyennant rétribu-

tion, le morcellement de ce terrain pour passer la ligne de gaz naturel, et à cause du zonage, ne peut bâtir sa maison. Il demande au conseil de lui donner l'opportunité de s'installer chez lui.

Le maire Charest a souligné que son terrain n'était desservi par aucun service municipal, condition nécessaire pour permettre une construction, et qu'en outre la rue qui passait devant appartenait à la Sidbec. Ce dossier est cependant à l'étude, concernant certains points légaux, et il devrait obtenir une réponse cette semaine.

Quant à M. Gérard Levasseur, il a remis au conseil une pétition des propriétaires de la rue Roberge consentant à payer leur part du coût de certains travaux, notamment l'asphalage, et souhaité que la ville fasse elle-même les travaux d'égoûts pluviaux. Le maire lui a promis une communication très bientôt.

Au Cap, Sigama passe aux mains d'hommes d'affaires de Québec

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — C'est maintenant confirmée, l'entreprise Sigama de la rue Saint-Laurent à Cap-de-la-Madeleine vient d'être finalement acquise par deux hommes d'affaires de la Vieille capitale et un de Trois-Rivières.

Sans dévoiler le montant de la transaction, M. Jean-Marc

Huot, de l'entreprise d'ajustage mécanique de la rue Sainte-Thérèse à Québec, a mentionné au Nouvelliste, hier, que le nombre d'employés demeurerait le même, du moins, dans la situation actuelle du marché.

Se réservant quelque temps de réajustement et de planification du complexe que le

groupe vient d'acquérir, M. Huot n'a rien mentionné de la possibilité d'augmenter le nombre d'employés pour l'instant.

Toutefois, il a bien voulu confirmer que son groupe avait réussi la transaction grâce à une entente avec les syndicats et la Centrale des syndicats démocratiques, sans cependant en révéler la teneur.

Réformes au collégial

Autre demi-journée d'étude

TROIS-RIVIÈRES (JMB) — C'est cet après-midi, à compter de 13h, au pavillon des Humanités du Cégep de Trois-Rivières, qu'aura lieu la deuxième demi-journée d'étude que consacrent aux réformes en cours et à venir au niveau collégial, les différents syndicats d'enseignants, de personnels et d'étudiants du collège.

Si la semaine dernière, la demi-journée avait porté sur l'ensemble des réformes du collégial, celle d'aujourd'hui sera essentiellement consacrée aux changements technologiques, leurs effets, leurs enjeux, et à la problématique à la fois générale et spécifique à l'enseignement qu'elle met en cause.

Quatre panélistes ouvriront les débats: un représentant de la CSN, un de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, de la Direction des services pé-

dagogiques locale et de la Direction générale de l'enseignement collégial. Chacun fera un exposé de quinze à vingt minutes, après quoi la discussion entre les participants et les panélistes sera ouverte.

Le Cégep de Trois-Rivières est le premier Cégep du Québec à organiser de telles rencontres sur les réformes au collégial. D'autres collèges ont déjà fait savoir qu'ils tiendraient aussi de semblables discussions.

Le syndicat des professeurs du Cégep ne cache pas qu'il cherche par cette initiative à sensibiliser leur direction comme celle des autres collèges, le public et finalement le gouvernement, aux situations difficiles que vivent les cégeps avec l'application des décrets et les risques sérieux que pourra entraîner l'entrée en vigueur des réformes projetées.

Subventions du Fédéral

Plus de \$10,000 au Foyer Père-Frédéric



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Le député Michel Veillette, qui représente le comté de Champlain à Ottawa, a annoncé hier le versement de subventions au Foyer Père-Frédéric et ses pavillons, ainsi qu'au pavillon Desrosiers. De gauche à droite, MM. Vital Gaudet, directeur général du Foyer, le député Michel Veillette, Lucien Hamel du comité de loisirs du pavillon Desrosiers ainsi que Madard McCormack, du même comité.

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — L'organisation du Foyer Père-Frédéric et ses pavillons Nazareth et Sainte-Marthe-du-Cap se partageront une somme de \$10,635 alors que le pavillon Desrosiers recevra une somme de \$6,427, pour l'acquisition d'équipements de loisirs et l'animation chez les personnes âgées. C'est ce qui a été annoncé, hier, par le député de Champlain à Ottawa, M. Michel Veillette.

Dans un premier temps, le comité récréatif du pavillon Desrosiers reçoit cette subvention pour l'acquisition de meubles et d'équipements pour l'ouverture de nouveaux locaux et offrir aux résidents diverses activités récréatives. Cette subvention est accordée dans le cadre du programme Nouveaux horizons.

Dans un deuxième temps, le Foyer Père-Frédéric et ses pavillons, dans le cadre du programme Été Canada étudiant, reçoivent les subventions pour l'organisation de diverses activités animées durant la saison estivale, particulièrement à l'extérieur et pour l'aménagement des espaces de plein air.

L'ensemble de ces subventions permettra la création de sept emplois chez les étudiants pour une période de deux mois, durant la belle saison.

Autoroute 40 vers Québec

\$11 millions accordés en plus

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — Le ministère des Transports du Québec vient d'ajouter un crédit de \$11 millions pour compléter la construction de l'autoroute 40 de Cap-de-la-Madeleine à Québec. Cette somme permettra l'asphalage des tronçons terminés et non pavés dans le comté de Portneuf et de Champlain, et de compléter aussi les autres travaux de construction.

Un total de 50,000 tonnes d'asphalte serviront pour le pavage dans le comté de Portneuf, et le pavage dans le comté de Champlain requiert un total de 20,000 tonnes. Les soumissions pour l'exécution de ces travaux seront ouvertes aujourd'hui en ce qui a trait au comté de Portneuf, et jeudi pour ce qui a trait au comté de Champlain.

Déterminé à voir l'autoroute 40 ouverte sur toute sa longueur le 15 août 1984, le ministère des

Transports imposera une pénalité de \$1,500 par jour aux entrepreneurs qui dépasseront la date du 10 août en ce qui regarde la finition de tous les travaux d'asphalage.

Ce n'est qu'après l'ouverture des derniers tronçons de l'autoroute 40 à la circulation que le ministère des Transports entreprendra la réfection des ponts de la petite rivière Champlain et de la rivière Batiscan sur la route 138.

AVIS

COMITÉ PARITAIRE DES COIFFEURS DE LA RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES (Mauricie - Bois-Francs)

Tous les salons de coiffure pour hommes et dames seront fermés

MARDI LE 24 AVRIL

à l'occasion de la fête de Pâques.

JOYEUSES PAQUES

J.P. Beaulieu adm.-gérant



Dr RENÉ PARENT
Chiropraticien

CLINIQUE CHIROPRATIQUE CHATEAUDUN
821, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 373-1685

éditorial

M. Chrétien surprend

La campagne à la direction du Parti libéral du Canada a franchi une étape importante, en fin de semaine, au Québec, avec la tenue des premières assemblées pour le choix des quelque 900 délégués qui seront invités à élire le prochain chef de cette formation politique lors du congrès de la mi-juin qui se déroulera dans la capitale nationale.

Selon un relevé effectué par la Presse canadienne dans huit des dix circonscriptions où avaient lieu les assemblées d'investiture, les candidats Jean Chrétien et John Turner se retrouvent pratiquement nez à nez. Le député de Saint-Maurice a obtenu 29 voix comparativement à 28 pour l'avocat torontois alors que 28 délégués choisis ont refusé d'indiquer leur préférence.

Comme il fallait s'y attendre, M. Chrétien a raflé tous les délégués du comté de Berthier-Maskinongé-Lanaudière.

On peut s'attendre à une vive lutte entre ces deux candidats tout au long des assemblées d'investiture qui se dérouleront dans les 65 autres circonscriptions du Québec d'ici le 6 mai, date où tous les délégués doivent être officiellement choisis.

Le relevé de la Presse canadienne indique également que les autres candidats ne sont nullement dans la course au Québec où nous assistons essentiellement à une lutte à deux qui pourrait être beaucoup plus corsée que ne l'indiquaient les premières prévisions.

Le député de Saint-Maurice était assuré au départ d'un vaste vote de sympathie qui risquait, aux dires de certains, de ne pas survivre à un deuxième tour de scrutin.

La décevante performance du grand favori, M. John Turner, depuis le tout début de sa campagne, joue en fa-

veur de M. Chrétien qui, de toute évidence, semble être le seul candidat susceptible de lui barrer la route et même de le doubler au fil d'arrivée.

M. Chrétien est maintenant perçu, non plus comme le fidèle serviteur du Parti libéral du Canada à qui il faudrait donner une chance, un vote de reconnaissance, mais de plus en plus comme le meilleur candidat en lice. C'est pourquoi tous les délégués de notre vaste région ne devraient pas hésiter à l'appuyer sans hésitation.

Le principal obstacle qui semblait se dresser sur la route du ministre de l'Énergie n'est plus le fait qu'il soit francophone mais plutôt qu'il ait été étroitement associé au gouvernement Trudeau.

Comment expliquer la décevante performance de M. Turner jusqu'à ce jour? Le ministre d'État aux Affaires extérieures, M. Jean-Luc Pépin, l'explique en disant tout simplement que l'avocat torontois n'a pas encore retrouvé ses vieux réflexes de politicien. "Il faut comprendre, a-t-il dit, que M. Turner a quitté la politique il y a huit ans, et il lui faudra du temps avant de retrouver ses réflexes d'homme politique..."

Le député libéral de Sherbrooke aux Communes, M. Irénée Pelletier, va plus loin en parlant de M. Turner. "Les gens ont gardé de lui le souvenir de celui qu'ils ont vu dans le passé. Et durant sa longue absence, ils ont embelli son souvenir. Aujourd'hui, plus ils le redécouvrent, plus ils constatent que l'homme a changé et qu'il ne correspond pas tout à fait à celui qu'ils avaient idéalisé." Il ne s'agirait donc pas uniquement d'une question de réflexes mais également d'image.

Sylvio Saint-Amant

Le foisonnement des chartes

L'Association du Barreau canadien a voulu faire de ce 17 avril la Journée du Droit 1984. Coïncidence voulue sans doute, c'est aussi le deuxième anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés.

Quand on pense à l'évolution du Droit dans ces dernières années, une des choses qui est le plus susceptible de nous frapper, c'est la prolifération des chartes des droits dans les différents secteurs de la société. Jamais, semble-t-il, n'a-t-on eu autant le souci de définir, avec des précisions parfois contestables, les différents droits des citoyens.

Les derniers mois du gouvernement Bourassa avaient vu naître la Charte québécoise des droits et libertés, tandis que le gouvernement Lévesque inaugurerait son règne par la fameuse Charte du français. Des mois de débats accompagnèrent l'adoption de ces lois. Mais ce n'était rien encore à côté du bras-camarade auquel donna lieu l'adoption de la mémorable Charte canadienne des droits et libertés par le gouvernement Trudeau, en 1981 et 1982.

Mais c'étaient là des sortes de lois fondamentales pour tous les citoyens du pays. On sent le désir de groupes plus particuliers de se donner aussi des chartes de droits.

On a vu par exemple M. Claude Brunet, président du Comité provincial des malades, partir en croisade récemment pour obtenir une Charte des droits des malades. Tout se passe comme si, pour obtenir d'être respectés dans leurs droits les plus élémentaires, les malades devaient mettre leur confiance dans la rédaction et l'adoption d'une charte de leurs droits. Ainsi, M. Brunet voudrait que l'accessibilité aux soins soit un droit défini de telle manière que le droit à la grève lui cède le pas. De même, devraient être précisés les droits des malades à ne pas végéter dans les corridors, à une alimentation convenable, à un environnement réconfortant, etc. Une fois clarifiés ces droits, il serait plus facile d'en obtenir le respect du gouvernement et des administrations.

D'une manière semblable mais plus localisée,

les journaux faisaient état la semaine dernière de l'ouverture du centre d'accueil Henri-Dunant, à Montréal. Un centre comme bien d'autres, sauf que la direction a voulu se préoccuper d'une façon particulière des droits des bénéficiaires, au point de rédiger une "Charte des droits et libertés de la personne âgée". Ce qui ne va pas sans conflits avec les conventions syndicales, qui n'ont pas pour objectif premier de garantir les droits des pensionnaires.

En fin de semaine dernière, c'était au tour des élus municipaux de se voir suggérer, par l'ancien sous-ministre Roch Bolduc, une charte des droits municipaux, ou une "charte des libertés locales". Il s'agirait pour les villes de se liguer pour définir leurs droits, face à l'État centralisateur qui ne cesse de gruger dans leurs pouvoirs.

Il y a quelque temps, le Vatican lui-même en surprenait plusieurs en proposant aux catholiques du monde entier un modèle de Charte des droits de la famille, et en suggérant par le fait même de s'en inspirer pour en faire adopter de semblables par les pouvoirs civils.

Bref, c'est une évidence que nous sommes dans l'ère des droits, comme nous fûmes hier dans l'ère des devoirs.

Toute une époque fut jadis imprégnée du sens du devoir, tel que défini par les lois, les règlements, les commandements, au point d'en faire une indigestion. L'âge des droits qui prend la relève n'est pourtant que le revers de la même médaille. Car qu'est-ce que définir des droits sinon que définir des devoirs correspondants. On ne définit ses propres droits que pour mieux montrer aux autres où se situe leur devoir.

Si nécessaire que soit la définition des droits, nous courons le risque que la multiplication des chartes nous enferme dans les mêmes attitudes legalistes que nous condamnions allégrement, il n'y a pas si longtemps. La justice est indispensable. Mais elle est en deçà de l'amour qui seul crée une société libre et spontanée.

Claude Bruneau



Les retraités réagissent au budget Lalonde

Au début du mois dernier, le ministre des Finances, Monsieur Marc Lalonde, présentait son budget à la Chambre des Communes. Après avoir étudié ce budget et après avoir analysé son impact sur la situation actuelle des personnes âgées, nous, membres du comité exécutif de l'AQDR des Chéniaux, voulons exprimer notre point de vue sur ce budget.

Il faut d'abord souligner que 70% des personnes âgées vivant seules et 22% des familles dirigées par un retraité vivent dans la pauvreté au Québec. La majorité des retraités canadiens vivent en 1984 sous le seuil de la pauvreté.

Alors que le revenu minimum d'une personne âgée est de \$542 par mois, le seuil de la pauvreté pour 1983 est de \$728. La proposition du ministre Lalonde ferait passer le montant minimum à \$600 en décembre 1984, maintenant toujours un écart de \$128 par mois sous le seuil de pauvreté.

Depuis 1977, l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR) revendique un revenu de retraite minimum de 15% au-dessus du seuil de pauvreté, mais plus encore, l'AQDR, dans ses différents mémoires aux gouvernements, exige que ces derniers règlent à la source les causes qui font que la majorité se retrouve dans la pauvreté à l'âge de la retraite.

Pour cela, l'AQDR affirme qu'il faut que nos gouvernements et nos députés:

Renoncent à croire que l'épargne personnelle et volontaire

soit le principal moyen de s'assurer un revenu décent à la retraite, puisque même les Canadiens à revenu moyen voient leurs revenus diminuer de 50% au moment de la retraite.

Prendent les mesures pour que le régime de rente du Québec et le régime de pension du Canada garantissent 70% du salaire canadien moyen.

Prendent dès maintenant des mesures pour que les régimes de pension privés soient transférables et que les pensions de ces régimes soient indexées à tous les ans.

En décembre dernier, le groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions, connu sous le nom du rapport Frith d'après son président, a publié un rapport dont les recommandations, pour l'essentiel, allaient à l'encontre des recommandations de l'AQDR, de toutes les centrales syndicales, de la vaste majorité des groupes de femmes. Ce comité parlementaire a refusé de proposer l'élargissement des régimes publics et des modalités équitables de transférabilité et d'indexation des régimes privés de pension; pour finir, le comité Frith continue d'affirmer, contre toute logique, que la sécurité financière des retraités doit principalement reposer sur l'épargne personnelle.

Depuis 1951, année de la création de la pension de vieillesse, trente-deux ans d'histoire du Canada ont maintenu les personnes âgées dans la pauvreté; comment peut-on encore croire à la valeur des régimes privés de pension et à la capacité d'épargne individuelle pour en finir avec la pau-

vreté des personnes après la retraite?

L'amélioration des mesures fiscales pour l'épargne-retraite et la création des comptes enregistrés de pension favorisent le Canadien à revenu supérieur et ne peuvent en rien régler la sécurité financière des Canadiens à revenu moyen et à faible revenu au moment de la retraite. En fait, elles sont des mesures pour aider les compagnies de fiducie à grossir leur chiffre d'affaires et les dividendes de leurs actionnaires.

L'augmentation du supplément de revenu garanti de \$50 par mois du budget Lalonde, si elle améliore très légèrement le sort des personnes seules, ne fait que passer une plaie sociale et ne changera pas la brutale réalité qu'une majorité de Canadiens âgés continueront de vivre sous le seuil de la pauvreté. L'AQDR, dans ce texte, continue de se scandaliser de l'électorisme dont font preuve les gouvernements, fédéral et provincial, dans l'application des politiques qui feront que les adultes d'aujourd'hui ne seront pas les personnes âgées pauvres des années futures.

L'AQDR est convaincue que les personnes âgées du Canada seront plus que déçues des mesures prises par le budget Lalonde, et plus généralement frustrées que le gouvernement se montre toujours plus sensible aux intérêts des milieux financiers qu'aux droits de la majorité de la population qu'il est pourtant de son devoir de défendre.

Pour l'exécutif de l'AQDR des Chéniaux,

Suzanne Massicotte

Oh Boy!

A une station radiophonique, des jeunes témoignaient récemment des preuves d'affection à leur idole: "Boy George, dira l'une, n'est pas comme les autres, j'aime sa voix, ses déguisements, sa folie." Et une autre d'ajouter: "Il ose faire des choses que les autres ne feraient pas. Avec lui, on oublie tout!" Ou encore: "Quand j'écoute Boy George, je me sens libre. Je le trouve fascinant, irréal..."

A travers ces témoignages, j'entendais le cri d'une génération: "J'ai besoin de quelqu'un!" On a éloigné Dieu de nos vies et pour combler le vide, il n'y aura jamais assez d'E.T., de Jackson et de Boy George.

S'il y a un idole qu'il faut ramener sur la grande scène de la vie, c'est Jésus-Christ! Il va falloir organiser un grand rassemblement pour montrer une fois de plus son vrai visage. Comme Jésus-Christ n'a pas le sens du marketing, il n'acceptera pas qu'on le maquille, qu'on masque son vrai visage et que l'on cache ses plaies et ses blessures. Même si ce sont les images irréelles et les couleurs qui captivent l'attention des gens, Jésus n'a à offrir que la réalité de sa croix et la couleur du sang qu'il a versé par amour pour l'humanité. Sa folie n'est pas de se déguiser mais d'être dépouillé, blessé d'un amour qui n'en finit pas. Son rêve n'est pas d'être célèbre mais de rendre gloire à Dieu et de Le faire connaître à tous les hommes.

Ce sera bientôt Pâques, la fête de la Résurrection de Jésus-Christ. Combien de gens iront lui

porter des témoignages d'affection? Ils seront combien à dire: "Jésus-Christ n'est pas comme les autres. Il est trop grand pour faire de la grandeur. J'aime sa folie qui lui a coûté la vie. A cause de sa mort et de sa résurrection, je me sens libre. Je lui pose de vraies questions et dans le silence de mon cœur, il me donne de vraies réponses."

L'envoûtement qu'exerce sur les foules un homme... tel que Boy George souligne un malaise. N'est-ce pas ce malaise de tous les temps qui arracha au saint Curé d'Ars, ce cri prophétique: "Un jour les hommes seront tellement las d'entendre parler des hommes qu'ils pleureront en entendant parler de Dieu."

Marguerite Côté

Cap-de-la-Madeleine

Le courrier

On dit que, par le passé, l'élection d'un gouvernement amenait toujours la naissance d'un grand nombre de nouveaux journaux, tous farouchement partisans du parti fraîchement élu. En 1911, le Parti conservateur fut élu à Ottawa, entraînant avec lui une nuée de journaux "tory", parmi lesquels se trouvait Le Courrier de Trois-Rivières.

Sous le prétexte de donner à la région un organe d'informations locales, les propriétaires du Courrier s'efforçaient de défendre les intérêts du parti au pouvoir. Ils eurent de violentes passes d'armes à ce sujet avec un autre journal, Le Nouveau Trois-Rivières, dont les convictions "libérales" étaient clairement annoncées.

Le Courrier se caractérisait surtout par son parti pris en faveur des nouvelles régionales. Il abordait surtout des questions qui pouvaient intéresser les Trifluviens: politi-

que municipale, agriculture, sports, commerce, etc.

Au mois d'août 1917, le journal fut forcé d'interrompre sa parution: "C'est moins les coups de griffes de ses adversaires que l'indifférence de la population envers un parti voué aux intérêts de l'empire britannique qui entraîna la disparition du Courrier. Criblé de dettes, il n'eut d'autre choix que de disparaître" (1).

Marcel Olskamp
(1) BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, La presse québécoise des origines à nos jours. Tome cinquième, 1911-1919, Québec, P.U.L., 1982, 348 p. (pp. 70-71).
POST SCRIPTUM: Je voudrais m'excuser auprès des personnes qui ont été attristées par le ton inutilement agressif de mon article de jeudi dernier. Puisse l'Alma Mater pardonner à l'un de ses anciens emporté par l'impétuosité de sa jeunesse!

Marcel Olskamp

le nouvelliste

500, St-Georges
G9A 5J6

Trois-Rivières
Tél.: (819) 376-2501

RÉDACTION:

Rédacteur en chef: Sylvio ST-AMANT
Directeur: J.-René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX

PUBLICITÉ:

Directeur: Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON



PRODUCTION:

Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE

TIRAGE:

Directeur: Wilfrid THERRIEN

BUREAU CENTRE-MAURICIE:

Directeur: Guy ROULEAU

ADMINISTRATION:

Secrétaire-trésorier: Lucien DAIGLE

MARKETING et rel. ext.:

Roger LAMONTAGNE

PRÉSIDENT ÉDITEUR: Charles D'AMOUR

Journal quotidien publié et imprimé à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE, fondé le 30 octobre 1920, division de Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.

Les
Fêtes
j'en
fais
mon
histoire

TROIS-RIVIÈRES

1634
1984

350

Industrie de la construction

Le conciliateur Leboeuf rencontrera les parties

MONTREAL (PC) — A moins de deux semaines de l'échéance du décret qui régit l'industrie de la construction, le conciliateur Raymond Leboeuf rencontrera jeudi les employeurs et deux des associations syndicales touchées par les négociations.

Me Leboeuf s'entretiendra avec la FTQ-construction et le Conseil provincial international.

Par ailleurs, le quotidien La Presse a appris que le ministre du Travail, Me Raynald Fréchette, doit rencontrer demain M. Louis Laberge, le président de la FTQ, ainsi que deux représentants de la FTQ-construction, afin de faire le point sur les négociations.

Il s'agit notamment du travail au noir dans l'industrie et de la possibilité de tenir une commission parlementaire afin de solutionner ce problème.

Entre-temps, le Conseil provincial continue sa cueillette des mandats de grève, au cas où il n'y aurait pas d'entente entre l'Association des entrepreneurs en construc-

tion du Québec et les cinq associations syndicales, d'ici la fin du décret, le 30 avril.

En faveur de la grève

Selon son président et directeur général, M. Maurice Pouliot, 90 pour cent des membres sont en faveur d'une grève le 1er mai prochain. C'est du moins ce qui ressort des résultats de votes, a-t-il mentionné.

L'autre hypothèse qui se dessine serait la prolongation du décret pour donner une chance à la négociation. Cette mesure, qui reçoit l'aval de la FTQ-construction et aussi, semble-t-il, de l'association patronale, aurait l'avantage de permettre d'éviter toute perturbation dans l'industrie.

Cette prolongation pourrait être accompagnée d'un gel des salaires. C'est d'ailleurs sur ce point précis que porte le désaccord du Conseil provincial, qui ne veut pas d'une prolongation sans une protection contre la hausse du coût de la vie.

La Commission sur l'avenir du Canada propose 60 choix aux Canadiens

OTTAWA (PC) — La Commission sur l'avenir du Canada a rendu public un rapport préliminaire de ses travaux, lundi, et dans ce premier document elle propose aux Canadiens 60 choix.

Cette commission, présidée par l'ancien ministre Donald MacDonald, demande maintenant au grand public de lui faire connaître ses commentaires et ses suggestions.

Voici quelques-uns de ces choix:

— L'adoption d'une politique expansionniste et des mesures visant à limiter l'inflation et les distorsions en résultant;

— L'accroissement de l'intervention directe de l'Etat et l'amélioration du rendement des marchés;

— Instaurer un climat de relations de travail qui favorise l'innovation, l'adaptation, la croissance réelle et la distribution équitable du revenu;

— Améliorer les pratiques de gestion et encourager l'esprit d'initiative afin de créer de nouveaux emplois, améliorer la cote des revenus et agrandir l'éventail de biens et services concurrentiels sur le marché intérieur et extérieur;

— S'il faut sensibiliser les entrepreneurs aux erreurs des autres, il faudrait aussi favoriser l'épanouissement de leur esprit d'initiative;

— Il importe d'étudier quels sont les établissements les mieux placés pour mettre au point et commercialiser les techniques de pointe;

— Déterminer si le régime actuel assure la participation constructive des travailleurs à la fois au niveau opérationnel et au niveau de notre vie de tous les jours;

— Devrait-on limiter le droit de grève dans le secteur public?;

— La création de plus grandes unités de négociation, comprenant peut-être tout un secteur économi-

que, faciliterait-elle une amélioration sensible des relations de travail?;

— Le régime de négociations collectives du Canada, tout comme les nombreux mécanismes de fixation des prix qui y existent, n'a peut-être pas la souplesse voulue pour s'adapter aux transformations qui s'opèrent sur les coûts;

— Les montants énormes qu'empruntent à chaque année les gouvernements sur les épargnes des particuliers sont-ils réinvestis de la façon la plus rentable;

— Offrir aux travailleurs l'occasion de se recycler afin qu'ils puissent s'adapter à l'évolution du marché due au virage technologique et à la concurrence accrue;

— Dans quelle mesure doit-on remettre aux établissements traditionnels la responsabilité de l'amélioration des compétences? Quelle en est la part que nous pourrions confier aux entreprises?;

— Il incombe aux établissements d'enseignement d'assurer qu'à l'avenir, les femmes auront des chances égales dans tous les domaines et l'accès égal à toutes les carrières;

— Etablir un nouveau contrat social portant sur les objectifs et l'étendue des dépenses publiques en matière de sécurité sociale et sur l'équilibre à réaliser entre l'efficacité économique et l'équité sociale;

— Renforcer l'union économique (provinces et fédéral) afin d'accroître les possibilités de développement partout au Canada et d'assurer notre compétitivité internationale à partir d'un marché national stable;

Au gouvernement fédéral

Pas question d'abandonner l'industrie aéronautique

OTTAWA (PC) — Il n'est pas question que le gouvernement fédéral abandonne l'industrie aéronautique canadienne, en dépit des problèmes auxquels elle a été confrontée au cours des derniers mois, a indiqué hier le ministre des Finances Marc Lalonde.

Pendant ce temps, devant le Comité des Communes sur les comptes publics, le sénateur Jack Austin a admis que les Canadiens pourraient avoir à consentir de nouvelles mises de fonds pour l'avionnerie montréalaise Canadair, qu'Ot-tawa maintient déjà à bout de bras.

Aux Communes, M. Lalonde a cependant pris ses distances quant aux perspectives de marché pour le produit de la Bell Helicoptère qui

doit s'installer à Mirabel. "Les prévisions ne sont pas celles du gouvernement canadien mais sont faites par la Bell Helicoptère USA" a soutenu M. Lalonde.

"Ce sont les projections sur lesquelles la compagnie a pris ses décisions d'investissement", a-t-il soutenu, invitant les conservateurs "à ne pas partir en peur" à partir d'un article dans un quotidien.

Pour la critique industriel des Conservateurs, M. Michael Wilson toutefois, le gouvernement canadien pourrait bien avoir contribué financièrement à "un second éléphant blanc à Mirabel", rappelant que la firme texane aurait à faire face à un marché très compétitif que se disputent déjà 10 fabricants.

Six accusations de meurtre

Shearing cause une surprise en avouant sa culpabilité

KAMLOOPS, C.-B. (PC) — David William Shearing, 24 ans, a causé une surprise en Cour suprême de la Colombie-Britannique, lundi, en reconnaissant sa culpabilité à six accusations de meurtre au second degré.

Shearing a été arrêté en novembre 1983 pour des assassinats commis en août 1982. Les victimes sont de deux familles: les Johnson et les Bentley.

Les Johnson, de Kelowna, com-

prennent Bob, 44 ans; sa femme Jackie, 41 ans; et leurs filles Janet, 13 ans, et Karen, 11 ans. Les Bentley sont les parents de Mme Johnson, George, 66 ans, et Edith, 59 ans.

Les corps des victimes ont été retrouvés dans une voiture, à laquelle on avait mis le feu, dans le parc provincial Wells Gray. On croit qu'elles ont été abattues de balles d'armes à feu.

David William Shearing demeure à Clearwater.

Futur hélicoptère déjà désuet

MONTREAL (PC) — L'hélicoptère Bell 400, avec lequel Bell Helicopter veut démarrer sa production de Mirabel en 1986, est désuet avant même d'avoir jamais volé, révèle le quotidien le Devoir dans son édition de mardi.

Cet appareil, qu'on prévoit produire à seulement 280 exemplaires pendant trois ans, sera propulsé par des Allison 250-C20 dépassés, qui font déjà voler depuis des années les BO105 de Messerschmitt-Balkow-Blohm (MBB), les A-109 d'Augusta et les Twin Star d'Aérospatiale.

Depuis 1971, ces trois entreprises européennes ont vendu environ 1.700 biturbines légers civils et militaires qui offrent des performances comparables à celles du futur modèle S1400. Elles ont donc écarté le marché auquel Bell Helicopter veut s'attaquer à partir de 1986.

Le président de Bell, M. James Atkins, a déjà expliqué que sa firme n'avait pu lancer plus tôt un biturbine léger parce que ses équipes techniques en avaient plein les bras avec les modèles 222, J4X et 214ST, à la fin des années 70. Il semble que Bell avait aussi des problèmes de financement, auxquels s'ajoutaient les hésitations de Textron, sa société mère, à investir davantage dans Bell, comme le signalait le Wall Street Journal du 8 septembre dernier.

Difficultés majeures

En effet, Bell a connu ces dernières années des difficultés majeures dans la commercialisation de ses nouveaux modèles: l'entreprise avait fait savoir en 1979 qu'elle fabriquerait 10 Bell 222 par mois en 1980, mais elle n'en avait pas encore livré 130 au début de 1984, 50 mois plus tard. Le marché lui a simplement été raflé par ses concurrents plus performants: Aérospatiale (plus de 300 Dauphin 365), Sikorsky (plus de 250 S-76 Spirit) et maintenant MBB-Kawasaki (au moins 50 BK 117).

Il en a été de même pour le 214ST, dont Bell n'a vendu que 36 exemplaires alors qu'Aérospatiale trouvait preneur pour 144 Super Puma, raflant le marché de la prospection pétrolière en mer.

Maintenant, Bell compte sur ses trois futurs hélicoptères de Mirabel pour boucher le trou des biturbines légers dans sa gamme. Les Bell 400 et 400A utiliseront la même cellule que le monomoteur LongRanger qui n'est lui-même qu'une version allongée du Bell 206 Kiowa dont l'armée américaine avait commandé plusieurs milliers d'exemplaires durant la guerre du Vietnam, dans les années soixante.

Sous-motorisés et vulnérables, les 57B Kiowa qui demeurent en service font l'objet d'un important programme de modernisation de l'armée américaine, l'AHIP (Army Helicopter Improvement Program), annoncé en 1979.

L'arme à feu du garde de la Brink's a été retrouvée par des adolescents

SHERBROOKE (PC) — L'arme à feu subtilisée à un des gardes de la Brink's de Sherbrooke a été retrouvée par des adolescents, vendredi dernier.

Les premières vérifications faites sur le fusil de calibre 12, de marque Remington, ont révélé qu'il s'agissait bel et bien de l'arme subtilisée par un des bandits à l'agent Gilles Socquet de la Brink's, lors du meurtre de son compagnon Yvan Charland et du vol au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie, en décembre 1983.

D'autres armes ont également été retrouvées dans le Canton d'Ascot, en Estrie, vendredi soir dernier, dans un sac de poubelle.

Les adolescents ont aussi découvert un fusil de calibre 12, de marque Winchester, chargé de quatre cartouches dont une dans le canon, un lot d'une vingtaine de cartouches de type 12 et quelques-unes de type 303, un imperméable de couleur foncé et un sac en suède.

Les expertises des objets trouvés, transportés lundi au laboratoire de la police scientifique, à Montréal, devraient être plus explicites sur la Winchester, les cartouches, de même que les balles de calibre 303.

L'agent Yvan Charland, qui tenait les sacs d'argent, avait été abattu à bout portant d'une décharge de calibre 12 contenant des plombs.

L'agent Gilles Socquet, qui assurait la garde lors du transport de l'argent, a été maîtrisé derrière une rangée de marchandises de la section des articles de sport du magasin Pascal.

On avait braqué une arme contre lui, on l'avait maîtrisé et dépouillé de son fusil, pendant qu'un autre individu faisait feu sur l'agent Charland et lui arrachait le sac de billets.



CE SOIR DES 19h00
LES MARDIS-MODE
DE L'ANTR'AMIS

Avec la présentation des
vêtements des boutiques du
Centre Les Rivières

CÉ SOIR
PIERRETTE ALARIE "Pour Elle"
RB DIAMOND "Pour Lui"
FRENCH "Chaussures"

COIFFUROTECK, JACQUES DESPARS,
H.G. GAUTHIER
Prix de présence

BAR RESTAURANT
L'Antr'Amis

Centre commercial Les Rivières
378-6010

LA FOIRE
DE L'AMEUBLEMENT
DU CHÂTEAU DU MEUBLE
10 JOURS D'AUBAINES INCROYABLES

20 à 50% ET PLUS SUR DE NOMBREUX ITEMS
PREMIERS ARRIVÉS — PREMIERS SERVIS

MOBILIER DE CHAMBRE

Style contemporain comprenant: bureau triple, miroir, commode armoire, tête de lit 54/60, 2 tables de nuit

Rég. 808\$

597\$

BUFFET ET
HUCHE STYLE
CANADIEN
Chêne solide
Rég. 799\$

PRIX
DE LA FOIRE
470\$

MOBILIER DE
CUISINE
Style canadien.
Chêne solide. Ta-
ble rectangulaire
ou ronde à pieds-
tal
Rég. 1045\$

PRIX
DE LA FOIRE
650\$

MOBILIER DE SALON
MODULAIRE
5 mcs, tissu 100% acrylique.
Choix de couleurs.

Prix rég. 1799\$
PRIX DE LA FOIRE 867\$

TÉLÉCOULEUR ZENITH 84

20 po., garantie 3
ans pièces et main-
d'œuvre PRIX
Rég. 699\$ DE LA FOIRE

497\$

TÉLÉCOULEUR ZENITH 84

26 po., garantie 3 ans pièces et
main-d'œuvre PRIX
Rég. 949\$

PRIX DE
LA FOIRE
724\$

RABAIS FANTASTIQUES SUR TOUS
NOS TÉLÉCOULEURS ZENITH,
TOSHIBA, CITIZEN

De nombreux spéciaux sur nos ap-
pareils électroménagers dans les
marques les plus réputées telles
que Hot-Point, Toshiba, White
Westinghouse, Moffat, etc.

FOUR MICRO-ONDES À RABAIS

MOBILIER DE SALON MODULAIRE
SUPER
SPÉCIAL 430\$

BIBLIOTHÈQUES DE TOUT STYLE

CHOIX DE FAUTEUILS DE REPOS
de marque La-z-boy à rabais fantastique

NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE
LIMITER LES QUANTITÉS
LIVRAISON IMMÉDIATE
OU MISE DE COTE
SANS FRAIS

Le Château du Meuble
La fine pointe de l'ameublement
95 Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 373-4429 - 373-4499

ENTREPOSAGE
12 MOIS
SANS FRAIS

VISA
MASTERCARD

Vanité
Venez et procu-
rez-vous la
Dernière nou-
veauté qui con-
viendra à
votre
Personnalité

Les Rivières
Vanité
nouvelle section
374-5914

au palais de justice

Trois-Rivières

par Claude HÉROUX

"Qu'il aille ailleurs"

"Si l'accusé à quelque chose à montrer, de dire le juge René Crochetière à l'appareil judiciaire, qu'il aille ailleurs." C'est la remarque que le président du tribunal a lancée à l'occasion de la comparution d'un individu de 36 ans qui avait été arrêté pour un acte indécent commis dans la salle de toilettes d'un centre commercial de Trois-Rivières.

Le célibataire de 36 ans avait été accusé par le ministère public d'avoir, le 22 mars 1984, volontairement commis un acte indécent en présence d'une ou plusieurs personnes. Me Jean Dessureault, procureur de l'accusé, a expliqué au président du tribunal que des adultes se rencontraient dans les toilettes des centres commerciaux. Il a repris que récemment le juge Maurice Langlois avait condamné deux individus accusés d'acte indécent à \$100 d'amende chacun. A la suite de ces commentaires, le juge Crochetière a dit que si l'accusé avait quelque chose à exhiber, qu'il aille ailleurs. L'accusé a été condamné à une amende de \$150. Une douzaine d'individus comparaitront sur une accusation semblable au cours des prochaines semaines. Ils ont été arrêtés à la suite d'une surveillance spéciale exercée par les membres de la sûreté municipale de Trois-Rivières.

Recel d'une motocyclette

Les frères René et Sylvain Grenier, du rang Saint-Nicolas à Pointe-du-Lac, ont été

accusés du recel d'une motocyclette, hier matin, devant le juge René Crochetière de la cour des sessions de la paix. Les deux frères ont avoué leur culpabilité. René a été condamné à six mois de prison, et Sylvain à trois mois. Ils sont déjà détenus pour le vol d'un cheval.

Une année supplémentaire

Denis Desbiens, d'adresse inconnue, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé de l'argent et des bijoux pour une somme de \$2.500 dans une maison privée de Trois-Rivières. Il a écopé d'une année de prison. Il purge déjà une sentence de deux ans moins un jour pour un vol qualifié. Il était représenté par Me Pierre Ayotte, de l'aide juridique.

L'article 476

Une jeune mère de famille de 25 ans, qui est accusée de possession de stupéfiants en vue dans faire le trafic au centre de détention de Trois-Rivières, s'est prévalu de l'article 476 du code criminel, hier matin, pour être citée directement à son procès devant un juge sans jury, le 18 juin. La jeune femme est représentée par Me Denys Godin.

Trois mois de détention

Jacques Brousseau, 36 ans, de la rue Saint-Prosper, un individu qui semble bien tranquille, a quand même été condamné à trois mois de prison, hier matin, pour s'être livré à des voies de fait sur l'ancien constable Clément Héroux et sur son concierge Mottée Savard. Brousseau a d'abord frappé le propriétaire d'un comptoir de crème glacée situé sur la rue des Forges, M. Clément Héroux. Ensuite, il s'en est pris à son concierge Mottée Savard au cours d'une discussion sur le prix du loyer. Le concierge a eu le temps de fuir.

Une jeune mère de famille écope d'une peine de six mois de prison

par Claude HÉROUX

TROIS-RIVIÈRES — Le couperet est tombé dru sur le cou d'une jeune mère de famille de trois enfants alors que Aline Hubert-Trotter, 24 ans, de Trois-Rivières, a été condamnée à six mois de prison après avoir avoué quatre vols à l'étagère.

Mais un de ces vols avait une envergure peu commune puisque la jeune femme s'était emparée de marchandises pour un montant de \$860 au magasin Woolco. Les quatre vols perpétrés par l'accusée lui avaient rapporté des marchandises pour une valeur de \$1.500 mais tous les objets ont été récupérés.

Me Gilles Lacoursière, procureur de la défense, a travaillé très fort pour implorer la clémence du tribunal sur sa jeune cliente. Il n'a pas caché que Mme Hubert-Trotter avait un antécédent judiciaire de même nature. Il a repris que toutes les marchandises avaient été récupérées et

qu'ainsi aucun des quatre magasins à rayons n'avait subi de préjudice.

Me Lacoursière a demandé au tribunal de ne pas oublier le fait que l'accusée était mère de trois enfants dont elle s'occupait seule. Il a expliqué qu'elle avait connu des problèmes financiers au cours de la période où elle avait perpétré les vols.

Me Jacques Trudel, procureur de la couronne, a souligné que l'accusée avait obtenu un sursis de sentence, le 21 février 1983, avec l'obligation de garder la paix et une bonne conduite pendant un an, ce qu'elle n'avait pas fait. Il a précisé que le montant des marchandises volées s'élevait à \$1.500 et il a demandé une sentence dissuasive. Pour Me Trudel, les vols ont été commis de façon systématique et celui de \$860 comportait quarante articles très diversifiés.

Pour le représentant du ministère public, un seul élément militait en faveur de la jeune femme soit qu'elle soit la mère de trois enfants. Il a dit que le rapport

presentiel parlait d'une préméditation rapide.

A la suite des explications des deux procureurs en présence, le juge René Crochetière

a condamné la jeune mère de famille à six mois de prison avec l'obligation de garder la paix et une bonne conduite pendant deux ans. Il a fait remar-

quer à l'accusée qu'elle avait déjà été condamnée pour une offense de même nature et qu'elle était sous probation au moment où elle a commis les crimes.

COIFFURES DE TOUT STYLE

quel que soit votre âge,

6 COIFFEUSES DIPLOMÉES

et surtout, n'oubliez pas, l'attente n'est jamais longue chez

JEAN-FRANÇOIS

dont les services de mieux en mieux planifiés permettent de respecter l'horaire exigeant de toute femme active!



PERMANENTE

Shampooing aux protéines

Coupe, mise en plis

le tout seulement

35\$, 45\$

TEINTURE

SEMI-PERMANENTE

Shampooing aux protéines

coupe, mise en plis

le tout seulement

25\$

MÈCHE, BALAYAGE, BRINDILLE

Shampooing aux protéines

Coupe, mise en plis

le tout seulement

35\$

COUPE DE CHEVEUX

Stylisée

12\$

COUPE DE CHEVEUX

Régulière

8\$

TRAITEMENT CAPILLAIRE

5\$

Tous nos produits sont de haute qualité pour de plus beaux cheveux.

- Redken
- Framezie
- Karastase
- Perma
- Igora Royal,
- Etc...

SALON DE COIFFURE
Jean-François

Coiffure et esthétique pour dames et demoiselles

58 ST-PIERRE, CAP-DE-LA-MADELINE

COIFFURE 378-3264; ESTHÉTIQUE 378-2624

MARIE-È. CHARBONNEAU, PROP.

Condamné pour avoir dit au juge de manger de la "m...."

TROIS-RIVIÈRES

(CH) — Pour la seconde fois en moins de deux mois, un individu au nom de Dupont a été accusé d'outrage au tribunal. Dans le premier cas, le dénommé Dupont aurait utilisé un mot qui n'aurait pas fait l'affaire du tribunal tandis que dans le second cas, Christian Dupont a simplement envoyé promener le juge de la cour des sessions de la paix en lui disant de manger quelque chose qui sent mauvais et qui n'est pas trop comestible.

Près de la porte Christian Dupont, environ 25 ans, se trouvait appuyé sur le mur de la salle des sessions de la paix près de la porte de sortie. Il n'était pas accusé et s'était rendu au palais de justice pour voir un de ses amis qui avait affaire à la justice. Il avait demandé très poliment des renseignements aux journalistes et attendait la comparution de son copain.

Otez-vous de là Le juge René Crochetière a demandé à Christian Dupont de s'en aller à l'arrière de la salle mais le jeune homme a rouspété. Il a finalement accepté de se rendre à l'arrière mais, en cours de chemin, il a dit au président du tribunal de manger de la "m....". Le juge René Croche-

tière n'a pas digéré les paroles du jeune homme et il a demandé aux policiers de la Sûreté du Québec dont Claude Arseneault, agent de liaison, de conduire Christian Dupont dans la boîte réservée aux accusés.

Le président du tribunal a alors demandé à Christian Dupont pourquoi il ne serait pas condamné pour outrage au tribunal et le jeune homme lui a répondu de s'arranger avec ses outrages au tribunal. Christian Dupont était immédiatement condamné à trois

mois de prison et il prenait immédiatement le chemin des cellules, conduit par l'agent Claude Arseneault. La rumeur courait les cou-

loirs du palais de justice sur la fin de l'après-midi d'hier à l'effet que le jeune homme allait en appeler de sa condamnation.

A.A.

L'ALCOOLISME UNE MALADIE

Si vous avez de la difficulté à vivre sans alcool, ou si vous ne pouvez vous arrêter de boire.

LA RELANCE INC. vous propose une halte de réflexion dans une oasis de sérénité et de confort au cœur des Laurentides.

Téléphonez-nous à:

1-514-229-6651 C.P. 1198 Ste-Adèle, JOR 1LO

NOUVEAU

Propriétaires de maisons construites avant 1977

vous êtes maintenant éligibles aux subventions fédérales pour l'isolation et la ventilation de votre résidence.

Hâtez-vous

Profitez de nos prix spéciaux pour mars et avril

Nous mettons à votre service 15 ans d'expérience dans l'isolation et la ventilation

ISOLATION NICOLET INC.

600 ROUTE 132

NICOLET-SUD, P.Q.

Tél.: (819) 293-6117

Soir: (819) 293-2333



"TÊTE EN FÊTE"...

vient souligner le 1er anniversaire du salon de coiffure

la dame de coeur Pâques

est tout désigné pour célébrer avec nous ce 1er anniversaire.

Nous vous proposons donc cette "TÊTE EN FÊTE" dans le style qui vous plaira le mieux!

Prenez rendez-vous immédiatement avec

la dame de coeur

Salon de coiffure

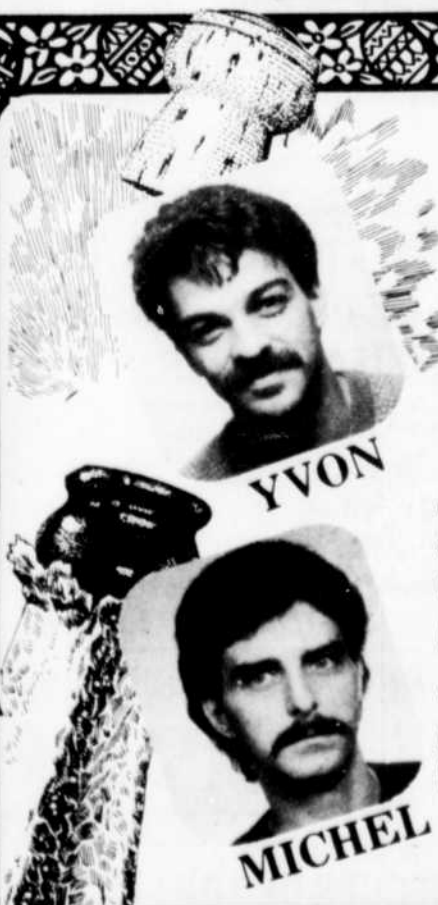
4370 boul. Des Forges

Trois-Rivières

(face au centre de l'auto Sears)

sur rendez-vous

373-9699



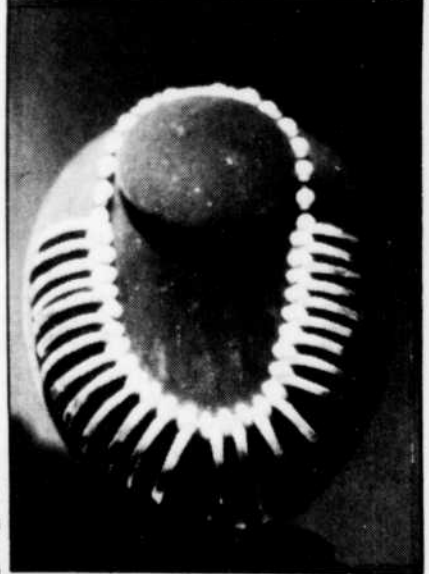
YVON

MICHEL



POUR PÂQUES

Nouvelle collection de bijoux modèle 1984



PAUL Bellemare INC. BIJOUTIER

CENTRE-VILLE, TROIS-RIVIÈRES

TEL.: 376-7013

FERME LES LUNDIS

• MASTERCARD
• VISA
• AMERICAN EXPRESS



Chez Malette Waferboard

Les 40 employés rappelés bientôt

SAINT-GEORGES-DE-CHAMPLAIN (JE) — "Il s'agit d'une situation temporaire, et les 40 employés présentement en arrêt de travail seront repris à la fin du mois de mai et même avant, si possible," a déclaré hier le vice-président de l'Assemblée nationale et député du comté de Lavolette, M. Jean-Pierre Jolivet.

Il commentait alors la situation chez Malette Waferboard qui a congédié pour une période indéfinie des employés en raison d'un manque d'approvisionnement en bois.

Tel que prévu, M. Jolivet a rencontré les gens de Malette et du ministère de l'Énergie et des Ressources, et la situation a été éclaircie. UPA Mauricie et UPA Laurentides-Labellé n'auraient pas rempli tous leurs contrats avec Malette, qui a manqué environ 3,000 mètres cubes de bois. Malette peut retirer de la forêt 33,000 mètres cubes de bois, et

elle en a obtenu environ 30,000.

Dans les années à venir, selon M. Jolivet, "on espère pouvoir retirer entre 300,000 et 350,000 mètres cubes de bois qui seraient nécessaires à Malette Waferboard pour empêcher une fermeture temporaire comme celle que nous vivons actuellement."

M. Jolivet a rappelé que Malette Waferboard avait accusé le ministère de l'Énergie et des Ressources pour son manque de bois, mais que ce ministère n'est pas en cause. Malette avait le droit de s'approvisionner de 33,000 mètres cubes de bois, mais tous les contrats n'ont pas été respectés.

Le député Jolivet a dit son espoir de voir une entente bientôt conclue entre Malette Waferboard et la Consolidated Bathurst. Les négociations permettront aux deux parties de définir le prix de la coupe de bois, ainsi que le secteur de coupe.

Grand-Mère se dirige vers un autre surplus

par Denis PRONOVOST

GRAND-MÈRE — Si toute se passe comme prévu, l'administration municipale de Grand-Mère devrait se diriger cette année vers un autre surplus budgétaire.

C'est du moins l'avis émis hier soir par le maire de la ville, M. Jacques Marchand, au cours de la séance régulière du conseil, qui n'a attiré que quatre citoyens et trois journalistes, les autres étant tous ravis au match de hockey du petit écran, bien entendu.

"Nous avons obtenu le rapport du trésorier de la ville cet après-midi (hier), a déclaré le maire Jacques Marchand. Je crois bien que nous allons nous diriger vers un autre surplus en 1984 comme l'année dernière d'ailleurs."

M. Marchand n'a toutefois pas précisé les chiffres du dernier relevé déposé par le trésorier Guy Matteau.

Le maire a émis de tels commentaires, puisque c'était soir de dépôt des états financiers vérifiés par la firme comptable Dugal, Marchand et Boutet.

Nouveau directeur général

Claude Paillé est choisi

SHAWINIGAN (JE) — La ville de Shawinigan a un nouveau directeur général en la personne de M. Claude Paillé dont les services ont été retenus par résolution du conseil, à la réunion ordinaire, hier soir. Il succède à M. Jacques Sansfaçon qui prendra une retraite bien méritée après 37 ans de service.

M. Paillé entrera en fonction vers le 15 mai et le conseil lui a offert sa collaboration. Dans un bref commentaire, le maire Dominique Grenier a déclaré que M. Paillé est très qualifié pour occuper ce poste de cadre de la ville. Il a de l'expérience en voirie, égout, aqueduc, drainage, en un mot de l'expérience des travaux municipaux.

La ville a reçu pas moins de 45 demandes d'emplois et M. Paillé dépassait nettement

tous les autres.

Parlant de M. Sansfaçon, le maire Grenier a dit qu'il est un serviteur loyal, très consciencieux de son travail. On le voit partir avec un peu de chagrin. Il laissera sa marque et un excellent souvenir, de dire le maire Grenier.

M. Sansfaçon aidera M. Paillé aussi longtemps que nécessaire et prendra ensuite sa retraite.

Quant à M. Paillé, il est originaire de Shawinigan et il demeure à

Shawinigan-Nord. Agé de 40 ans, il est diplômé de l'université Laval en génie civil. Il est entré sur le marché du travail en 1967. Le ministère des Travaux Publics du Canada a été son premier employeur durant deux ans.

Il a travaillé sept ans pour la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec et ensuite neuf ans au ministère des Transports du Québec, à Shawinigan.

M. Paillé est marié et père d'une fille.

Un automobiliste porte secours à un petit veau

GRANDES-PILES (MC) — Encore nourri au lait, un petit veau de 3 semaines qui s'était aventuré durant plusieurs heures sur les glaces en dérive de la rivière Saint-Maurice a été sauvé de justesse par un automobiliste, il y a quelques jours.

"Mon petit veau s'était échappé de chez-nous, et les glaces le transportaient sur plus d'un mille, jusqu'à la hauteur de Pointe-à-la-Mine", nous a raconté hier, M. Hilarion Doucet, agriculteur de Saint-Jean-des-Piles.

C'est un Montréalais, (non identifié) voyageant depuis La Tuque vers la Métropole, qui aperçut soudainement, de la route, la petite bête trempée au milieu des glaces. Croquant qu'il s'agissait d'un chien, il descendit de sa voiture, s'est amené vers la rive. À l'aide d'un billot tendu vers une glace flottante, il s'est approché du veau qui grelottait.

Reussissant le sauvetage, il transporta la petite bête jusqu'à Grandes-Piles, au dépanneur principal. L'incident s'est vite répandu dans le village et les recherches pour retracer le propriétaire se sont rapidement multipliées... et avec efficacité.

Avant de poursuivre sa route jusqu'à Montréal, le sauveur inconnu fit escale à Grand-Mère et logea un appel téléphonique au dépanneur de Grandes-Piles. Il était resté soucieux du sort fait au petit veau.

La CSVM veut une étude énergétique

SHAWINIGAN-SUD (ML) — Les autorités de la Commission scolaire Val-Mauricie, réunies en session régulière, viennent de retenir les services professionnels de la firme Mésar incorporée, pour que celle-ci entreprenne à des fins d'expertises et d'évaluation les coûts d'achat et d'installation d'unités de chauffage électrique dans les bâtiments scolaires, rencontrant les spécifications et les normes d'utilisation fixées par Hydro-Québec dans sa proposition relative à l'utilisation de systèmes bi-énergie.

À cette fin, les administrateurs scolaires ont réservé une somme de \$1,900 pour réaliser ces études de la part de la firme d'ingénieurs-conseils Mésar incorporée, de Shawinigan.

L'excédent de ce montant, par rapport à la prévision budgétaire déjà autorisée au poste "Honoraires et contrats", sera compensé par le solde général du budget d'opérations courantes de l'année 1983-84.

On sait que la CSVM a entrepris une étude afin de déterminer le niveau de rentabilité à moyen terme se rattachant à la conversion des systèmes de chauffage et elle considère que cette étude est en partie complétée, exception faite de l'analyse des coûts d'installation de systèmes de chauffage électrique dans le cadre d'application d'un plan de conversion bi-énergie.

Rénovation d'une centaine de logements à Grand-Mère

GRAND-MÈRE (JE) — Une centaine de logements seront rénovés au coût de \$600,000 à Grand-Mère, dans le cadre du programme Loginove, a fait savoir hier le vice-président de l'Assemblée nationale et député du comté de Lavolette M. Jean-Pierre Jolivet.

Le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, a autorisé une enveloppe budgétaire de ce montant pour l'année financière 1984-85 pour la ville de Grand-Mère.

Les objectifs du programme Loginove sont à la fois sociaux et économiques, et contribuent à améliorer dans l'ensemble du Québec la qualité du parc immobilier existant, a rappelé M. Jolivet.

"Parce qu'il permet aux citoyens d'être mieux logés tout en respectant leur capacité de payer, et parce qu'il contribue à la création d'emplois, tant par la main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux que par la fabrication des ma-

tériaux requis, le programme Loginove a connu un grand succès depuis sa mise en place en juin 1982," de dire M. Jolivet.

On sait que ce programme est administré par la société d'habitation du Québec en collaboration avec les municipalités et les institutions financières. Il permet la restauration d'environ 7,500 logements par année au Québec. Les subventions moyennes sont de \$6,000 par logement.

Nombreux vols de vidéo-cassettes

Les vendeurs devraient prendre la photo de chaque acheteur

SHAWINIGAN (MC) — Depuis la popularité des appareils vidéo-cassettes dans le grand public, un nouveau genre de vol est apparu, donnant des maux de tête à plus d'un vendeur.

La police suggère fortement aux commerçants de prendre la photo de tout client désireux de louer des cassettes ou un appareil.

Depuis une semaine, au moins cinq de ces appareils loués ne sont jamais revenus sur les tablettes de ces petits commerçants, les clients, manifestement malhonnêtes, ayant décidé de les garder pour eux.

Le nom et l'adresse qu'ils donneront aux vendeurs en question ne répond plus au signalement d'identité inscrit au moment de la location. Au surplus, les papiers d'identité, tel que le permis de conduire, s'est avéré faux, du moins dans un cas.

Evidemment, ces clients ont disparu de la circulation.

Comme nous l'expliquait un enquêteur de la sûreté municipale hier, les vendeurs, pour contrer ce genre de vol, doivent se méfier de tout client extérieur à la ville. "Celui qui se présente à un comptoir de ventes pour louer des cassettes

ou un appareil, et disant demeurer à l'extérieur de la ville, devrait être considéré comme un client douteux," remarque le limier en espérant que dans un esprit de vigilance, les commerçants puissent prendre la photo de ces nouveaux clients inconnus d'eux.

Les appareils vidéo-cassettes se vendent entre \$500 et \$1,000.

Par ailleurs, cinq commerçants de Shawinigan ont été frustrés, depuis les derniers jours, par une dizaine de clients qui leur refilèrent des chèques sans fonds. Des enquêtes ont été réclamées hier, au bureau de la sûreté municipale.

Ouverture de la Semaine sainte

GRAND-MÈRE (MC) — La Semaine sainte s'est ouverte en musique et en chansons au cours d'une soirée de prière et de réflexion, dimanche à l'église de Sainte-Flore de Grand-Mère.

Un événement unique en son genre en Mauricie.

Aux quelque 400 personnes, venues s'y recueillir, le curé Raymond Langevin a rappelé l'importance de l'unité des fidèles. Il a précisé que la prochaine visite du Pape chez nous se veut un message d'unité des chrétiens et de tous les hommes de la terre.

Les deux heures de musique et chansons, présentées par la chorale Sainte-Flore et l'Union

musical de Grand-Mère, ont été entrecoupées de nombreuses réflexions que la foule pouvait suivre et méditer intimement, car un programme illustrant les thèmes avait été remis à chaque fidèle dès qu'il entra dans l'église.

De plus, un montage de 92 diapositives sont venues renforcer les réflexions et les messages chantés.

Alexandre, le chanteur-compositeur-interprète, était l'invité de la soirée avec Céline Caron.

"Alexandre nous a donné une performance extraordinaire", commentaient des fidèles à la sortie de l'église. Le chanteur de 24 ans a particulièrement

sensibilisé l'auditoire en interprétant en soliste "La quête" de Brell (Impossible dream).

Parmi les pièces les plus appréciées, il y eut cet extrait de l'opéra Nabucco de Verdi: "Le chœur des esclaves hébreux"; puis des extraits de "Exodus", "La voix du silence"; "Jésus-Christ super-star" (joué par l'Union musicale); le célèbre canon de Pachelbel; la chanson "What a Feeling" du film "Flash Dance".

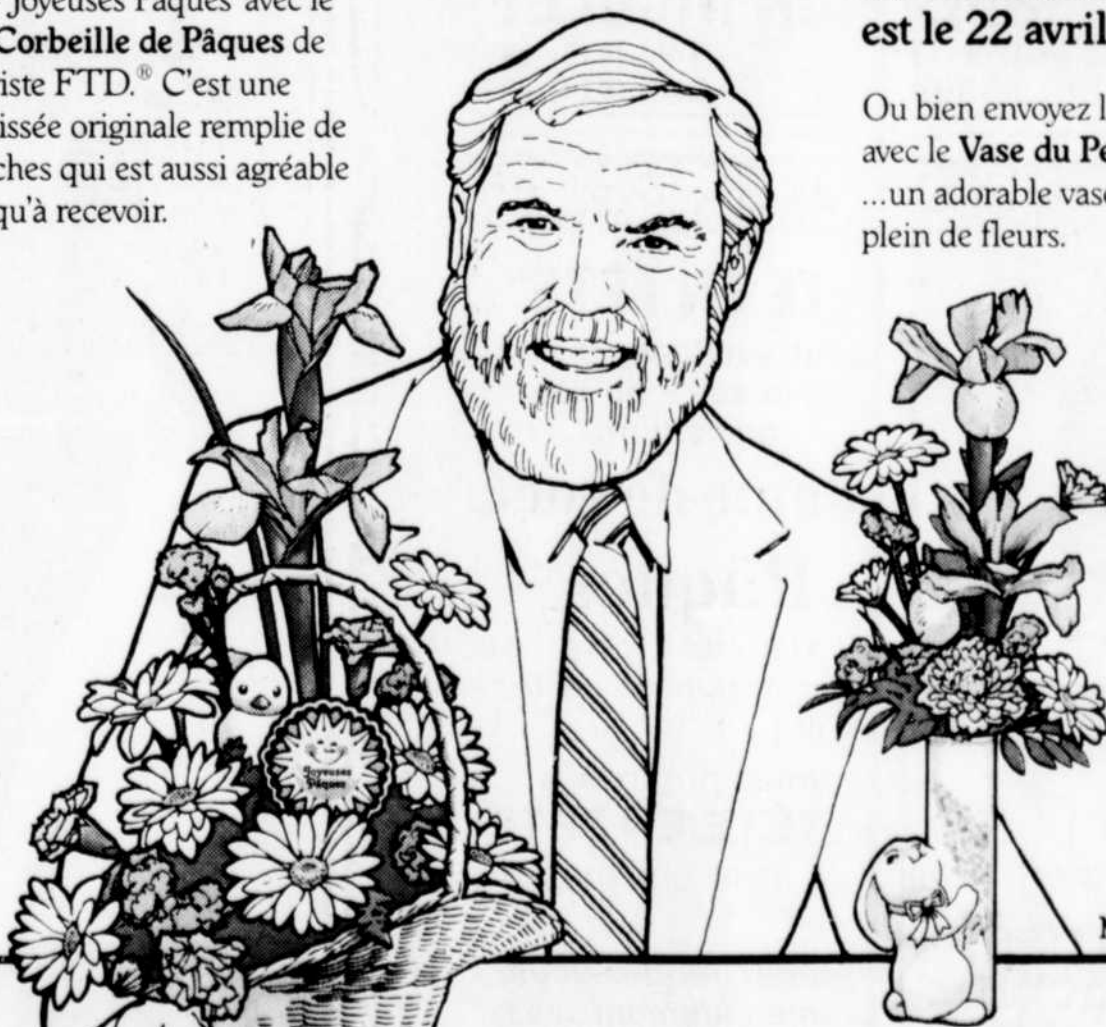
"Si à l'issue de cette soirée, on franchit le seuil de cette église avec la sensation d'être meilleur, a dit pour sa part, Mme Pauline B. Daneault, directrice de la chorale, nous aurons atteint notre but."

"Faites une jolie surprise avec des fleurs de Pâques de FTD."

Souhaitez 'Joyeuses Pâques' avec le Bouquet Corbeille de Pâques de votre fleuriste FTD. C'est une corbeille tissée originale remplie de fleurs fraîches qui est aussi agréable à donner qu'à recevoir.

Le dimanche de Pâques est le 22 avril.

Ou bien envoyez la joie de Pâques avec le Vase du Petit Lapin de FTD...un adorable vase en céramique, plein de fleurs.



Merlin Olsen

Confiez l'expression de vos pensées à le messenger loyal.™

®Marque déposée de Florists' Transworld Delivery Association. Nous envoyons des fleurs dans le monde entier. FTD est une coopérative de télécommunications pour les fleuristes membres. ©1984 Florists' Transworld Delivery Association.

POUR UNE MEILLEURE RELAXATION ET MAÎTRISE DE SOI... COURS À VOTRE DISPOSITION DÉBUTANT BIEN TÔT Pour information: Tél.: 539-5248 THERÈSE AUDY

MEMBRE DU GROUPE centre co-optic Jean Héty, o.o.d. Opticien d'ordonnances Tél.: 537-1834 539 ave. de la Station C.P. 606 — G9N 6V6 Shawinigan Qué. Spécialiste en LUNETTES ET VERRES CONTACT DE TOUTES SORTES PROTHÈSES OCULAIRES

1413, ST-MARC SHAWINIGAN Tél.: 537-8855 573, 5e RUE GRAND-MÈRE Tél.: 538-1636 CLINIQUE VISUELLE Examen de la vue • Test de glaucome • Verres de contact • Lunettes • Prescriptions de lunettes Dr MICHAEL CHAIKEN, o.o.d. docteur en optométrie Dr CHANTAL LÉVIS, o.o.d. docteur en optométrie Dr NICOLE LYNCH, o.o.d. docteur en optométrie

JARDIN LES RIVIÈRES 4125 boul. des Forges Trois-Rivières JACQUES LAJOIE, prop. Tél.: 379-6602

FLEURISTE LAVIOLETTE 1400 rue Royale Trois-Rivières Tél.: 376-2509

FLORICULTURE H.G. GAUTHIER 4936, boul. Royal Trois-Rivières-Ouest Tél.: 375-4813

FLEURISTE MADELEINE : Galeries du Cap Cap-de-la-Madeleine Tél.: 374-2437

AUX MILLE FLEURS ENR. 1778, St-Marc Shawinigan Tél.: 537-7225

GIACOMO FLEURISTE 930, 2e Avenue Grand-Mère Tél.: 538-5105 538-6350

La résolution de Saint-Romuald fait boule de neige

Problème d'évaluation qui risque de s'étendre à toute la province de Québec

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Un problème d'évaluation municipale qui a été mis au jour par la municipalité de Saint-Romuald, récemment, et qui risque de s'étendre à toute la province de Québec, a fait l'objet de nombreux commentaires de la part des députés au congrès de l'UMQ, si bien que la résolution de Saint-Romuald a fait boule de neige.

Toute l'histoire a commencé quand la compagnie Ultramar Canada inc., de Saint-Romuald, dans le comté de Lévis, a décidé de loger des plaintes à l'encontre de son évaluation pour les années 1980, 1981, 1982 et 1983.

Ces plaintes portaient essentiellement sur la nature des biens devant être portés au rôle, en application de l'article 65 de la Loi sur la fiscalité du Québec.

Or, dans sa décision rendue en date du 31 janvier 1984, le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec rejetait les prétentions de la ville de Saint-Romuald et retenait les arguments d'Ultramar suivant lesquels la quasi-totalité de ses biens immobiliers devaient être exclus du rôle, à l'exception des bâtiments conventionnels et du terrain. La conséquence directe de cette décision a été que l'évaluation des biens

de la compagnie Ultramar a chuté d'un coup sec de \$80 millions à \$30 millions, soit une diminution de \$50 millions.

Cette décision du Bureau de révision a jeté la consternation dans les milieux municipaux qui en sont encore à soupeser les répercussions considérables qu'elle risque d'avoir sur l'évaluation industrielle du Québec. Vu l'impact financier considérable que cette décision risque d'impliquer pour toutes les villes industrielles du Québec, et l'incertitude actuellement créée par la décision du Bureau de révision en ce qui a trait aux valeurs industrielles, l'UMQ n'a pas hésité, en fin de semaine, à se jeter dans la mêlée afin de mettre tout son poids pour tenter de trouver une solution équitable à cette situation.

En réunion privée, samedi matin, les villes de Baie-Comeau, Saint-Romuald, La Baie, Fermont, La Tuque, Montréal-Est, Gagnon, Jonquière et Alma ont préparé un document et sont intervenues lors de la plénière du congrès de l'UMQ pour demander au gouvernement du Québec de modifier la Loi 57, et plus particulièrement son article 65, paragraphe 1, dans le but de clarifier le texte.

L'UMQ estime que la décision rendue par le

Bureau de révision d'évaluation foncière dans le cas de Saint-Romuald, versus Ultramar, est à l'inverse de la position gouvernementale depuis 1980, et pourrait représenter une diminution du chiffre d'évaluation de l'ordre de \$32 milliards, si ses effets étaient appliqués à l'ensemble du Québec.

On soutient que cette situation pourrait pro-

voquer une instabilité financière inquiétante pour les municipalités si le gouvernement du Québec n'accepte pas de prendre des mesures rapidement pour clarifier son texte législatif.

Le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, s'est montré très inquiet de la situation, surtout que la compagnie CIP avait contesté son évaluation de 1983.

La décision n'a pas encore été rendue.

La ville de Trois-Rivières avait apporté son appui à la démarche entreprise par Saint-Romuald, lors de sa dernière assemblée régulière. Un comité spécial a été créé à l'UMQ pour faire cheminer le dossier et le ministère des Affaires municipales a commencé à se préoccuper de la question.



(Photo Marcel Aubry)

La capitale régionale de la Mauricie, Trois-Rivières, était représentée par neuf de ses élus municipaux lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec qui s'est déroulé au cours des derniers jours à Montréal. Dans l'ordre habituel, à l'avant, la conseillère Fran-

çoise Drolet, le maire Gilles Beaudoin et la conseillère Charlotte Lussier et debout, à l'arrière, les conseillers Pierre Dupont, Claude Pélissier, Léo Thibault, Henri-Paul Jobin, Georges Côté et Fernand Colbert.



(Photo Marcel Aubry)

Deux conseillers municipaux de la ville de Shawinigan en pleine discussion lors du congrès, MM. Jean-Claude Légaré et Gilles Marchand.



La Fédération canadienne des municipalités (FCM) était bien représentée au congrès de l'UMQ, comme en témoigne cette photo. De gauche à droite, M. Ted Brady, président de la FCM et maire de Carleton Place, en Saskatchewan, M. Jacques O'Bready, nouveau sous-ministre des Affaires municipales et ancien

président de l'Union des municipalités du Québec, M. Honorius Charbonneau, un des vice-présidents sortants de l'UMQ et maire de Mont-Saint-Hilaire, et M. Dominique Grenier, vice-président pour la région du Québec de la Fédération canadienne des municipalités et maire de Shawinigan.

(Photo Marcel Aubry)



Le maire de Saint-Tite, M. Ernest Goulet, agissait comme panéliste dans un atelier, lors du congrès qui a réuni quelque 1,400 délégués de municipalités à Montréal.

(Photo Marcel Aubry)



(Photo Marcel Aubry)

Le maire de Ville de Bécancour, M. Maurice Richard, était tout heureux, samedi, de retrouver son exemplaire du journal Le Nouvelliste à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal, au moment de la pause-café de l'avant-midi.

Sears

RECTIFICATIFS

Nous nous efforçons de notre mieux d'avoir en stock toute la marchandise offerte dans nos annonces publicitaires. Cependant, par suite de problèmes échappant à notre contrôle, il nous manque en ce moment certains articles dans le supplément publicitaire CHEZ SEARS. LE PRINTEMPS EST DANS L'AIR! inséré dans votre quotidien d'aujourd'hui.

ARTICLES NON DISPONIBLES

En page 5, art. 8: "HAUT EN TON UN: AVEC PATTE" 19R 002 4008.
En page 5, art. 9: SANDALES STYLE SPARTIATE non disponible en noir.
En page 5, art. 10: "LUNETTES DE SOLEIL".
En page 8, art. 1: "PANTALON" 07R 001 6378, non disponible dans la teinte rouge telle qu'illustrée.
En page 13, art. 1: "ESCARPINS CLASSIQUES" illustrés dans la teinte rouge.
En page 15, art. 1: "GANTS AU CROCHET".
En page 19, art. 1: "COMBINAISON" (montrée en p. 20) 29R 032 236.
En page 20, art. 1: "COMBINAISON" 29R 032 237.
En page 6-7, art. 1: "BOUCLES POUR OREILLES PERCEES" ne sont pas nécessairement telles qu'illustrées.
En page 11, art. 1: "BOTTILLONS HANG TEN", les mentions "RABAI DE 10\$ et "REG SEARS 29,99\$ n'auraient pas dues paraître.
En page 22-23, art. 1: "HAUT MOLLETONNE" pour elle 07R 009 092, l'illustration est erronée.
En page 25, art. 1: "FRAGRANCES ANAIS, ANAIS" seront disponibles aux commandes seulement.
Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Simpsons-Sears Itée
Centre commercial Les Rivières

Jeans

pour

garçon

portant notre marque exclusive

Offert à

1/2

prix!

Fabriqué au Canada!

Ord. 16.88

8⁴⁴

ch.

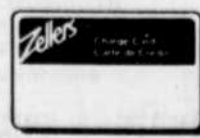
Les jeans de coton marine Zellers pour garçon représentent votre meilleur achat en termes de coupe et de qualité... Ils sont maintenant offerts à 1/2 prix! Les jeans pré-lavés, solides, à double pique et de coupe mince, ordinaire ou costaud sont vendus dans les tailles 8 à 18.

En solde du mardi au samedi, 17 au 21 avril ou jusqu'à l'épuisement du stock.
Ord. correspondent aux prix courants de Zellers

Zellers

CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES
4575, boul. des Forges, Trois-Rivières

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi-mardi-mercredi: 9h30 à 17h30
Jeudi-vendredi: 9h30 à 21h00
Samedi: 9h00 à 17h00



Crédit accepté



De la part des USA Les efforts se poursuivront pour la paix en Namibie

par Denis Hiault

WINDHOEK (AFP) — Les Etats-Unis ont affirmé lundi que la mort de deux diplomates américains dans un attentat à la bombe, dimanche à Oshakati (nord namibien), ne remettrait pas en cause leur participation aux efforts en vue du rétablissement de la paix en Afrique australe.

Un porte-parole du bureau de liaison américain à Windhoek a déclaré lundi que les Etats-Unis étaient déterminés à poursuivre leurs efforts pour mettre un terme à quelque vingt années de guerre en Namibie. Il a ajouté que cet objectif ne pourrait être atteint que par un règlement négocié dans le cadre de la résolution 435 des Nations Unies (sur l'indépendance de la Namibie) et non par la poursuite de la violence.

Les deux diplomates tués dimanche — M. Dennis Keogh et le lieutenant-colonel Ken Crabtree — étaient respectivement directeur et conseiller d'un bureau de liaison ouvert fin février à Windhoek par le gouvernement américain, afin de se tenir à la disposition de la commission conjointe anglo-sud africaine chargée de surveiller sur le terrain le bon déroulement du désengagement militaire sud-africain, en cours dans le sud angolais.

Un pompiste et un automobiliste noirs ont également été tués, et quatre autres personnes blessées, lors de l'explosion survenue dans une station-service de la ville-garnison d'Oshakati (proche de la frontière angolaise) où les deux diplomates s'étaient arrêtés pour faire le plein.

SWAPO

L'attentat, non revendiqué, a été immédiatement attribué à l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO) par M. Willie Van Niekerk, l'administrateur général sud-africain pratiquement doté des pleins pouvoirs en Namibie.

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, organisation indépendantiste en lutte depuis 17 ans contre l'occupation sud-africaine de la Namibie, a cependant affirmé d'Alger que son mouvement était étranger à l'attentat. Il a suggéré qu'il pourrait s'agir d'une provocation des autorités sud-africaines, destinée à hypothéquer le règlement du conflit namibien.

La résolution 435, évoquée par le porte-parole américain, a été votée en 1978 mais n'a jamais été appliquée, en raison notamment de l'insistance de Pretoria et Washington à considérer que Windhoek ne pourrait accéder à l'indépendance tant que subsisterait la menace que représente, selon eux, la présence d'environ 25.000 soldats cubains en Angola.

L'amorce du désengagement sud-africain d'Angola, acquis lors d'une réunion tripartite Angola-Afrique du sud-Etats-Unis, le 16 février dernier à Lusaka, a été salué à Washington comme un pas positif en direction de la paix. L'accord conclu dans la capitale zambienne prévoyait également un gel des activités de la SWAPO à partir de l'Angola.

La SWAPO a indiqué qu'elle ne se sentait pas liée par un tel engagement, affirmant sa volonté de poursuivre son combat en Namibie jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu avec l'Afrique du sud. Depuis, selon les autorités militaires sud-africaines, la SWAPO a infiltré près de 800 maquisards en Namibie au prix de lourdes pertes (135 hommes).

L'Afrique du sud a fait savoir qu'elle était prête à rencontrer la SWAPO, mais sur un pied d'égalité avec les autres formations politiques namibiennes, alors que l'organisation de M. Nujoma revendique un statut d'interlocuteur privilégié, puisqu'elle est reconnue comme seul représentant authentique du peuple de Namibie par les Nations-Unies.

OREILLER THÉRAPEUTIQUE

CONFORTABLE: soutient la tête et la zone cervicale en position "neutre". Aide à rétablir et à conserver une bonne courbe cervicale; les muscles du cou et des épaules peuvent se détendre ce qui permet un sommeil plus récupérateur.



**Un cadeau de santé
POUR PÂQUES**

DISPONIBLE CHEZ:

PHARMAPRIX
Centre Les Rivières

PHARMACIE UNIPRIX
Pellerin & Desbiens
1920, 5e Avenue
Shawinigan-Sud

PHARM-ESCOMPTE
JEAN COUTU
— Trois-Rivières —
— Cap-de-la-Madeleine —

PHARMACIE
LANOQUETTE
— Shawinigan —
— Grand-Mère —
— Cap-de-la-Madeleine —

Conférencier au Canada Club de Londres Lévesque ranimera les liens avec un important partenaire commercial

par Rudy LeCours

PARIS (PC) — Le premier ministre René Lévesque ranimera aujourd'hui les liens avec un important partenaire commercial du Québec, liens atténués par ce qu'il appelle "l'accident de parcours constitutionnel".

M. Lévesque est le conférencier invité aujourd'hui de la Canada-United Kingdom Chamber of Commerce (CUKCC).

Depuis près de deux ans, le Canada Club de Londres sollicitait la venue du chef de gouvernement québécois à sa tribune, où ont déjà parlé le prince Charles et l'actuel candidat au leadership libéral Jean Chrétien.

Jusqu'à récemment, l'entourage de M. Lévesque avait cru bon lui conseiller de retarder sa visite dans la capitale britannique à cause des plaies laissées par l'adoption du Canada Bill.

Pour des raisons d'horaire, c'est finalement devant le CUKCC que M. Lévesque prononcera un discours axé essentiellement sur l'économie.

"Malgré tout, il faut se souvenir que 57 députés de la Chambre des communes ont voté contre le rapatriement unilatéral de la constitution", rappelle M. Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur. "Ca fait plus de monde contre qu'il y en a eu au Parlement d'Ottawa".

Si les relations politiques sont excellentes entre Québec et Paris, les hommes d'affaires britanniques connaissent l'importance du marché québécois, d'où ils achètent la plus grande partie de leurs importations canadiennes.

Le Royaume-Uni est le deuxième partenaire économique étranger du Québec, après les Etats-Unis. En 1982, le Québec lui a vendu pour \$851 millions de minerais, papiers, bois et autres produits. Nos importations britanniques étaient alors de \$658 millions.

Après son allocution, M. Lévesque recevra à dîner des hommes d'affaires et le ministre d'Etat britannique à l'industrie, M. Norman Lamont.

MM. Lévesque et Landry en

profiteront pour tenter de faire progresser quelques projets d'investissements privés de l'ordre de \$30 à \$50 millions qui ne peuvent encore être rendus publics, précise M. Landry, "pour des raisons de stratégie impérieuses sur le marché local québécois".

Un autre ministre d'Etat (Commerce), M. Paul Channon, doit se rendre au Québec à la fin du mois. MM. Lamont et Channon sont sous la responsabilité du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce, M. Norman Tebbit.

Le CUKCC, qui est affilié à la Chambre de commerce du Canada, compte 500 membres canadiens et britanniques qui ont entendu plusieurs premiers ministres provinciaux, M. Bill Davis (Ontario) étant le plus récent en lice.

Hier, M. Lévesque n'avait aucune activité officielle. Il devait dîner avec son épouse Corinne Côté-Lévesque et quelques autres personnalités politiques québécoises, invitées à Matignon par le premier ministre français Pierre Mauroy.

Reliant Beyrouth-Ouest et Beyrouth-Est Passage du musée demeuré fermé une journée complète

BEYROUTH (AFP) — Pour la première fois depuis deux mois, le passage du musée qui relie Beyrouth-Ouest à Beyrouth-Est est resté fermé lundi toute la journée à la suite de bombardements.

Les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) ont affirmé que le musée était maintenu fermé par la police pour des raisons de sécurité après la chute de plusieurs obus en début de matinée, sur le secteur est du passage. Le mouvement politico-militaire chiite Amal a affirmé au contraire que c'étaient les milices chrétiennes qui bloquaient le passage.

C'est la première fois que le passage du musée, par où transite la quasi-totalité des approvisionnements de Beyrouth-Ouest, demeure fermé toute une journée depuis les combats de début février dernier. Paradoxalement la situation sur l'ensemble des fronts dans la capitale et dans la montagne n'avait pas été aussi calme depuis longtemps.

En revanche, Tripoli, la deuxième ville du pays située à une soixantaine de km au nord de Beyrouth, a connu une flambée de violence. Des accrochages y ont opposé dimanche soir et lundi matin milices pro et anti-syriennes, à la suite semble-t-il d'une banale altercation entre deux miliciens. Ils ont fait neuf morts et une cinquantaine de blessés.



MAÎTRISER LE STRESS EN DOUCEUR ET MAIGRI

On élimine les graisses, l'eau, les toxines, lorsqu'on maîtrise les STRESS de son corps.

Comment, par une technique simple:

LA RELAXATION GLOBALE.

De plus, l'HOMÉOPATHIE, médecine naturelle, favorise ces éliminations en douceur...

CONSULTATION ANTI-STRESS sur rendez-vous à la clinique Cyberel

377-2081.



Salon de Bronzage

H.C. Tremblay, prop. Trois-Étoiles D. Campbell, prop.

168 Des Cyprès, Trois-Rivières, Qué. Tél.: 373-5545

BRONZAGE

15 séances

SPÉCIAL 60\$ Escompte 5\$ en esthétique

20 séances

SPÉCIAL 75\$ Escompte 6\$ en esthétique

30 séances

SPÉCIAL 100\$ Escompte 7\$ en esthétique

ESTHÉTIQUE

Tél.: 373-5649

MASQUE: noir - revitalisant

Prix rég. 30\$

SPÉCIAL 25\$

MAQUILLAGE

Prix rég. 10\$

SPÉCIAL 7\$

ANALYSE DE PEAU

Gratuite sur rendez-vous

BAINS FLOTTANTS

Rég. 15\$

SPÉCIAL

8\$

Du 17 au 21 avril

Ouvert tout les jours

de 8h00 à 24h00

Affaire du Nicaragua et les USA La cour internationale en séance à huis clos

LA HAYE (AFP) — La cour internationale de justice de La Haye, saisie de la requête nicaraguayenne contre les Etats-Unis, se réunira pour délibérer de cette affaire pour la première fois, "en séance privée", mardi, a annoncé, lundi soir, le greffe de cette instance judiciaire.

Un communiqué indique que les juges tiendront une séance à huis clos conformément à la procédure d'urgence demandée par le Nicaragua en présentant sa requête.

Ils étudieront à cette occasion les positions défendues par les deux parties: le Nicaragua accuse les Etats-Unis d'avoir notamment miné les ports nicaraguayens; de leur côté, les Etats-Unis contestent la

compétence de la cour sur cette affaire.

Selon le communiqué le président du tribunal "attire l'attention des deux parties sur le nécessité d'agir de manière que toute ordonnance de la cour sur la demande urgente de Managua de mettre fin à l'agression dont il s'affirme victime "puisse avoir les effets voulus".

La date de la première réunion publique au cours de laquelle le Nicaragua et les Etats-Unis défendront leur thèse devant la cour, sera fixée au cours de l'une des "séances privées" des juges.

Lundi après-midi, le greffe du tribunal d'arbitrage a révélé les noms des juristes qui défendront les deux parties.

SÉMINAIRE DE PARAPSYCHOLOGIE

en 3 volets avec le prof

ROLLAND ROY

p.s. ped., parapsychologue et homéopathe

INTRODUCTION MARDI 17 ET JEUDI 19 AVRIL

19h30 sur réservation

Optionnel en 3 week-ends ou sur semaine mardi ou jeudi.

DÉVELOPPEMENT PSYCHIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Contenu des sessions du premier volet: introduction ETES-VOUS DOUES? Voici un entraînement pratique vers la recherche de vos aptitudes psychiques particulières de: clairvoyance - clairaudience - clairtactilité - clairaffection - clairgustation - télépathie - lecture psychique - télékinésie - onirologie (étude des rêves) - magnétisme de guérison - lecture des auras (et couleurs) utilisation des chakras (centre d'énergie) - mémoire des vies passées. MATÉRIEL REQUIS: Jeux de cartes et de dé (40 participants maximum) ENTRÉE: 65\$ (week-end ou pour 4 semaines) RENSEIGNEMENTS: 377-2081

Sous les auspices de la Fondation canadienne d'exploration psychique de Pointe-du-Lac.



OPÉRATION NETTOYAGE 4 JOURS SEULEMENT

Pour faire place à de nouveaux produits, nous devons liquider nos surplus d'entrepôt, démonstrateurs, etc. A vous d'en profiter!

**LOT DE MATELAS
et SOMMIERS-CAISSES**

20% à 40% de rabais

40 MOBILIERS DE SALON À PRIX COUPÉS

12 SÈCHEUSES USAGÉES

Remises à l'état de neuf **75\$** ch.

4 RÉFRIGÉRATEURS USAGÉS SUPER SPÉCIAL

6 RÉFRIGÉRATEURS NEUFS

Légèrement endommagés **20% à 40%** de rabais

CONGÉLATEUR 5 pi. cu.

Démonstrateur **250\$**

FOURS MICRO-ONDES

Avec touches électroniques, incluant sonde à viande. **SUPER SPÉCIAL 524\$**

ENSEMBLE

Cuisinière-réfrigérateur, laveuse-sécheuse

SUPER SPÉCIAL

1 939\$

**ENSEMBLE
LAVEUSE-
SÈCHEUSE
Seulement**

849\$

LIVRAISON SANS FRAIS
100 MILLES À LA RONDE

CONGÉLATEURS

De conception supérieure, avec serpents de refroidissement au fond et dans les parois.

8 pi. cu. 319\$

12 pi. cu. 375\$

15 pi. cu. 409\$

18 pi. cu. 430\$

23 pi. cu. 465\$

OFFRE SPÉCIALE

Rabais de

100\$

sur nos lave-vaisselle KITCHEN-AID



• Financement sur place



MEUBLES BOUCHER INC

CENTRE-VILLE 293-2161 NICOLET

169, rue Panet

Le magasin qui rachète vos vieux meubles et appareils ménagers



Invitation spéciale aux futurs mariés! Profitez-en!

Rendez-vous...

Célébrations du Pardon

Il y aura célébration du Pardon aujourd'hui dans les paroisses suivantes: 19h 30: Saint-Philippe, Immaculée-Conception, Saint-François-d'Assise, Saint-Pie-X, Saint-Bernard, Sainte-Croix, Saint-Marc, Saint-Sauveur, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Tite, Saint-Narcisse.

Afées Saint-Paulin

Un invité sera présent à la prochaine réunion de l'Afées du mardi 17 avril à l'heure et à l'endroit habituel.

Partie de sucres Age d'or

Les membres sont invités le 17 avril prochain à la partie de sucre annuelle de l'Age d'or de Saint-Prospère.

Conférences Marie-Réparatrice

Mme Antoinette Robidoux sera conférencière le 18 avril au cercle de conférences Marie-Réparatrice à 14h.

Afées Sainte-Madeleine

La réunion mensuelle aura lieu le 18 avril à 19h 30, au sous-sol de l'église.

Afées Sainte-Thérèse

La réunion mensuelle aura lieu le mercredi, 18 avril, à 19h 45 à la salle paroissiale, alors que Claude Baril expliquera les coupes de viande.

Courses pour enfants

Les enfants de 3 à 12 ans sont invités à la course aux oeufs le jeudi 19 avril à 18h 30, au centre Jacques-Labadie: les enfants de moins de 3 ans devront être accompagnés de leurs parents.

Age d'or Sainte-Madeleine

Le samedi 21 avril à 19h 30, il y aura un souper suivi d'une soirée dansante pour les membres et leurs amis au sous-sol de l'église.

Parents-secours

Assemblée annuelle des membres le mardi 24 avril à 19h, au centre d'entraide et d'amitié du 521 de la rue Notre-Dame de Cap-de-la-Madeleine: prix pour participation à la création de la mascotte Parents-secours.

Cercle de l'amitié

Le Cercle de l'amitié de Shawinigan-Sud invite tous ses membres à se procurer leurs billets pour le souper de fin d'année qui aura lieu le samedi 12 mai, à l'école Saint-André, à 18h. Les billets seront en vente à partir du 18 avril à la salle communautaire Sainte-Jeanne d'Arc. Bienvenue à tous.

Centre de femmes

"La clarification des valeurs" sera le thème du café-rencontre du 17 avril à 13h, au Centre de femmes de Shawinigan. L'objectif est de permettre aux participantes d'explorer leurs attitudes face aux valeurs, de comparer leurs valeurs à celles des autres. La personne ressource sera Pierrette Déziel, stagiaire en psychologie de l'UQTR.

Ferrières Lac-aux-Sables

La réunion mensuelle aura lieu le 18 avril, à 20h, au local habituel.

Rencontre-soleil

Une soirée d'information pour prévenir le crime aura lieu le mercredi 18 avril, à 20h, au Pavillon Saint-Arnaud.

Association Moto-tourisme

Assemblée générale le 20 avril, à 19h 30, à la salle Bellevue du club sportif de la Wayagamack de la rue Jacques-Cartier de Trois-Rivières. Pour informations Gilles Denoncourt 378-2567.

Garde paroissiale Sainte-Cécile

Pour acheter des uniformes par l'objectif de \$1,500 à accumuler, une collecte de dons de bouteilles vide se fera par les maisons de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest du 9 au 20 avril. Les dons sont reçus par Daniel 376-0186 ou Philippe 377-4192: entre 18 et 19h.

Séminaire de croissance

L'Abbé Gérard Marier animera à la chapelle des Soeurs Marie-Réparatrice du 2975 boul. Lavolette les mercredis soir à 19h 30, 25 avril, 2, 9 et 16 mai des séminaires de croissance.

Dîner Accueil féminin

M. Pierre O. Touchette, vice-président des ventes du Canada à la compagnie Venicole, filiale de Seafarm, initiera les membres à la sommellerie lors du prochain dîner des membres de l'Accueil féminin tenu à l'Ancestral le mercredi 25 avril à 19h 15.

Acel Trois-Rivières

Une session de cours débutera le mardi 24 avril à 19h 30, pour se poursuivre les trois mardis suivants. Pour s'inscrire 378-7888.

Cours UQTR

Pour mieux vivre sa grossesse ou recouvrer une meilleure condition physique après la grossesse une session de cours débutera les mardis et jeudis entre 14h et 15h ou entre 19h 15 et 20h 15 animée par Marie Houle au pavillon des sports de l'UQTR. Pour inscriptions 376-5254. Aussi cours de mise en forme du 16 avril au 6 juin les lundis et mercredis entre 13h 30 et 14h 30.

Afées Saint-Tite

Le cercle Afées Saint-Tite tiendra sa prochaine réunion ce mercredi 18 avril, à 19h30, à son local habituel. Le conférencier sera M. Guy Montambault qui parlera du stress. On vous attend en grand nombre.

des photos



(Flageol Photo — Claude Deschênes)

L'école Sainte-Thérèse a fait connaître les noms des plus méritants dans le cadre du 'quizz' du 350e sur l'histoire religieuse de Trois-Rivières. Ci-dessus, Marie-Josée Dorion, Martine Savoie, René Beaudry, président du comité du 350e dans Sainte-Thérèse; René Martin, grand gagnant; René Germain, directeur de l'école; Isabelle Sicard et Isabelle Hélie.



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Fermée depuis déjà plusieurs mois, l'usine de l'ancienne Electro Refractories de la rue Notre-Dame à Cap-de-la-Madeleine a subi les outrages de l'hiver comme le démontre la photo ci-dessus. Laissera-t-on le temps la démolir ou sera-t-elle bientôt vendue? C'est la question que les Madellois se posent.



(Photibo Jean Thibault)

On a souligné les 19 ans de carrière de pompier de M. Roland Latour à Grand-Mère. Ci-haut, réunis à cette occasion de gauche à droite: MM. Claude Bourassa, responsable des activités récréatives; Robert Dufour, directeur du service des incendies; Maurice Comtois, président du syndicat; Roland Latour, Jacques Lampron et Maurice Bonamie, directeurs du comité récréatif.



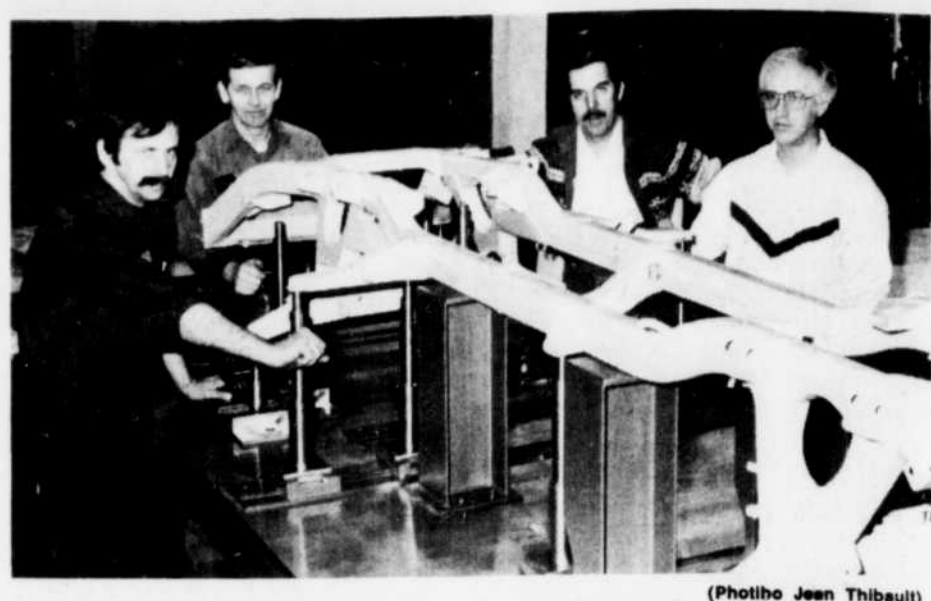
(Flageol Photo — Claude Deschênes)

C'est au cours des derniers jours que s'est tenu le gala annuel de personnalité et d'expression de l'Ecole commerciale de Cap-de-la-Madeleine. L'événement se tenait au Pavillon Mauricien. Mlle Sylvie Duguay (ci-dessus) l'a emporté sur quatre autres concurrentes. A gauche, M. Pierre Martel.



L'Association de l'Ordre des optométristes de la Mauricie a rendu hommage au Dr Maurice Lanouette pour souligner son 45e anniversaire de profession. Ci-dessus, le Dr Gaétan Deschênes, représentant de l'Ordre des optométristes, le Dr Lanouette, le Dr Jean Gascon, organisateur de la fête, et le Dr Réjean Dessureault, secrétaire de l'association.

(Flageol Photo — Roméo Flageol)



(Photibo Jean Thibault)

Une table d'inspection des véhicules a été confectionnée par FERMEC de Shawinigan pour la compagnie Bombardier. Il s'agit d'un travail de précision qui fait honneur à FERMEC. Sur la photo, on voit de gauche à droite: MM. Jean-Pierre Bournival, superviseur de l'usine; Robert Garceau, secrétaire-trésorier de la compagnie; Henri-Paul Blais, concepteur et directeur de cette réalisation; et Roger Rock, président et directeur général de la compagnie FERMEC.

éphémérides

17 avril

1982 — Au cours d'une cérémonie à Ottawa, la reine Elisabeth II d'Angleterre transfère officiellement les pouvoirs constitutionnels du Canada aux Canadiens.

1981 — Le gouvernement polonais donne son accord à la création d'un syndicat paysan indépendant.

1979 — Blancs et Noirs de Rhodésie se rendent aux urnes pour la première fois ensemble en vue de l'élection d'un gouvernement représentant la majorité noire.

1975 — Les Khmers rouges occupent Phnom-Penh tandis que la guerre du Cambodge touche à sa fin.

1969 — Sirhan B. Sirhan, un immigrant jordanien, est déclaré coupable

d'assassinat sur la personne du sénateur Robert Kennedy.

1961 — Débarquement dans la Baie des cochons, à Cuba, de rebelles qui sont repoussés par les Castristes.

1946 — Le premier ministre Maurice Duplessis donne l'Ungava à l'Iron Ore.

1945 — Les Américains annoncent que le Japon a perdu en une seule journée plus de 200 avions au cours d'attaques-suicides à Okinawa.

1943 — Des bombardiers américains attaquent Palerme en Sicile.

1521 — Martin Luther est excommunié par la Diète de Worms.

Ils sont nés un 17 avril:

1946 — La chanteuse québécoise Michèle Richard.

1894 — L'homme d'état soviétique Nikita Krouchtchev.

1620 — La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, Marguerite Bourgeoys.



Lors du gigantesque tirage de la campagne annuelle de financement de la Croix-Rouge, section de Trois-Rivières, tenu au Carrefour de Trois-Rivières-Ouest, samedi. Ci-dessus, de gauche à droite: Mmes Jeannine Gendron, secrétaire de la section locale; Johanne Bellemare, assistante du directeur des promotions au Carrefour de Trois-Rivières-Ouest; le vice-président exécutif Léopold Alarie et le vice-président de la campagne financière et responsable du tirage, Gaston Pélipin. En avant, le jeune Sylvain Laliberté, de la rue Châteaudun, au Cap-de-la-Madeleine, qui a fait la pige de l'un des trois billets chanceux. Les deux autres jeunes, qui ont pigé les deux autres billets chanceux, ont quitté les lieux trop rapidement mais nous apprécierions connaître leurs noms.

(Flageol Photo — Roméo Flageol)

• Vente de \$2.7 millions

Le millionnaire Charles Bronfman a vendu sa demeure de Westmount à M. Robert Miller, un homme d'affaires de Montréal, pour la somme de \$2.7 millions, a confirmé une société immobilière.

Selon certains agents immobiliers, il s'agit de la deuxième plus importante vente de maison dans l'histoire canadienne. Elle n'a été surpassée que par une demeure de Vancouver qui a été vendue l'an dernier \$2.9 millions.

M. Miller, qui est propriétaire de Future Electronics Inc., une entreprise de distribution d'équipement électronique et de systèmes de données, a acheté la maison le mois dernier de A.E. LePage Services immobiliers Ltée.

"A ce prix, c'était une aubaine, a précisé l'agent immobilier. Sa construction en 1960 avait coûté \$4 millions, aujourd'hui elle coûterait \$7 millions."

Conçue par l'architecte new-yorkais Richard Weinstein, la demeure comporte une piscine intérieure-externe, un espace de rangement pour les fourrures à température contrôlée, un cellier, un générateur auxiliaire.



(Flageol Photo — Claude Deschênes)

Les policiers de la sûreté municipale de Cap-de-la-Madeleine ont tenu à souligner récemment les 30 ans de service de l'un d'entre eux, Jean-Paul Veillet, qui prend sa retraite, cette année. Une petite fête avait été organisée au sous-sol du poste de police. Nous voyons sur la photo: l'agent Jean-Pierre Bettez président du comité des loisirs; M. Veillet et le sergent Robert Thibault.

• Avis aux citoyens

Impôt Canada tient à aviser les citoyens qui désirent avoir des renseignements dans la préparation de leur impôt, que les lignes téléphoniques resteront ouvertes jusqu'à 21h, sur semaine, dans tous les bureaux d'Impôt Canada, jusqu'au 30 avril. A Trois-Rivières, les gens peuvent appeler à 373-2723 ou sans frais à 1-800-463-4413.



(Flageol Photo — Roméo Flageol)

M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, était présent à l'occasion de la remise des prix aux plus méritants du cours de simulation boursière donné à l'UQTR. Ci-dessus, M. Christian Breton, organisateur; M. Lortie, M. Guy Girard, qui a reçu \$500 au nom de l'équipe gagnante, et M. Claude Trépanier, organisateur.

et des mots



(Photibo Jean Thibault)

Une intéressante conférence sur l'industrie du bois au Québec a été donnée par M. Normand Legault, directeur général de l'exploitation forestière à la Consol Bathurst. Sur la photo: MM. Jacques Proteau, Gérald Boivin, Gérald Bellehumeur, Normand Legault et Me François Dostaler. Ce dernier a été choisi la personnalité de la semaine à la Chambre de commerce de Grand-Mère.



(Flageol Photo — Claude Descheenes)

Mme Jeannine Lafontaine a été fêtée, samedi, au Restaurant Nirvana de Trois-Rivières-Ouest, par ses compagnons de travail de Chez Steinberg de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest. Mme Lafontaine, qui a accordé 28 années de service à la firme d'alimentation Steinberg, prend une pré-retraite. Ci-dessus, de gauche à droite: M. Jacques de Montigny, gérant de services; Mme Marie Gélinas, l'une des organisatrices de la soirée en l'honneur de Mme Lafontaine (au centre); et MM. Fernand Paquin, gérant d'épicerie et Jean-Jacques Marchand, gérant des fruits et légumes.

aujourd'hui, c'est mon tour



(Photibo Jean Thibault)

Johanne Matteau, infirmière au centre hospitalier Sainte-Thérèse de Shawinigan.

Le Nouvelliste, mardi le 17 avril 1984

• Le 18 septembre

Le second bébé de la princesse Diana naîtra le 18 septembre, a pronostiqué le journal anglais Mail on Sunday. Le journal cite une "source de Buckingham inhabituelle mais bien informée". Buckingham Palace s'est refusé à tout commentaire. Selon le journal, la princesse aurait réservé une chambre à l'hôpital St. Mary de Paddington pour le 18 septembre. C'est dans cet hôpital qu'était né le prince William, en juin 1982. L'hôpital s'est également refusé à tout commentaire.

• Cessez de fumer

L'Association pulmonaire du Québec, en collaboration avec la station de radio CHIK-99-MF, vous invite à vivre une expérience radiophonique tout à fait nouvelle. Des cours de nuit, pour cesser de fumer, seront diffusés sur les ondes, de minuit à 1h, toutes les nuits, jusqu'au 20 avril. Il y aura de courts messages pour permettre à votre subconscient d'enregistrer des pensées positives et une période d'information.



(Photibo Jean Thibault)

Le coureur de marathon Philippe Latulippe a reçu un hommage particulier au souper du club Optimistes de Shawinigan, pour son périple Alaska / Shawinigan. Sur la photo, nous voyons de gauche à droite, M. Jean-Claude Dussault, lieutenant-gouverneur Optimistes; Mme Lucie Latulippe, épouse du marathonien;

M. Pierre Desrosiers, président du club local, offrant le gilet aux couleurs du marathon; M. Latulippe et M. Mario Gingras, cinéaste qui accompagne le couple jusqu'au départ, en Alaska. La Fondation Phil-Latulippe compte recueillir \$100,000 pour le bénéfice de l'enfance handicapée et sportive du Québec.

Assurance gratuite

Avec chaque véhicule vendu aux États-Unis et au Canada, General Motors va accorder gratuitement à dater du 16 avril une assurance d'un an prévoyant une prime de \$10,000 aux ayants-droits de tout occupant du véhicule qui, bien qu'ayant attaché sa ceinture de sécurité, trouverait la mort dans un accident. Dans un communiqué, le premier constructeur mondial d'automobiles présente sa décision comme un nouvel et important effort pour amener les Américains à attacher leurs ceintures de sécurité.

• Grippe aviaire

Le ministère fédéral de l'Agriculture a dans un communiqué, émis vendredi, prévenu les Canadiens se rendant en Pennsylvanie, au New Jersey, au Maryland et en Virginie, de ne pas se rendre autant que possible sur les fermes de ces états américains, afin de ne pas amener au Canada la grippe aviaire. Cette infection attaque les animaux de basse-cour et on a déjà abattu quelque 12 millions de volailles aux États-Unis. La microbe très contagieuse peut être transportée sous les semelles des chaussures, dans les vêtements ainsi qu'avec les véhicules.



(Photibo Jean Thibault)

Réunis à l'occasion de la visite du député de Chomedey à Sainte-Thérèse, dans le cadre de la campagne de financement du parti libéral du Québec. De gauche à droite: Mme Colette Robert, de Grand-Mère; M. Michel Vennes, président du parti dans Laviolette; Laurier Thibeault, vice-président à La Tuque; et la députée de Chomedey: Mlle Lise Bacon et une amie Thérèse Auclair.



(Photibo Jean Thibault)

Les étudiantes en cours terminal de secrétariat médical de la polyvalente des Chutes de Shawinigan ont participé à un dîner-causerie, animé par Mme Rachelle Ouellette, esthéticienne de la clinique Aubé. Sur la photo, de gauche à droite, Mme Doris Isabelle-Boucher, enseignante, Mlle Rachelle Ouellette, esthéticienne, Mme Louise Gagnon-Maurais, enseignante et Mlle Julie Lessard, étudiante.

c'est un secret de polichinelle

• Carol et sa chambre à air

L'ergothérapeute Carol Stephenson se souviendra longtemps de sa première randonnée cyclotouriste de la saison. La sympathique anglophone d'Ottawa, qui travaille à la clinique de réadaptation sur la rue de la Terrière, fut en effet la seule du club Cyclotour à subir une crevaisson lors de la randonnée dominicale. Mais en femme prévoyante, elle sortit vaillamment sa trousse de réparation. N'ayant que des rustines et aucune chambre à air (la solution rapide), le galant Marc Michaud s'empressa de lui fournir le matériel qui lui manquait. Une fois de plus, l'entraide cycliste faisait ses preuves...

Saviez-vous que les boissons gazeuses RADNOR et RS sont embouteillées à l'eau de source?



• Nébrak en vacances

Après la fin de semaine intensive de ses ateliers de démonstration, l'école de danse Nébrak fait relâche cette semaine. Suite à la présentation de cinq spectacles en trois jours, Claire Mayer a décidé d'accorder un repos bien mérité à ses élèves. Ceux-ci ont fait preuve d'un bel esprit de participation puisqu'ils étaient plus de soixante à s'être impliqués dans l'attente des ateliers de démonstration. Le public a très bien répondu remplissant la salle à pleine capacité les trois soirs de spectacles. Bonnes vacances, les filles!

météo

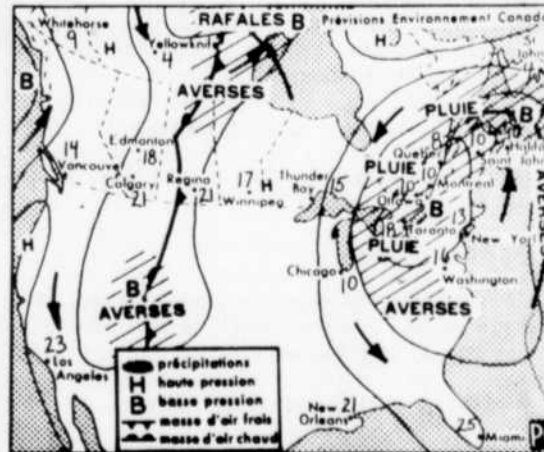
Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des Réservoirs Cabonga et Gouin: un peu de pluie ou de bruine. Vents modérés. Min.: près de 2. Max.: près de 6. Probabilité de précipitations: 50 p.c. Aperçu pour mercredi: plutôt nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: pluie intermittente. Min.: près de 2. Max.: près de 6. Mercredi: possibilité d'averses.

Outaouais: un peu de pluie ou de bruine. Min.: près de 3. Max.: près de 8. Précipitation: 50 p.c. Mercredi: possibilité d'averses.

Montréal, Estrie: un peu de pluie ou de bruine. Min.: près de 3. Max.: près de 8. Mercredi: possibilité d'averses. Région de Montréal. Coucher du soleil, mardi: 18h38. Lever, mercredi: 5h09.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: pluie ou bruine intermittente. Min.: près de 3. Max.: 6 à 8. Mercredi: possibilité d'averses.



Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: pluie ou bruine intermittente. Min.: près de 2. Max.: 4 à 6. Mercredi: quelques averses.

Lac-St-Jean, Saguenay: pluie intermittente. Min.: près de 2. Max.: 4 à 6. Précipitations: 60 p.c. Mercredi: quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Baie-Comau: pluie. Vents modérés. Min.: 0 à 2. Max.: près de 4. Précipitations: 100 p.c. Mercredi: quelques averses.

Gaspé-Parc Forillon: pluie. Vents modérés. Min.: 0 à 2. Max.: près de 4. Précipitations: 100 p.c. Mercredi: averses.

Sept-Îles, Basse côte nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: pluie. Vents de l'est de 40 à 60 km-h. Min.: près de 0. Max.: près de 4. Précipitations: 100 p.c. Mercredi: averses.

Secteur de Natashquan et à l'est: pluie passagère parfois mêlée de neige fondante ou de grésil. Vents de 40 à 70 km-h. Min.: près de -2. Max.: près de 2. Précipitations: 80 p.c. Mercredi: averses.

les marées

17 avril

Batiscan et La Pérade: Trois-Rivières:

basse: 07 h 04	basse: 08 h 34
haute: 11 h 51	haute: 13 h 09
basse: 19 h 39	basse: 21 h 09
haute: 23 h 16	haute: 01 h 34

Champlain:

Soleil:

basse: 08 h 05	Lever: 04 h 58
haute: 11 h 30	Coucher: 18 h 41
basse: 20 h 40	
haute: 23 h 55	



Les groupes folkloriques "les Dans'Amis" de Shawinigan et Shawinigan-Sud, sous la direction de Joanne Bordeleau, ont présenté leur spectacle de fin d'année, dimanche, au Centre culturel de Shawinigan, à 14h et à 19h 30. Pour leur part, les Dans'Amis de Cap-de-la-Madeleine donneront leur spectacle le vendredi 27 avril, à 19h 30, à la polyvalente Sainte-Ursule, et participeront aux fêtes du 350e le 30 juin et le 1er juillet.



(Flageol Photo — Claude Descheenes)

Les rencontres Soleil ont tenu récemment au pavillon Saint-Arnaud une soirée musicale très appréciée: Claudette Girard, Yvette Pelletier présidente du groupe, François Biron, Louise Bellerose publiciste, le Dr Paul Cabana et Rolande Lambert.

Succès du 26e festival de l'érable de Plessisville

PLESSISVILLE (YB) — Les dirigeants de l'édition 1984 du festival de l'érable étaient des plus heureux du succès remporté à l'occasion de cette 26e reprise qui a compté sur une participation populaire qui dépassait parfois même les espérances.

Le président du festival, M. Conrad Isabelle, était d'ailleurs fort heureux, dimanche soir, à la clôture de ce festival qui a débuté le 9 avril dernier. "Pour nous, cela a été parfait. Toutes les activités que nous avons organisées se sont déroulées de façon des plus satisfaisantes."

Au cours de la dernière fin de semaine d'activités, des foules importantes ont été enregistrées sur les différents lieux de festivités. Quelques-unes de celles-ci n'étaient pas à la grille horaire du festival mais la collaboration entre elles et l'organisation du festival ont fait que le tout a remporté un succès qui en a épâté plus d'un. Le Salon du printemps et le Salon de l'habitation, deux des activités non inscrites au programme officiel du festival, sont des exemples de cette collaboration. Ces dernières qui se déroulaient respectivement au centre sportif et aux Galeries de l'érable de l'endroit ont été le site des nombreux visiteurs de passage à Plessisville pour la dernière fin de semaine du festival.

Ce dernier a connu une réussite des plus complètes. Plusieurs milliers de personnes ont assisté entre autres au couronnement de la reine Sylvie Marcotte, aux festivités folkloriques, aux différents repas de cabane à sucre d'érable et aux événements sportifs. Les acériculteurs des Bois-Francs y participent également en grand nombre. C'est un producteur de Victoriaville, M. Claude Bernier, qui a remporté le titre de roi de l'érable.

Le Salon de l'érable a remporté également sa part de popularité. "Ce Salon a été une agréable surprise pour nous. Il nous a apporté une grande joie. La Coopérative des producteurs de l'érable nous a offert leur collaboration pour l'an prochain. Cela fait 26 ans que nous la cherchons. Le prochain exécutif n'aura pas beaucoup de travail à faire pour l'avoir parce que, à la suite du succès de notre exposition de l'érable, ils pourront compter sur leur collaboration," de dire M. Isabelle tout heureux de cette nouvelle. Une trentaine d'exposants d'artisanat et une quarantaine de kiosques de produits de l'érable se retrouvaient d'ailleurs à ce Salon à la salle Saint-Louis, un des centres nerveux de ce festival.

Mais la fierté de M. Isabelle demeure la coupe d'argent de l'Institut international des producteurs de l'érable. "Cela fait 26 ans que nous détenons cette coupe. Personne ne nous l'a enlevée et je pense que nous l'avons encore pour longtemps. Je trouve malheureux que la population ne sache pas que nous détenons ce prix," de nous affirmer M. Isabelle, sous les regards approba-

Activités de la Fête nationale au Centre du Québec

VICTORIAVILLE (JAD) — C'est au Mouvement national des Québécois et à la Corporation de la Fête nationale du Québec, région centre du Québec, qu'a été confiée l'organisation de la prochaine Fête nationale du 24 juin, dans la région des Bois-Francs et de Drummondville. Un protocole d'entente à cet effet a été signé entre les deux organismes et le ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche.

La Corporation régionale a en effet reçu le mandat d'animer et de susciter la participation locale, d'informer la population de l'existence du programme d'assistance financière aux manifestations locales et régionales, d'agir d'organisme-ressource auprès des associations et des groupes de la région et, enfin, de réaliser l'évaluation et la sélection des projets de manifestations qui seront présentés dans les différentes municipalités de la région.

C'est la direction régionale du Loisir, de la chasse et de la pêche qui administrera le programme et effectuera l'évaluation finale des projets.

Quant à la Corporation de la Fête nationale, elle tiendra une assemblée, le 24 avril, au restaurant Roi du steak, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Cette assemblée réunira toutes les personnes intéressées au développement de la Fête nationale.

Construction

Hommage rendu à M. Roland Voyer

par Roger LEVASSEUR

DRUMMONDVILLE — Désirant témoigner d'une façon tangible la retraite de M. Roland Voyer en tant qu'entrepreneur dans l'industrie de la construction, l'Association de la construction du centre du Québec lui rendra un hommage particulier en guise de reconnaissance pour l'inlassable dévouement qu'il a consacré durant plus de 30 ans à l'endroit de son organisme patronal.

Effectivement, M. Voyer qui a œuvré comme entrepreneur en plâtre, stucco et systèmes intérieurs, a joué un rôle prédominant au sein de l'ACCQ en remplissant plusieurs fonctions au fil des ans, aussi bien comme membre, administrateur, trésorier et aussi président lors d'un mandat en 1966.

C'est donc le samedi 5 mai, à la salle du club Les Pieds Légers de Drummondville, que M. Voyer sera fêté par l'ACCQ et ses collègues.

Cocktail, cérémonie et danse avec un orchestre de choix se succéderont au cours de cette veillée où l'on s'attend à une assistance qui dépassera sûrement 200 personnes.

Les membres de l'ACCQ et leurs amis peuvent se procurer des billets pour cette soirée auprès des administrateurs de l'ACCQ, dans les diverses régions du territoire du centre du Québec ainsi qu'au secrétariat de l'ACCQ, au 116 Saint-Lucien à Drummondville.

teurs du maire de la capitale de l'érable, M. Jean-Louis Fredette.

M. Fredette avait d'ailleurs une conclusion intéressante sur le festival. "Tout a été parfait. Le festival a connu ses hauts et ses bas au cours des années, mais Plessisville est reconnue comme la capitale de l'érable et nous savons bien le démontrer. C'est un producteur de Plessisville, M. Pierre Fortier, qui a remporté le titre de producteur de l'année lors du festival gastronomique de l'érable à Montréal." Précisons que M. Fortier s'est vu décerner quatre mentions d'honneur en plus de son titre sur les 4,300 membres de la Coopérative des producteurs d'érable du Québec.

Retour au travail à la Forano

par J.-André DIONNE

PLESSISVILLE — Les opérations à l'usine de la compagnie Forano de Plessisville, qui avaient été perturbées par un lock-out qui a duré sept semaines, devraient reprendre graduellement, ces prochains jours.

Le conflit s'est terminé la semaine dernière après que les parties se furent entendues sur les recommandations d'un conciliateur du ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu. Les travailleurs ont ainsi réussi à toucher une augmentation de salaire

de dix pour cent pour un contrat de deux ans débutant le 1er janvier 1984. La compagnie a aussi augmenté de \$2 par semaine par employé sa participation au programme d'assurances collectives.

Quelques dizaines de membres du Syndicat national de la métallurgie de Plessisville (CSD) ont été rappelés au travail, hier, tant à l'usine qu'au bureau.

Des 450 travailleurs de l'usine qui étaient touchés par le lock-out, seulement 85 pour cent, soit 360 environ, et

peut être moins, pourraient être rappelés au travail, et ce en raison de mises à pied attribuables à la perte de certains contrats par la Forano, durant l'arrêt de travail.

A Plessisville, hier matin, la population commençait à respirer mieux, non pas qu'elle pouvait se reposer au lendemain du Festival annuel de l'érable, mais parce qu'elle attendait, avec impatience, que les cheminées de l'usine de la Forano se remettent à cracher leur fumée noire, signe de la fin d'un autre triste conflit à cette entreprise.



Offres en vigueur jusqu'au samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix.



Lapins de Pâques en chocolat plein 325 g

Délicieux lapin de Pâques en chocolat au lait qui fera sauter vos enfants de joie. Faites-en bonne provision!

PRIX "OFFRE PLUS"

Super achat!

2 pour \$3

Offres Plus

PRIX "OFFRE PLUS"

Rabais de 50%



CORNING

Corelle Livingware à 50% de rabais! Choix de 3 modèles en stock suivi

Article	Prix courant, chac.:	chac.:
Assiettes à pain et beurre	4,25	2,12
Petites assiettes	5,15	2,57
Assiettes à diner	5,75	2,87
Bols à fruits	4,25	2,12
Bols à soupe	4,75	2,37
Bols de service 1 litre	11,95	5,97
Sucriers et pots à lait	16,50	8,25
Plats de service	15,75	7,87



PRIX "OFFRE PLUS"

Rabais de 25%

Polos "Fox" pour juniors

Polyester-coton. Rayés ou unis. 6 à 16.

Prix courant, chac.: 12,78

Au choix: \$9 chac.



PRIX "OFFRE PLUS"

Rabais de 15%!

Chaussures de course

Empeigne en nylon. Hommes: 7 à 11.

Prix courant, la paire: 27,99

22,88 la paire



PRIX "OFFRE PLUS"

Rabais de 15% à 20%

Chaussures de course pour enfants

Empeigne en toile. Modèle avec lacets ou attache Velcro. 8 à 12.

Prix courant, la paire: 12,97 à 13,97

10,88 la paire



PRIX "OFFRE PLUS"

Rabais de 35%!

Bas-culottes "Can-Can"

Tout diaphanes. Arc-en-ciel de teintes printanières. Unitaire.

Prix courant, chac.: 2,25

1,46 chac.



PRIX "OFFRE PLUS"

Rabais de 25%!

Album géant

pour 400 photos 4 x 6 po.

Prix courant, chac.: 19,95

13,96 chac.

Louis Foley de Saint-Stanislas raconte son voyage au Sri Lanka

SAINT-STANISLAS (JMT) — Le club Optimistes local accueillait à son récent souper mixte, un voyageur de chez nous, Louis Foley, qui revient du Sri Lanka (Ceylan) avec un groupe de "Jeunesse Canada Monde". Les convives ont manifesté beaucoup d'intérêt pour l'aventure vécue par ce jeune paroissien au pays du riz et des épices, où il a partagé le simple quotidien des "Sri Lankais" pendant trois mois et demi, dans les montagnes de cette île resplendissante située au sud des Indes et dont la capitale est Colombo.

L'exhibition de quelques vêtements et souvenirs de ce pays ajoutée à la projection de diapositives ont fort bien illustré son récit, montrant les anciens châteaux forts des royaumes médiévaux, les temples bouddhistes, les plantations de thé ou de caoutchouc et les importantes rizières, irriguées par un système millénaire, qui sont à la base de l'industrie agricole dans ce pays à la végétation luxuriante et variée, où tous les travaux sont encore exécutés à force de bras, avec peu ou pas de machinerie, pour favoriser l'emploi des 14,850,000 insulaires qui y vivent sous un régime socialiste.

En bordure de la mer, de grands hôtels sont bondés de touristes qui profitent d'une température idéale à l'année longue, les deux côtés de l'île n'ayant pas leur saison de mousson en même temps. Les prix y sont raisonnables et si un certain luxe entoure les secteurs des "plages à touristes", la population de l'arrière-pays vit satisfaite dans une pauvreté relative, car chaque famille peut cultiver son lopin de terre et ses besoins sont minimes.

Louis Foley était l'un des deux Québécois à faire partie du groupe de sept Canadiens dans ce

projet "Jeunesse Canada Monde". Avec eux et sept "Sri Lankais", il a participé à des échanges culturels en Ontario d'abord, à Binbrooke où tous ont pris part aux travaux communautaires de la localité avant d'aller au Sri Lanka.

A Arrowwawala, petit village de l'île, le groupe a nivelé à la pelle un terrain de jeux, travaillé à la transplantation du riz dans la boue à mi-jambes avec les jeunes du village, tout en discutant de développement international, partageant

le gîte, les coutumes et la nourriture de leurs "homologues" et de leurs hôtes.

Présenté par le président Michel Bédard, ce jeune conférencier de 21 ans, fils de M. Joseph et Mme Yolande Foley, a remercié les Optimistes, les Filles d'Isabelle et le regretté curé Beaupré pour leur aide financière, qui a rendu possible son enrichissant voyage. Cette inestimable expérience donnera une nouvelle orientation à ses études, car il veut désormais se consacrer à l'aide internationale dans les pays défavorisés.



Le confère: clier, M. Louis Foley, et le président du club Optimistes de Saint-Stanislas, M. Michel Bédard.

Garon se rend à la demande des producteurs agricoles

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — Des représentants de la Fédération des producteurs agricoles de la Mauricie et de la Confédération des producteurs agricoles rencontraient, vendredi dernier, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, lequel a finalement décidé de se rendre à leur demande et de contacter son homologue du gouvernement fédéral, M. Eugene Whelan, pour solliciter une aide au nom des producteurs agricoles qui ont subi des pertes de \$10 millions en Mauricie en 1983.

Selon le président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie, qui participait à cette rencontre, le ministre Garon se rendant à la demande des producteurs agricoles, a mentionné qu'une lettre serait donc adressée au ministre Whelan au sujet de ces pertes agricoles non couvertes par l'assurance-récolte.

Cette aide revêtirait le même caractère que celle qui a été accordée aux producteurs agricoles du Nord de l'Ontario. Toutefois, les participants à la rencontre de vendredi dernier s'interrogent encore sur la participation du gouvernement provincial dans le versement des indemnités advenant le fait que le ministre Whelan accepte la demande du ministre Garon.

On se souviendra qu'en ce qui a trait aux pertes subies en Ontario, les deux gouvernements se sont entendus en 1980 pour se partager les frais de l'indemnité versée aux producteurs touchés.

affaires municipales

Sainte-Geneviève-de-Batiscan

par Roger NOREAU

Avis de motion

Deux avis de motion ont été donnés à la dernière séance du conseil municipal pour la préparation d'un règlement relatif au mode de construction des entrées privées et un relatif aux heures d'ouverture du bureau du secrétaire-trésorier au public. Ce bureau sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 11h 30 et de 13h à 16h 30.

Des dons

Le conseil municipal a fait don de \$25 à l'organisation de l'Age d'or et de \$60 à l'organisation du Festival du doré.

Adhésion au CLM

Le conseiller Jacques Dessureault représentera la municipalité au sein du Conseil des loisirs de la Mauricie.

Un responsable

M. Normand Charest a été nommé responsable de l'organisation du concours "villes et villages fleuris".

Nomination d'inspecteurs

MM. Renel Magny, Réjean Lesage et Réjean Brouillette ont été nommés inspecteurs agraires, tandis que MM. Réjean Lahaie et Robert Néron ont été nommés inspecteurs municipaux et de l'environnement.

Demande d'approbation

En vertu de la nouvelle entente Québec-Ottawa, le conseil municipal a adressé une demande d'approbation d'un projet Canada au travail au ministère des Affaires municipales. Ce projet a trait à l'organisation des loisirs.

Woolco

Lis blancs
dans un pot de 6 po.

4⁹⁹
ch.



Plantes
tropicales
dans un pot de 6 po.

5⁹⁹
ch.

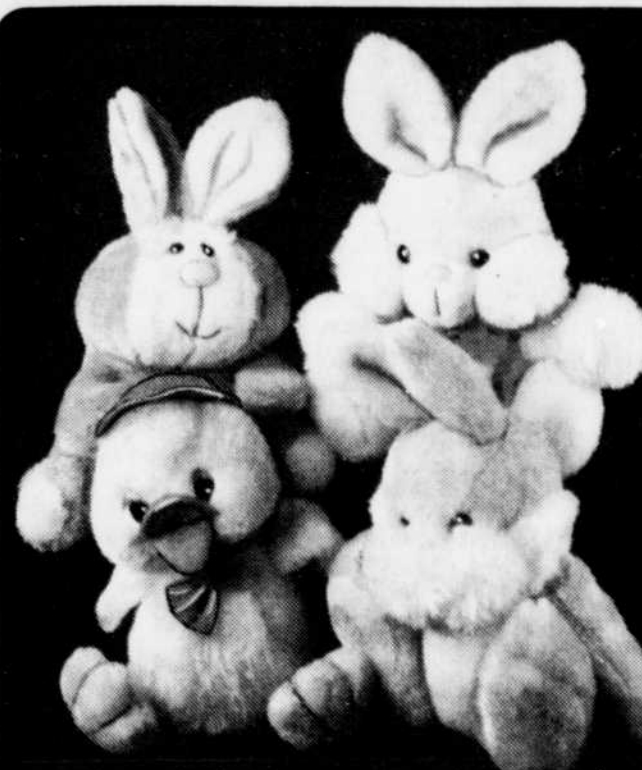


Chrysanthèmes
dans un pot de 6 po.

4⁹⁹
ch.



Occasions week-end de Pâques



Lapins câlins...
de doux compagnons!

Ils feront la joie des enfants!
Choix de rose, bleu, vert et
autres teintes. 23 cm (9 po.).
Prix courant: 9.97

RABAIS DE 25%

7⁴⁵
ch.



Lapins espiègles avec habit
brodé ou doux

"Dressy Betty" 30.1
cm (12 po.)

Prix courant: 12.97

Au
choix:

9⁷⁰
ch.



Articles en cuir
sélectionnés,
pour hommes
et dames

Choix de portefeuilles 5
po. et 6 1/2 po. pour da-
mes. Bordeaux, brun, ha-
vane. Portefeuilles as-
sortis pour hommes.
Brun, havane, noir.

Prix courant,
chac.: 12,86

Au choix:

12\$
ch



Rabais de 5\$! Montres LCD à quartz

Avec 9 fonctions. Une montre
fiable, de précision. Modèle noir,
d'allure sport.
1 an de garantie sur module

Prix courant,
chac.: 19,99

14⁸⁸
ch.

Nordam

Fonctions
spéciales telles:

- affichage 8 chiffres
- alarme
- heures
- minutes
- secondes
- jour
- mois
- date
- cadran lumineux

Prix en vigueur jusqu'au 21 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.



CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h00. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

GALERIES
DU CAP



Une très bonne
raison pour
venir manger
chez ...

Woolco

\$150,000 donnés par Loginove

par Louise PLANTE

LA TUQUE — Une somme de \$150,000 sera disponible pour la rénovation de 25 logements dans le cadre du programme Loginove à La Tuque.

C'est ce qu'a annoncé le député de Laviolette, M. Jean-Pierre Jolivet, en début de semaine.

On sait que le programme Loginove fonctionne de pair avec le programme fédéral Parel et que la ville de La Tuque a demandé à plusieurs reprises au gouvernement fédéral la permission de pouvoir transférer cet argent dans d'autres quartiers que le quartier Saint-Louis où 118 bâtiments, pour un total de 256 logements, ont bénéficié de ce programme depuis 1979.

Alors que le gouvernement provincial a accédé immédiatement à la demande de la ville, le gouvernement fédéral refuse obstinément de faire bénéficier un autre quartier de ce programme de rénovation malgré que le député de Champlain, M. Michel Veillette, appuie la ville.

La question est revenue sur le tapis lors de la dernière assemblée du conseil de ville. Les conseillers municipaux ont suggéré que les gens fassent parvenir leur demande par écrit afin que l'inspecteur de la construction puisse établir un dossier.

Cette année, seulement deux dossiers sont en marche dans le quartier Saint-Louis. Plusieurs demandes sont parvenues au bureau de M. Jean Tremblay, mais comme on se contentait souvent d'un simple appel téléphonique, on peut difficilement avancer un chiffre des demandes provenant des autres quartiers pour le programme de rénovation. Toutefois, ce qu'on peut dire c'est qu'elles sont nombreuses.

Cancer: campagne de souscription

par Louise PLANTE

LA TUQUE — La section locale de la Société canadienne du cancer de La Tuque tiendra sa campagne de souscription annuelle le jeudi 26 avril.

L'objectif de cette année a été fixé à \$3,000. Lors de la dernière année, le comité de bien-être de la Société canadienne du cancer, qui est sous la responsabilité de Mme Mireille Guillemette, est venu en aide de façon régulière à 17 patients et a répondu à 28 demandes.

Une somme de \$1,363 a été consacrée à l'aide financière pour le transport de certains patients à des visites de contrôle à des centres spécialisés. Du matériel médical a également été fourni sur une base régulière.

Le budget 1984 de la SCC prévoit que \$1,813,837 seront consacrés à la recherche scientifique tandis que \$702,072 iront à l'éducation, \$510,168 en services aux patients et \$565,410 en frais d'administration et frais de campagne.

M. Pierre-André Philibert, président et trésorier de la campagne de La Tuque, a expliqué que, dans le cadre de la recherche, 13 bourses de recherche et de perfectionnement ont été remises.

Le programme d'éducation de la Société canadienne du cancer prévoit entre autres des projets spéciaux comme des films de même que des dépliants, des affiches, des guides de même que certains cours.

Le budget du service aux patients est réparti entre les pansements, le matériel, le transport, les prothèses, des programmes de réadaptation, des groupes d'entraide et des soins palliatifs.

Le président de la campagne ainsi que le comité local comptent sur la générosité des gens de La Tuque et des environs, qui se manifesteront soit par des dons en argent ou par une aide bénévole, le 26 avril.

Les personnes disponibles peuvent s'inscrire en téléphonant à 523-9579 ou en s'adressant aux membres du comité dont le président est M. Pierre-André Philibert.

Pour les élections

Nouvelle présidente

LOUISEVILLE (JPB) — M. Antonio Yanakis, député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière à la Chambre des Communes, a annoncé récemment au nom du président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, la nomination de Mme Colette LaFerrière-Ruthledge au poste de présidente d'élection pour cette même circonscription électorale.

Mme Ruthledge succédera ainsi à Me Jean-Lin Bonin qui doit abandonner ses fonctions pour des raisons de santé.

La nouvelle présidente d'élection, qui est incidemment âgée de 38 ans, cumule en ce moment la tâche de conseiller à la municipalité de Saint-Félix-de-Valois en plus des fonctions de régent pour les Filles d'Isabelle de cette même localité.

Précisons en terminant que Mme Colette LaFerrière-Ruthledge a complété ses études primaires et secondaires au pensionnat Sainte-Anne de Saint-Félix-de-Valois ainsi qu'à Joliette Business College en spécialité commerciale, après quoi elle a poursuivi deux années en sciences-mathématiques au Cégep de Joliette.

• Heureuse association

VICTORIAVILLE (YB) — Le club Richelieu de Victoriaville s'associe à l'événement Bonjour Printemps pour recueillir des fonds qui serviront au financement de leurs œuvres.

C'est ainsi que les membres et les amis des Richelieu sont invités à prendre part à l'une ou l'autre des épreuves de Bonjour Printemps, soit des courses de 1,6, 3, 5, 10 et 20 kilomètres et à se faire commander pour ainsi recueillir des fonds pour leurs œuvres.

L'an dernier, un montant de \$12,000 avait été recueilli. Cet argent a servi principalement à des camps d'été pour plusieurs centaines de jeunes, à la fourniture de vêtements soit des prothèses et des chaussures, des sièges d'auto pour bébés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, des dépannages et paniers de Noël, des médicaments et soins, des œuvres sportives pour des associations de jeunes et de l'aide aux handicapés physiques et à l'enfance exceptionnelle variable selon les années.

L'objectif pour cette nouvelle campagne est d'inscrire au moins 300 participants et d'amasser \$15,000.



Voici les responsables de la deuxième Exposition agricole de la MRC de Bécancour. Ce sont à l'avant MM. Jean-Côme Morissette, Benoit Tourigny, Guy Saint-Pierre, Réal Gaillardet et Gérard Provencher. À l'arrière, nous retrouvons MM. Raymond Saint-Cyr, Gaétan Bélanger, Jean Baribeau, Daniel Demers et Jean J. Lurin.

En route vers la deuxième Exposition de la MRC de Bécancour

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS (YB) — Les dirigeants de la deuxième Exposition agricole de la MRC de Bécancour ont eu droit à d'excellentes nouvelles lors de leur souper de promotion qui regroupait près de 200 personnes.

En effet, à cette occasion, le député fédéral de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, leur a fait part de la participation du gouvernement fédéral qui sera de l'ordre de \$2,850, par l'entremise du programme Accés Carrière. Cette subvention permettra l'embauche d'un permanent, dans le but de voir à la bonne marche de l'organisation de cette exposition agricole qui se déroulera les 2 et 3 juin.

D'autre part, le représentant de la municipalité de Bécancour, le conseiller Gilbert Mailhot, a assuré la participation de sa municipalité. Cette dernière, qui avait contribué pour un montant de \$5,000 l'an dernier en plus de leur donner quelques

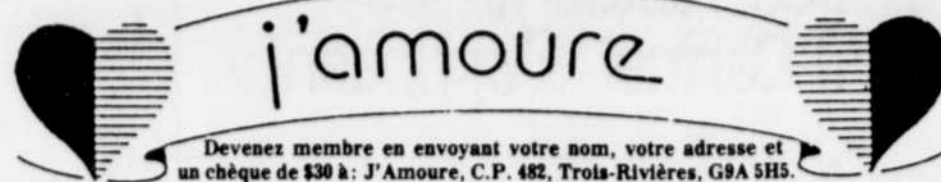
autres services d'ordre technique, a fait part de majorer la subvention d'un montant de \$3,500, pour cette reprise.

Le président de cette exposition a de plus mentionné que les caisses populaires de la région de Bécancour seraient sur le point de s'impliquer dans cette foire agricole. Il a de plus rajouté que l'Association Holstein leur avait assuré sa participation.

Il a également souligné que des demandes de subventions ont été acheminées aux ministères d'Agriculture du gouvernement fédéral et aussi du provincial.

Deux spectacles, quelques manèges et plusieurs activités agricoles sont également prévus aux programmes des activités.

Les responsables dévoileront jeudi prochain les derniers détails de cette deuxième Exposition agricole de la MRC de Bécancour à l'occasion d'une séance d'information.



Devenez membre en envoyant votre nom, votre adresse et un chèque de \$30 à: J'Amoure, C.P. 482, Trois-Rivières, G9A 5H5.

Vogue la galère

L'annonce faite la semaine dernière n'est pas tombée dans des oreilles de sourds. Nous voici inondés de demandes de questionnaires gratuits. Rappelons que vous pouvez faire venir sans frais et sans obligation, les questionnaires et documents d'inscription de J'Amoure afin de les examiner. A ce moment, si vous désirez devenir membre, vous n'aurez qu'à compléter les questionnaires et à y joindre un chèque de \$30.00 pour les frais d'inscription.

Au risque de nous re-répéter, nous désirons faire savoir aux hommes et surtout aux 55 ans et plus, que leur présence est réclamée à J'Amoure par des femmes de plus en plus nombreuses. Messieurs, la balle est dans votre camp; à vous de jouer.

Enfin à tous ceux et celles à qui J'Amoure a apporté d'heureux résultats jusqu'à maintenant, nous souhaitons beaucoup de bonheur. Et nous serions comblés si vous nous écriviez un petit mot pour nous en faire part.

Surprise de moi-même

Écrasée par la solitude? Pourtant non... C'est plutôt que j'ai encore le goût de la vie, que je m'aime et que je sais aimer les autres et les apprécier. Ce que je trouve le plus précieux après la vie: l'amitié. Et l'amitié entre hommes et femmes est plus qu'enrichissante pour des êtres sérieux. Veuve, 60 ans, pré-traitée, sans enfant, c'est probablement ce qui me permet de rêver.

Et quand je rêve je vois des êtres touchés par la vie, si beaux en dedans, et ayant réussi à se faire une bonne échelle des valeurs. En voici un: soigné, libre, sobre, chaleureux, sociable et aimant la vie simple qui permet de s'écouter et de s'entendre. Je me réveille, il n'est plus là. Revient-il? Ce n'est qu'un rêve... Tout de même rêver peut être positif. Qui cesse de rêver, cesse de vivre. Toute belle vie est la réalisation petit à petit d'un beau rêve.

Claire et nette

Je suis une grande jeune femme aux cheveux bruns mi-longs, bouclés, yeux verts-

bleus, assez jolie. Je fais du sport été comme hiver, j'aime le camping, les ballades en auto et aller voir les Expos à Montréal. J'aime la nature. J'aime aussi m'amuser: danser, sortir avec des amis (es), la musique, aller en pique-nique, faire du pédalo sur le lac. J'aime aussi la tranquillité.

Je suis franche, fidèle, sensible, sentimentale, affectueuse, autonome, je sais écouter, débrouillarde, bien instruite, intelligente, croyante, pratiquante, assez bonne cuisinière et canadienne bilingue.

L'homme que je recherche est grand, loyal, fidèle, paisible, d'un physique agréable, en forme, travaillant, assez fort, masculin et viril, à l'esprit de famille, pas jaloux, doux et tendre, sportif (pas de sport tv seulement), responsable, stable, sérieux et aimant le plaisir et les sorties entre amis. Pour lui la femme n'est ni en-dessous, ni au-dessus mais à son côté. Aimer et être aimée.

Grand jeune homme sérieux

Je suis plutôt intelligent, sans être un génie et je laisse rarement paraître mes sentiments ou mes émotions. Pourtant ils sont bien présents.

La jeune fille que je recherche sera intelligente et un peu plus sensible que moi. Je suis privilégié d'avoir un emploi dans une entreprise florissante ce qui m'assure un bel avenir du point de vue financier. Je fais un peu de sport et j'apprécie les spectacles de qualité, le cinéma, la musique et la danse.

Ce qui me manque le plus c'est une douce compagne avec laquelle partager tout cela et qui me ferait aussi partager ses activités...

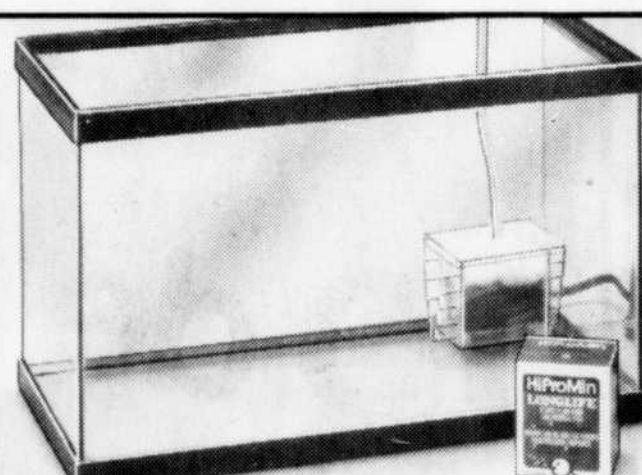
Aujourd'hui je commence à vivre

Étant à la fin de la soixantaine, je suis retraitée mais je parais 10 ans de moins que mon âge. Je suis élégante, j'aime la vie et j'ai beaucoup d'humour. J'ai une solide instruction et je parle bien l'anglais. J'aime la musique, les concerts, le théâtre, la lecture, la couture, la peinture et... mes amis.

Je suis difficile. Mon choix serait d'avoir un compagnon sobre, distingué, instruit, un peu bricoleur, délicat et possédant une auto. Suis-je trop difficile? Je ne crois pas. Je sais que cet homme existe et il doit bien me chercher quelque part. Mais où?



ACCESSOIRES POUR PETITS ANIMAUX, DE HARTZ



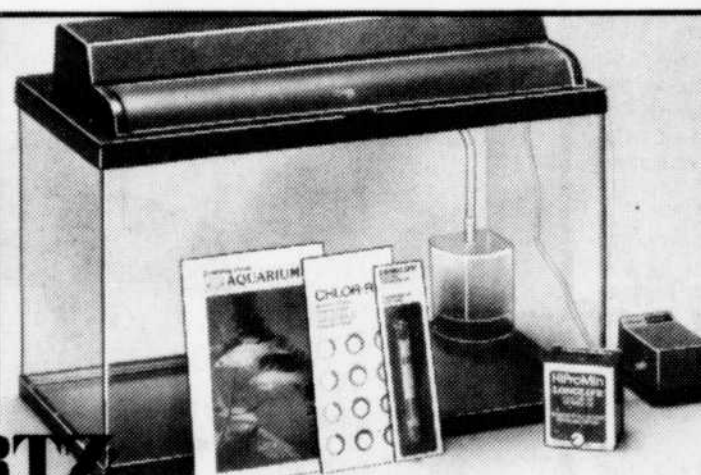
RABAIS DE 2\$!

Aquarium "W" pour junior. Comprend: réservoir en verre 18,2 L, filtre, pompe, nourriture, etc.

Prix courant, le nécessaire: 26,99

24⁹⁹

le nécessaire



RABAIS DE 5\$!

Aquarium pour senior! Comprend: réservoir en verre 37,3 L, couvercle, pompe, filtre, charbon de bois, etc.

Prix courant le nécessaire: 44,88\$

39⁸⁸

le nécessaire



HARTZ

RABAIS DE 30%!

Bocal 2 L pour poisson rouge. Idéal pour le débutant!

Prix courant, chac.: 2,99\$

1⁹⁹

RABAIS DE 50%!

Poisson vidangeur

Prix courant, chac.: 2,49\$

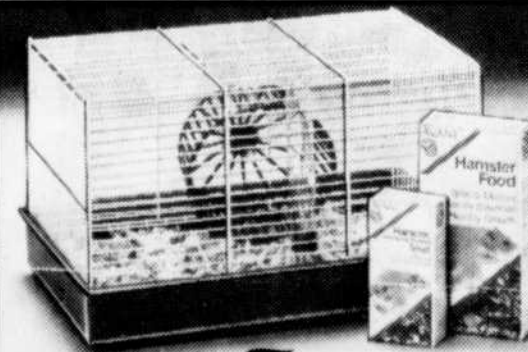
2 / 2⁴⁹

RABAIS DE 70%!

Poisson rouge

Prix courant, chac.: 49¢

2 / 29¢



ACHAT SPÉCIAL

Nécessaire pour hamster. Comprend: cage, nourriture, friandises, copeaux de cèdre, tube. Le nécessaire:

19⁹⁵

RABAIS DE 25%!

Hamsters. De deux petits compagnons! Prix courant, chac.: 3,49\$. Chac.:

2⁴⁹



RABAIS DE 4,99!

Cage et support pour perruche. Toit en plastique brun avec support assorti. 2 perchoirs. 2 auges.

Prix courant, l'ens.: 49,96\$. L'ens.:

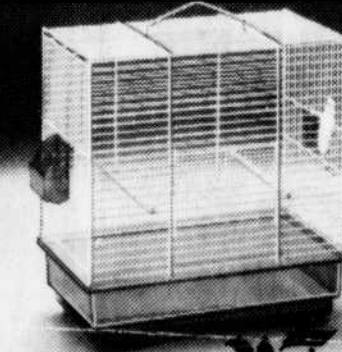
44⁹⁷



RABAIS DE 20%!

Perruches de volière de Hartz. Prix courant, chac.: 16,99. Chac.:

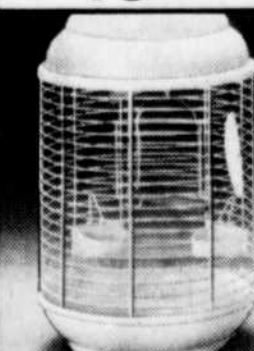
12⁹⁹



ACHAT SPÉCIAL!

Nécessaire pour perruche. Tout ce qu'il vous faut! Comprend: cage blanche robuste 40 x 24 x 40 cm, gravier, graines, friandises, etc. Le nécessaire:

24⁹⁵



ACHAT SPÉCIAL!

Nécessaire pour perroquet. Cage, millet, os de seiche, etc. Le nécessaire:

49⁹⁵



RABAIS DE 45%!

Nourriture "Moist & Meaty" pour chat. Prix courant, chac.: 39¢.

5 / 1\$



RABAIS DE 10%!

Litière pour chat. Absorbe l'humidité. 4,54 kg. Prix courant, chac.: 1,59. Chac.:

1³⁷



Copeaux de cèdre "Avant"

1,4 kg (3 lb). Chac.:

2⁴⁹



CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

GALERIES DU CAP



Une très bonne raison pour venir manger chez...



Des résidents de Mont-Carmel s'opposent

MONT-CARMELO (RN) — L'exploitation d'une nouvelle gravière près du centre de ski à Mont-Carmel soulève l'opposition des résidents du rang Saint-Flavien, qui se disent inquiets pour les sources d'eau potable. Cette opposition a reçu l'appui du conseiller Pierre Bouchard, lequel dans un communiqué, explique sa position.

Selon le conseiller Bouchard, la municipalité n'aurait pas été avisée par l'entrepreneur que des travaux étaient sur le point d'être entrepris pour l'exploitation de cette gravière dont le matériau servira à la réfection de la route 157 et aux travaux sur l'autoroute 40.

Le permis qui a été émis par la municipalité en 1982 au ministère des Transports du Québec, avec l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Commission de protection des sols agricoles, n'avait pas été encore employé par le détenteur. La précipitation avec laquelle l'exploitant de la gravière s'en sert maintenant surprend les résidents et le conseiller Pierre Bouchard.

Celui-ci rappelle que dès l'an dernier et en mars de cette année, le ministère de l'Environnement pressait la municipalité à trouver une solution relativement à la qualité de l'eau des puits Saint-Flavien-Est. L'arrêt de l'approvisionnement en eau potable directement de ce puits était même envisagé par le minis-

tere. A la suite des différentes études déjà entreprises, c'est dans le secteur du centre de ski que le ministère de l'Environnement suggère à la municipalité d'orienter sa recherche. Il semble bien, toujours selon le conseiller Bouchard, que l'endroit mentionné soit l'emplacement idéal pour assurer l'approvisionnement en eau potable du rang touché et, plus tard, de l'ensemble de la municipalité.

"Voilà que maintenant tout cela risque d'être remis en cause si l'exploitation de la gravière se poursuit, menaçant ainsi les sources d'approvisionnement en eau potable qui deviendront inutilisables par la suite", dit le conseiller Bouchard.

Face à ce problème, le conseiller Bouchard, appuyé par les contribuables du secteur, a donc décidé d'entreprendre les démarches qui s'imposent en pareille circonstance afin de trouver une solution qui tienne compte à la fois des intérêts de la population de Mont-Carmel et de la bonne marche des travaux sur la route 157.

Finalement, le conseiller Bouchard invite les gens de Mont-Carmel à discuter du problème avec les représentants municipaux et espère que le conseil municipal en viendra vite à la conclusion que les démarches entreprises doivent être poursuivies par l'ensemble du conseil municipal.

Les producteurs d'agneaux poursuivent le Fédéral

CAP-DE-LA-MADELEINE (RN) — La Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec a décidé d'intenter des poursuites judiciaires contre l'Office de stabilisation des prix agricoles du gouvernement fédéral pour une somme qu'elle considère due aux éleveurs de moutons du Québec, c'est-à-dire \$209,471.

Outrée que les rencontres avec M. Whelan n'aient toujours rien donné en trois ans, la FPAMQ a décidé de porter le débat sur le plan juridique afin que justice soit rendue.

La Fédération rappelle qu'en 1981, en Ontario, 1.254 éleveurs ont reçu \$285,000 dudit office contre 52 éleveurs seulement au Québec qui ont reçu la somme totale et ridicule de \$9,900. M. Whelan prend prétexte que les éleveurs du Québec ont déjà reçu une compensation du gouvernement provincial.

La Fédération rappelle encore qu'en 1980, les producteurs de porcs de l'Ontario avaient reçu une compensation du Fédéral malgré des paiements provinciaux de stabilisation. Selon elle, M. Whelan cherche-t-il simplement à poursuivre l'éternelle chicane fédérale-provinciale ou est-ce parce qu'il n'ose pas faire des précédents avec des producteurs d'Ontario?

Gel temporaire des contraintes budgétaires dans les CH

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — Les contraintes budgétaires qui devaient entrer en vigueur sous peu dans les centres hospitaliers de la région 04 sont temporairement gelées tant que le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région 04 n'aura pas rencontré les autorités du ministère des Affaires sociales le 19 avril.

En effet, le directeur général du CRSSS-04, M. Jean-Yves Dessureault, a confirmé au Nouvelliste que le ministère des Affaires sociales avait demandé aux directions régionales des CRSSS de surseoir à ces contraintes tant qu'il n'aurait pas entendu les récriminations des CRSSS. Il s'agit là d'une victoire momentanée des conseils régionaux devant l'unilatéralisme du MAS qui avait décrété ces coupures sans même en aviser le milieu. Ce geste avait d'autant plus choqué les CRSSS qu'il ne devait plus y avoir de coupures semblables cette année.

Il ne faut cependant pas croire que les coupures vont tomber. A ce sujet, M. Dessureault estime que le MAS maintiendra

globalement sa décision mais qu'il pourrait cependant l'adapter aux situations spécifiques de chacune des régions.

Près de \$1 million

La région 04, une région réputée sous-équipée, écope durablement de ces nouvelles contraintes. En effet, c'est un montant de \$988,000 que le MAS veut garder dans ses coffres. En fait, les directives du MAS sont de sabrer \$267,000 au niveau de l'encadrement (cadres) dans les centres hospitaliers, \$503,000 pour les autres dépenses et le MAS se garde une marge de manœuvre de \$218,000.

Vues autrement, ces contraintes représentent \$705,000 pour les soins de courte durée, un secteur continuellement visé depuis quelques années, \$253,000 pour les soins prolongés et \$30,000 pour les soins psychiatriques. Or, au niveau des soins de longue durée, M. Dessureault souligne qu'on a déjà suffisamment diminué sans y ajouter encore, d'autant plus que la priorité cette année devait être accordée aux personnes âgées. En fait, explique le directeur général du CRSSS-

04, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

En raison de cette rencontre au sommet le 19 avril, il est évident que les centres hospitaliers n'ont pas eu le temps encore d'analyser l'impact de ces contraintes sur leurs services et qu'ils attendent le résultat de ces pourparlers avant d'envisager quelque décision que ce soit.

Chose certaine, tout le monde appuie le CRSSS-04 dans sa présente démarche et souhaite que le MAS consente à relâcher davantage les cordons de la bourse.



(Flageol Photo — Terry Charland)
M. Jean-Yves Dessureault




15% à 35% de rabais!

Blousons sport pour hommes et garçons

Vive le printemps! Woolco vous propose une mode légère et décontractée pour faire peau neuve. Hommes et garçons: P. à TG. Prix courants, chac.: 24⁸⁸ à \$45

\$19 à \$29

chac.

Prix en vigueur jusqu'au 21 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix!



CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

GALERIES
DU CAP



Une très bonne raison pour venir manger chez ...






6 1234 5678 901
CLAUDE ROY

Au congrès de l'UMQ

Un climat de meilleure entente pour tous - Gilles Grondin

par Michel LAMARRE

SHAWINIGAN-SUD — Appelé à commenter le récent congrès annuel des membres de l'Union des municipalités du Québec, le maire de Shawinigan-Sud, M. Gilles Grondin, a affirmé, à l'issue de la réunion régulière du conseil municipal, que la nomination du nouveau ministre des Affaires municipales du

Québec, M. Alain Marcoux, avait permis aux municipalités et villes d'avoir un "meilleur climat d'approche", face aux problèmes municipaux.

Pour M. Grondin, les dernières assises annuelles de l'UMQ ont véritablement permis un "déblocage" concernant les relations entre le ministère des Affaires municipales et

les représentants des villes et des municipalités du Québec.

Le maire de Shawinigan-Sud a révélé, par ailleurs, que le nouveau ministre des Affaires municipales du Québec, M. Alain Marcoux, semblait avoir une meilleure ouverture d'esprit concernant le projet de Loi 38 visant à permettre au gouvernement du Canada d'offrir des sub-

ventions aux villes et aux municipalités pour réaliser divers projets communautaires sur le territoire québécois.

De plus, le maire Grondin s'est dit surpris de constater que le ministre Alain Marcoux avait également été sensible vis-à-vis la Loi 125 (Loi sur l'aménagement du ter-

ritoire), loi qui cause présentement d'innombrables soucis aux administrateurs municipaux en vue de planifier leur territoire respectif.

Enfin, le maire de Shawinigan-Sud a déclaré que les récentes discussions entre représentants municipaux des villes et des municipalités avaient permis pour tous et cha-

cun de connaître véritablement les problèmes et les aspirations de ces deux entités de gouvernement municipal, ce qui pourra permettre une meilleure compréhension de part et d'autre face aux revendications auprès du gouvernement du Québec et particulièrement vers le ministère des Affaires municipales.

Woolco
Boutique
des produits
cosmétiques

SUPER SOLDE

Shampooing



"Clairol
Essène"
350 mL
2.59
chac.



33% EN PRIME
Shampooing ou
revitalisant
"Organics"
de Fabergé
450 mL et 150 mL
en prime.
2.49
chac.



RABAIS DE 50%!
LUNETTES DE SOLEIL "RIVIERA"

Rabais de 50%! Sélection de lunettes "Riviera", style pilote pour hommes ou monture en plastique pour dames. Prix courant, la paire: 16\$ à 18\$
8\$ à 9\$
la paire



Shampooing
ou
revitalisant
"Finesse"
300 mL
2.49
chac.

"Efferdent"



pour
dentiers.
66 comprimés
1.99
chac.



Lotion
"Soins
intensifs"
de Vaseline.
500 mL
2.69
chac.



Eau
dentaire
"Scope"
750 mL
3.19
chac.



PRIME de GILLETTE
Cartouches à
raser "Trac
II" ou
"Atra". Pa-
quet de 5 et 1
en prime.
1.69
chac.



Fixatif
"French
Formula"
400 mL
1.89
chac.



Dentifrice
"Crest"
100 mL
1.33
chac.



Savonnets
"Irish
Spring"
3 de 95 g
1.29
chac.



Serviettes "Maxi-minces" de Tampax
Ordinaires ou
avec désodori-
sant. Paquet de
30.
3.79
chac.



"Aspirin"
100 comprimés
1.99
chac.



Poudre
Johnson's
pour bébés
400 g
2.39
chac.



"Super Curling Iron"
Modèle C1-1 ou
"Super Curling Brush"
Modèle C1-B
Indicateur témoin,
cordon pivotant,
bout ne chauffant
pas.
5.99
chac.



RABAIS de 25%!
Rabais de
25%! Sélection
complète de
brosses à che-
veux "Tip
Top". * 25%
de rabais sur
les prix cour-
rants.



"Topol"
pour dentiers. A la
menthe ou au
flor. 100 mL
3.99
chac.



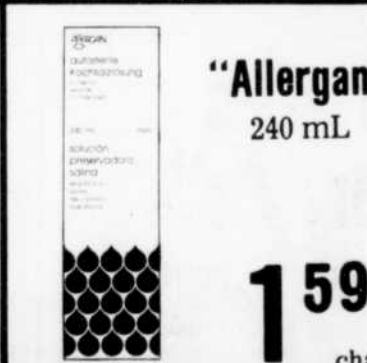
Pansements
Plastique
Woolco
100 pansements
Paquet de 100
1.69
chac.



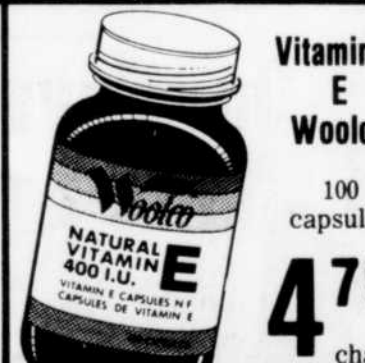
Shampooing
"Woolco" à
contrôle
distinctif
350 mL
99¢
chac.



Gelée pour les cheveux
"French
Formula"
Ordinaire ou
extra-fixatif.
550 g.
2.29
chac.



"Allergan"
240 mL
1.59
chac.



Vitamines
E
Woolco
100 capsules
4.79
chac.

RABAIS QUOTIDIENS

SUR LES PRODUITS COSMÉTIQUES ET LES
PARFUMS EN PLUS D'OFFRES SPÉCIALES SENSAS!

PRODUITS COSMÉTIQUES "MAXI"

Sélection de pro-
duits les plus po-
pulaires compren-
ant les teintes
printanières. 25%
de rabais sur les prix
courants.



25% de RABAIS
25% de rabais sur les prix courants.

PRODUITS COSMÉTIQUES "MAYBELLINE"

Sélection de pro-
duits les plus po-
pulaires compren-
ant les teintes
printanières. 25%
de rabais sur les prix
courants.



NECESSAIRE DE MAQUILLAGE "NINE
DRAGONS" DE "IXINE"
Prix courant, chac.: 7.99
5.99
chac.



RABAIS de 25%
PRODUITS COSMÉTIQUES "AZIZA"
Ombres à paupières "Silks and Satins"
pour le printemps et mascara "Aziza".
25% de rabais sur les prix courants.



RABAIS
DE 20%!
Lotion "10-0-6" de
BONNE BELL.
480 mL.
Ordinaire.
Offre de fabricant.
chac.: 6.59.
Légère.
Offre de fabricant.
chac.: 7.59



OMBRES À PAUPIÈRES "SHADOW
FRANÇAIS"
D'HELENA RUBINSTEIN
Teintes à la mode.
chac.



30% de RABAIS*
MARIE FRANCE
Rouge à
lèvres, fard,
ombres à pau-
pières de tein-
tes chatoyan-
tes pour le
printemps.
*Sur les prix
courants.



VERNIS
À
ONGLES
"C'EST
PARFAIT"
DE CUTEX
Teintes printanières 10 mL.
Prix courant, chac.: 1.99
Dissolvant à vernis 200 mL.
Prix courant, chac.: 2.49
1.39
chac.



30% de RABAIS
NECESSAIRE DE MAQUILLAGE
"GRAND CLASSIQUE"
de SONORA
Prix courant, chac.: 12.99
8.99
chac.



RABAIS de 30%
NECESSAIRE "ULTRA KRAZY NAILS"
Prix courant, chac.: 8.99
NECESSAIRE "FIBRELLE"
Prix courant, chac.: 5.49
5.99
chac.



BAIN FACIAL
"APRI"
Nouvelle
formule
120 mL
3.79
chac.



ROUGE À LÈVRES
"YARLEY"
Teintes à
la mode.
1.29
chac.



OMBRES À PAUPIÈRES "SHADOW
FRANÇAIS"
D'HELENA RUBINSTEIN
Teintes à la mode.
chac.



RABAIS de 25%!
KOHLS ET
CRAYONS À
LÈVRES
"DAREE"
Teintes à la mo-
de.
Prix courant, chac.: 1.99
1.49
chac.



MIROIR ÉCLAIRE
ET JEU DE PINCEAUX
Comprend 5
pinceaux.
4.59
chac.



RABAIS de 50%
ET PRIME!
Ens. cadeau "Chan-
tilly" Comprend
parfums en atomi-
seur, parfum
compact, etc. Prix
courant, l'ens.
22.99
11.49
l'ens.
Lotion hydratante
concentrée "Chan-
tilly" en PRIME.



RABAIS de 20%!
Sélection
complète de
produits "Mu-
get des bois"
de Coty.
Prix courant, chac.: 3.50 à 8.40
2.79
à 6.79
chac.



RABAIS de 20%
et PRIME!
Eau de Cologne
"Jordache" en
atomiseur et
brosses à paupières
"Jordache" en
PRIME. 50 mL.
Prix courant, chac.: 14.99
11.99
chac.



RABAIS de 20%
et PRIME!
Eau de Cologne
"Pure Silk" en
atomiseur de
Yardley et échan-
tillon pour le sac
à main "Pure
Silk" en PRIME.
25 g. Prix cou-
rant, chac.: 8.59
6.79
chac.



RABAIS DE 25%
Ens. cadeau "Love's Baby Soft Love's Cuddles".
Comprend: eau de Co-
logne 20 mL, en atomi-
seur et animal en pe-
luche. Prix courant,
chac.: 8.59
4.89
chac.

Profitez de nos rabais quotidiens sur la plupart des parfums et des produits cosmétiques.

Prix en vigueur jusqu'au 28 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

Woolco

CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30.
JEUDI et VENDREDI de 9h30 à 21h SAMEDI: de 9h à 17h.

GALERIES
DU CAP

LE
REPAS
\$2

Une très bonne
raison pour
venir manger
chez... **Woolco**



Steve Penney prend bien soin de ne pas perdre la rondelle de vue pendant que Larry Robinson surveille attentivement Louis Sleigher, et Jean Hamel veille au grain au cours de la première période.

sports

Le héros du match

Bergeron se félicitait d'avoir réinséré Berglund

Par ANDRÉ BELLEMARE

MONTREAL (PC) — "Après le tir de Jean-François Sauvé, j'ai saisi la rondelle et, voyant une ouverture dans le haut du filet, j'ai tout de suite décoché un lancer frappé," a raconté le Suédois Bo Berglund après avoir enfilé le but de la victoire à la troisième minute de jeu en prolongation, hier soir au Forum.

Le héros du match a ainsi permis aux Nordiques de revenir dans la Vieille capitale avec deux gains contre autant de revers dans la série quatre-de-sept contre le Canadien.

L'entraîneur Michel Bergeron se félicitait de la décision de réinsérer Bo Berglund dans l'alignement après l'avoir laissé de côté dimanche. "Bo est un marqueur qui possède un tir précis, et c'est pourquoi j'ai décidé de le faire jouer de nouveau ce soir," a-t-il expliqué. La veille, c'est la recrue Paul Gillis

qui avait pris la place de Berglund. Gillis préconise un style de jeu robuste, et on prévoyait probablement du jeu rude dimanche. Mais comme les Nordiques n'avaient compté qu'une fois, il fallait mettre l'accent sur l'offensive, et toutes les chances de son bord.

Il s'agissait d'une première victoire en prolongation en 16 occasions depuis le début de la saison. En calendrier régulier, les Québécois n'avaient pas réussi une seule fois à l'emporter, subissant cinq revers.

Le but victorieux a été l'oeuvre d'un quatrième trio formé de Berglund, Sauvé et McKegney.

"Nous n'avons pas pensé du tout à notre fiche en prolongation lors de la saison régulière. Tu ne penses pas à cela dans le vestiaire. Je veux remercier Bo pour le beau but qu'il a marqué, a dit Wilfrid Paiement qui a disputé son meilleur match contre le Canadien en série. Il fallait attaquer dès le

début de la période de prolongation et c'est ce que nous avons fait," a-t-il ajouté. Les Nordiques ont tiré quatre fois dans les trois minutes contre une seule pour leurs rivaux. Des cris de joie.

Cette victoire durement arrachée sur la patinoire du Forum a été saluée par des cris dans le vestiaire des Nordiques. Avant d'y mettre les pieds, on pouvait entendre les joueurs hurler leur satisfaction. Sur la patinoire, après le but vainqueur, on a vu un Blake Wesley frapper de grands coups avec son bâton sur la rampe.

Michel Goulet paraissait plus heureux que la veille même s'il n'a pas encore réussi à secouer sa léthargie. Il pensait d'abord aux intérêts de l'équipe. "Il fallait gagner absolument ce match pour arriver à Québec avec chacun deux victoires. Une victoire très importante que peu de gens prévoyaient à cause de notre peu de succès," a dit Goulet.

En prolongation, 4-3

LES NORDIQUES ÉGALENT LES CHANCES

Par GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — Le Suédois Bo Berglund a déjoué Steve Penney à exactement 3:00 de la première période supplémentaire hier soir quand il a permis aux Nordiques de Québec de disposer du Canadien de Montréal 4-3, et ainsi d'égaliser les chances 2-2 dans la série finale de la section Adams.

Berglund a donné la victoire aux Nordiques quelques secondes seulement après que Penney eut frustré Jean-François Sauvé parvenu seul devant lui.

Les Nordiques en étaient à leur première victoire en supplémentaire cette saison, après avoir perdu cinq fois et annulé à 10 reprises.

C'est un but de Randy Moller, à la suite d'une belle pièce de Peter Stastny en troisième période, qui a créé l'égalité.

Les tris de Peter Stastny, Paiement et Goulet pour les Nordiques, et Guy Carboneau, Mario Tremblay et Bob Gainey, pour le Canadien, ont été utilisés à profusion au cours de cette rencontre.

Le Canadien a eu besoin de seulement cinq tirs au filet en première période pour prendre une avance de 2-0, grâce à des buts de Ryan Walter et Guy Carboneau.

Il s'agissait de la septième fois en autant de matches éliminatoires que le Canadien réussissait le premier but de la rencontre. Le lancer de Walter, dirigé de la ligne bleue, semblait inoffensif, mais Daniel Bouchard avait la vue voilée. Sur ce but, le gardien Steve Penney a obtenu une deuxième mention d'assistance dans les séries.

Le but de Carboneau a été réussi à 10 secondes de la fin, alors qu'il a fait dévier un lancer frappé de Larry Robinson.

Indiscipline

Les Nordiques ont fait preuve d'indiscipline au cours de ce premier vingt, Louis Sleigher, Alain Côté puis Peter Stastny, à l'endroit de Guy Carboneau, ayant asséné des coups de coude inutiles.

Les Québécois ont cependant pris le contrôle de la deuxième période, au cours de laquelle ils ont presque constamment évolué dans le territoire du Tricolore, pour réduire la marge à 3-2.

Wilfrid Paiement et André Savard, en fin de période, ont réussi les buts des Nordiques, séparés par le quatrième but en série de Mario Tremblay, qui a déjoué Bouchard d'un faible lancer du revers lors d'une échappée. Sur l'heure du midi, Tremblay boitait encore à la suite d'une blessure subie la veille.

Après deux périodes, le Canadien n'avait dirigé que huit tirs au but, contre 22 pour leurs adversaires.

Le Tricolore a cependant doublé son nombre de lancers en moins de huit minutes au troisième vingt, mais sans parvenir à tromper la vigilance de Bouchard.

Bob Gainey a atteint le poteau sur un lancer frappé.

Randy Moller a provoqué l'égalité à la 12e minute de jeu, et les vraies bonnes chances de marquer ont été rares jusqu'à la fin.

"On n'avait pas d'affaire à perdre"

— Guy Carboneau

Par GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — Steve Penney a donné le crédit à Bo Berglund sur le but qui a procuré une victoire de 4-3 aux Nordiques en période supplémentaire hier au Forum.

"Je n'avais pas la vue voilée, a-t-il admis. Un défenseur (Craig Ludwig) m'était tombé dessus, et je venais tout juste de me relever, de sorte que j'étais peut-être dans le fond de mon filet. Mais peu importe, ce fut un très bon lancer."

Penney venait de réussir un brillant arrêt contre Jean-François Sauvé, lors d'une échappée à deux contre un, avant de céder devant Berglund, sur un tir frappé d'environ 25 pieds.

Convenant que le Canadien avait mal joué en deuxième période, Penney a ajouté que Daniel Bouchard avait sauvé les Nordiques au troisième tiers.

Pour Guy Carboneau, toujours franc, le Canadien "a arrêté de travailler en deuxième période. Peut-être qu'on se pensait un petit peu trop bon, a-t-il ajouté. Les Nordiques lançaient la rondelle au fond de notre zone et on les

laissait aller. Steve Penney a fait son ouvrage, mais on n'était pas capable de sortir la rondelle de notre territoire."

Quand quelqu'un lui a souligné que le Tricolore n'avait pas à rougir de sa défaite, Carboneau l'a corrigé en rappelant que "l'on avait l'avantage 2-0 puis 3-1. On n'avait pas d'affaire à perdre."

EN BREF...

Chez le Canadien, on a vu le même alignement que dimanche. Ce qui signifie que Rick Wamsley, Kent Carlson, Ric Nattress, Alfie Turcotte, Bill Root, Steve Shutt et Normand Baron n'ont pas endossé l'uniforme.

Peter Stastny s'est encore laissé emporter au premier vingt quand il a donné un coup de coude à Guy Carboneau peu avant que les Nordiques ne profitent d'un avantage numérique en raison d'une pénalité mineure double à Craig Ludwig. Un autre manque à la discipline de la part du Slovaque qui a nui aux Québécois.

"On leur a encore donné deux buts"

— Jacques Lemaire

Par GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — Après Freddy-le brouillard (Fred Shero), voici l'ère de Coco-le-nébuleux.

Après que Guy Carboneau et Steve Penney eurent déclaré que le Canadien avait perdu le match (4-3 en période supplémentaire) à cause d'un relâchement en deuxième période (3 lancers seulement), l'entraîneur du Canadien, Jacques Lemaire, a prétendu que son équipe avait ouvert le jeu et raté trop de chances de scorer au cours de cette même période.

Lemaire a encore médusé ses interlocuteurs en déclarant que ses joueurs semblaient accuser le poids de la fatigue plus que leurs rivaux alors que le coup de patin plus naturel de la majorité des joueurs des Nordiques était "plus épuisant". Il a également dit que les Nordiques devraient être plus fatigués parce qu'ils ont plus forcé le jeu depuis le début de la série.

Trop de cadeaux

Commentant le but vainqueur de Bo Berglund, qui a soutiré la rondelle à Bobby Smith, Lemaire a dit: "Vous l'avez vu comme

moi; je n'ai pas besoin de l'expliquer." Puis, après une pause, il a ajouté: "On leur a encore donné deux buts, au moins, de cette façon."

Pour Lemaire, le match d'hier a ressemblé étrangement à celui de la deuxième rencontre à Québec.

"On a raté beaucoup d'occasions, a-t-il dit, entre autres au début de la deuxième période, et on aurait pu les sortir du match. Lors de la deuxième partie à Québec, ce fut le contraire: les Nordiques ont raté des chances, et c'est nous qui nous sommes finalement sauvés avec la victoire."

Quant à l'avantage de la glace qui va maintenant aux Nordiques dans l'équivalent d'une série de deux de trois, Lemaire a dit qu'il n'y avait rien là, "surtout pour nous autres."

Après quatre matches en cinq soirs, séparés par un entraînement au Forum, Lemaire a laissé entendre que seulement quelques joueurs seront invités à un exercice léger cet après-midi à Québec.



5

capitals

2



3



2



5



3

• A LIRE EN PAGE 19 •

AVEZ-VOUS FAIT VOTRE INSCRIPTION AU

SUPER OMNIUM PRINTANIER

PLUS DE 8 500\$ EN PRIX DE PRÉSENCE ET DE PARTICIPATION
remis le 12 mai à 20h00

TENNIS 15\$

DOUBLE homme "A"
SIMPLE homme "C"
SIMPLE femme "C"

Dates: 28-29 avril
Date limite d'inscription 23 avril

SQUASH 12\$

SIMPLE (homme et femme) A.B.C.
Dates: 4-5-6 mai
Date limite d'inscription 30 avril



au
TENNIS
INTERIEUR
MAURICEN INC.
475, rue Racine
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(514) 376-1851

Rocheffort blessé

Normand Rocheffort, blessé à une jambe, a dû rater le match d'hier. Il s'agit d'une blessure de plusieurs jours, mais le défenseur n'en faisait pas écho. Cependant, après la partie de dimanche, il souffrait trop pour être en mesure de prendre part au quatrième match de la série. C'est Rick Lapointe qui l'a remplacé. Lapointe en était à une première présence dans cette série... Jimmy Mann et Paul Gillis n'ont pas également joué.

jean
petit

opticien

• LUNETTE • LENTILLES CORNÉENNES

1065, rue St-Prospère, Trois-Rivières 375-2635

PHYSIOTHÉRAPIE

CLINIQUE
FERNAND BOUCHARD
INC.

129, Bourbeau
Cap-de-la-Madeleine
TÉL.: 374-3822
Fernand Bouchard, B.A. Bsc. Msc.
Physiothérapeute membre
CPPQ et ACP



CE SOIR 19h30

HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES

JOUEZ GAGNANT!



ENTRÉE
GÉNÉRALE
2,00\$
Club House 15 suppl.
mentaire. Enfants moins
de 12 ans admis gratui-
tement accompagnés.

LICENCE
COMPLÈTE

Stalder extérieur
ouvert de
1980 à 1980.

Au premier coussin

Le professeur
de Gary Carter
...Pete Rose

Par DANIEL CAZA

NEW YORK (PC) - Lors du camp d'entraînement, on aurait dit au receveur Gary Carter qu'il disputerait trois des 10 premiers matches réguliers de l'équipe à titre de joueur de premier but qu'il ne l'aurait jamais cru.

Pourtant, ce camp est terminé depuis seulement un peu plus de deux semaines, et c'est exactement ce qui s'est produit.

"Les circonstances ont aidé Bill Virdon à prendre la décision de me faire jouer au premier but, a mentionné Carter,

qui est loin de se plaindre de cette situation. Nous avons affronté quatre lanceurs gauchers lors de ces 10 parties."

Carter n'est pas vraiment étonné par le fait que le gérant des Expos l'utilise à cette position. Ce qui le surprend davantage, c'est le nombre de fois que Virdon a remis le chiffre 3 à la droite de son nom sur la feuille d'alignement.

"A ce rythme, je ne serais pas surpris, maintenant, d'entreprendre 25 parties cette année au premier coussin," a-t-il d'ailleurs déclaré.

"Ce n'est pas impossible, s'est, pour sa part, contenté de dire Virdon à cet égard."

"Tout dépendra du nombre de fois que nous affronterons un gaucher, et du comportement général de l'équipe avec lui au premier but, a-t-il ajouté. Jusqu'ici, je n'ai rien à redire du travail de Gary au premier but."

Rose, son professeur

Au cours du camp d'entraînement, le receveur numéro un des Montréalais depuis 1975 s'est préparé physiquement et mentalement à l'éventualité de se retrouver au premier but.

On le voyait alors régulièrement capter des roulants et exercer des relais sous l'oeil attentif de Pete Rose.

Celui-ci lui enseignait la bonne manière d'agir, et se chargeait même de lui botter le derrière lorsqu'il commettait trop souvent les mêmes erreurs.

"Tout joueur de baseball peut beaucoup apprendre de 'Pistol Pete', a indiqué Car-

ter. Rose a évolué à cinq positions au cours de sa carrière, et il sait comment on peut pallier à certaines lacunes lorsqu'on ne joue pas à sa position naturelle."

Carter n'a tellement rien contre le fait de jouer au premier but qu'il souhaite y être utilisé "le plus souvent possible, lorsque cela ne nuira pas au rendement de l'équipe."

"Je constate déjà que mon jeu s'améliore, a-t-il repris. De plus, mon coup de bâton n'en souffre pas, et la direction du club s'aperçoit que Bobby Ramos exécute un boulot convenable derrière le marbre."

"Personnellement, je n'ai donc pas objection à devoir jouer à cette position," a conclu le vétéran âgé de 30 ans.

Et, si jouer au premier coussin pouvait lui permettre de prolonger sa carrière d'une seule saison, ce ne sont pas les partisans des Expos qui s'en plaindront.



Bryn Smith sera opposé à Ron Darling

20 ans plus tard au Stade Shea

NEW YORK (PC) - Les noms de seulement cinq joueurs des Expos figurent aux bulletins de vote distribués au public en vue de la sélection de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale.

Il s'agit de ceux des voltigeurs Pete Rose, Tim Lincecum et Andre Dawson, du receveur Gary Carter, et du joueur de troisième but, Tim Lincecum.

L'an dernier, les noms de huit joueurs de la formation montréalaise apparaissaient sur ces bulletins, soit un par position.

Cette diminution du nombre de joueurs proposés par les dirigeants de la Ligue nationale est causée par les départs d'Al Oliver et de Warren Cromartie, et par le fait que Chris Speier et Doug Flynn n'évoluent plus régulièrement pour les Expos.

Puisqu'il est question des bulletins de vote en vue du choix des étoiles, disons que, depuis 1970, première année où l'on a donné l'occasion aux amateurs de baseball de se prononcer à ce sujet, le nom de Pete Rose n'a jamais été effacé.

Seuls, Johnny Bench et Rod Carew ont obtenu plus de votes que Rose à ce scrutin populaire, et Rose vise de passer Bench d'ici à deux ans.

Il manque un peu plus de trois millions de votes à Rose pour damer le pion à l'ex-receveur des Reds.

Quant à Carew, il est encore actif. Donc, dans la même position que Rose.

A moins que la pluie ne vienne perturber les plans établis à ce sujet, la direction des Mets de New York fera aujourd'hui revivre, 20 ans plus

tard, jour pour jour, le premier lancer effectué par un lanceur des Mets, au Stade Shea.

Pour l'occasion, qui marque en même temps l'ouverture officielle de la nouvelle saison des Mets à domicile, Jack Fisher, qui était au monticule lors du premier duel des Mets au Stade Shea, servira ses offrandes à Dick Schofield, qui agissait en tant que premier frappeur des Pirates de Pittsburgh de 1964.

Le receveur sera Jesse Gonder, et l'arbitre, Tom Gorman.

Cet après-midi, les Expos délégueront Bryn Smith (2-0), qui n'a jamais trop bien paru face aux Mets.

Smith sera opposé à Ron Darling, qui en sera à sa première présence en carrière face aux Montréalais.

Les joueurs de la semaine

Mike Caldwell
et Bruce Sutter

NEW YORK (AP) - Le lanceur gaucher Mike Caldwell, des Brewers de Milwaukee, qui a conservé un dossier de 2-0 et une moyenne de points mérités de 1.65 en 16 manches et un tiers, a été choisi le joueur de la dernière semaine dans la Ligue américaine de baseball.

Dans la Ligue nationale, c'est le lanceur de relève Bruce Sutter, des Cardinals de St. Louis, qui a mérité cet honneur. Sutter a protégé trois victoires consécutives pour les Cardinals, et a pris part à quatre matches. Il n'a permis que deux coups sûrs en cinq manches et deux tiers de travail.



Geoff Smith d'Angleterre qui après 2 heures, 10 minutes et 33 secondes croissait le fil d'arrivée pour ainsi remporter le 88e marathon de Boston



André Viger, un homme d'affaires de 31 ans de Sherbrooke, a distancé tous ses rivaux, hier, pour devenir le premier vainqueur de la section des fauteuils roulants du Marathon de Boston.



Lorraine Moller de Nouvelle-Zélande croise le fil d'arrivée pour remporter l'épreuve chez les femmes avec un temps de 2:29:28.

Geoff Smith et Lorraine Moller remportent le 88e marathon de Boston

BOSTON (AP) - Le Britannique Geoff Smith, un ancien pompier qui essaie de se tailler une place au sein de la délégation britannique qui prendra part aux prochains Jeux olympiques, a remporté hier la 88e édition du marathon de Boston en deux heures, 10:34 minutes, sous la pluie et dans le froid.

La Néo-Zélandaise Lorraine Moller a gagné le marathon féminin en 2:29:28 devant sa compatriote Allison Roe. Les deux compétitrices avaient besoin de bons résultats pour impressionner les sélectionneurs de leur pays en vue des Jeux olympiques.

Smith est un étudiant de 30 ans du Providence College qui était favori pour rem-

porter une épreuve ignorée par plusieurs des meilleurs marathoniens au monde.

Son temps, qui a été officiellement classé 80e parmi ceux de tous les temps, n'a pas approché le record de Boston et la marque mondiale, tous deux détenus par Alberto Salazar - 2:08:51 à Boston en 1982 et 2:08:3 à New York en 1981.

"C'était très venteux", a dit Smith, en ajoutant que sa victoire ne l'assurerait pas d'une place au sein de l'équipe olympique de Grande-Bretagne.

"Mais ça devrait les impressionner, a-t-il ajouté. J'ai été moi-même impressionné. Si le vent avait soufflé derrière moi, j'aurais sûrement gagné de deux à trois minutes."

Un Américain en deuxième place

Smith a devancé l'Américain Jerry Vanasse (2:14:48) et le Colombien Domingo Tibaduiza.

Le mauvais temps a menacé la présentation de la prestigieuse épreuve lorsque d'abondantes averses de pluie sont tombées un peu avant que les quelque 6,800 coureurs prennent le départ. Le ciel s'est dégagé durant la course et la pluie n'a pu être considérée comme un facteur à combattre, mais les marathoniens ont dû composer avec des vents forts.

L'an dernier, Smith avait terminé deuxième au marathon de New York en 2:09:08, ce qui représentait le meilleur temps

parmi les coureurs participant à l'épreuve d'hier.

Il était d'ailleurs le seul marathonnier dont on attendait un temps inférieur à deux heures, 10 minutes.

Smith est aussi un coureur de fond mondiallement reconnu, puisqu'il s'est classé deuxième dans le 10,000 mètres, en 1981.

Smith dit avoir couru de 190 à 200 kilomètres par semaine au cours des derniers mois en vue du marathon de Boston.

Sa mission est d'obtenir une des trois places disponibles au sein de l'équipe britannique de marathon qui sera choisie le 15 mai, deux jours après la marathon de Londres.

Du côté féminin, Roe a dominé durant

une bonne partie de l'épreuve avant de céder le pas à Moller.

Elle était la seule ancienne gagnante parmi les participantes. Elle avait remporté le marathon de Boston en 1981 à l'aide d'un temps record (qui a été battu depuis) de 2:26:46. Cette année-là, elle avait aussi gagné le marathon de New York avec un record mondial (aussi battu) de 2:25:29.

L'absence de plusieurs des meilleurs marathoniens s'explique du fait que les organisateurs du marathon de Boston refusent de verser des bourses aux coureurs, comme le font maintenant plusieurs autres organisations.

Les Voltigeurs au pied du mur

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE - Les Voltigeurs de Drummondville réussiront-ils à remporter une première victoire contre les Voisins de Mario Lemieux?

"A ce que je sache, la série 4 de 7 contre les Voisins n'est pas encore terminée, et tout est possible. C'est aux joueurs à montrer que ce ne sera pas le dernier match, car je n'aimerais pas que cette série se termine aussi rapidement," nous a mentionné l'instructeur Ron Ward avant la pratique qui a débuté à 20h 30 hier soir.

Les Voltigeurs tirent de l'arrière 3-0 dans cette demi-finale 4 de 7, et pour continuer, il n'y a pas de cachette, il faut une victoire, sinon, à l'an prochain. L'équipe locale a perdu ses trois parties au tout dernier moment, à chaque occasion, et les Voisins forment une équipe capable de jouer 60 minutes de jeu.

Pour la joute de ce soir au Centre Marcel-Dionne de Drummondville, elle débutera à compter de 19h 30, et ceux qui ne pourront y assister, elle sera radiodiffusée sur les ondes de CHRD 1480 Drummondville, par le confrère Benoît Thibeault.

C'est Jules Labilloy qui sera devant le filet des Voltigeurs, nous a mentionné Ron Ward. "Il faut gagner quatre parties avant que la série soit finie, c'est comme une partie de golf, il y a dix-huit trous à jouer. Tu ne sais jamais ce qui peut se produire, il suffit de gagner un seul match et la pression est sur l'autre équipe."

Jean-Guy Charbonneau ne sera pas en uniforme

Jean Guy Charbonneau n'a pas écouté les instructions de Ron Ward après le

match de samedi à Laval. "Jean-Guy ne sera pas de la partie, et il sera remplacé par Doug Bailey."

Daniel Berthiaume absent de la pratique

Le gardien Daniel Berthiaume n'était pas à la pratique hier soir. Il nous a été impossible d'en savoir plus. Il semble que Daniel était à Drummondville hier. Son paternel n'a pas trop apprécié la décision de Ron Ward de le remplacer par Jules Labilloy durant quelque 6 minutes, samedi à Laval.

Il faut gagner

Rencontré à l'issue de la pratique, Rock Jutra était bien confiant: "Il faut remporter ce match et retourner à Laval pour poursuivre la série. Je suis prêt pour ce match."

● AVIS IMPORTANT ●

Nous désirons aviser notre distinguée clientèle que contrairement à ce qui est annoncé dans votre cahier "Essai d'aubaines"

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS

AUX HEURES D'AFFAIRES RÉGULIÈRES

LE VENDREDI SAINT: 20 AVRIL 1984

MAGASIN
ASSOCIÉ3795, boul. des Forges, T.N.
Tél.: 378-4045
6 Fusée, Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 378-9646Place de la Mauricie Shawinigan
Tél.: 539-2246
1200, boul. Ducharme, La Tuque
Tél.: 523-7611

DANS LES AUTRES SÉRIES

Les Islanders ont résisté...

LANDOVER (AP) — Clark Gillies a marqué deux buts, et le défenseur Paul Boutilier a récolté un but et deux passes hier lorsque les Islanders de New York ont résisté à un retour des Capitals de Washington en l'emportant 5-2 et prenant ainsi une avance de 3-1 dans la série finale 4 de 7, de la division Patrick.

Le 5e match aura lieu mercredi soir, à Landover, où les Islanders auront l'occasion de remporter leur 18e victoire successive en séries de la Coupe Stanley.

Gillies a marqué son 2e but, son 4e des séries, après que Bob Carpenter et Barry Christian, dans l'intervalle de 34 secondes, eurent réduit l'avance des Islanders à 3-2 et ce, à 5:39 de la 3e

période.

Les Islanders, en quête d'une 5e conquête d'affilée de la Coupe Stanley, avaient pris une avance de 3-0 avant le retour des Capitals.

Bryan Trottier a ouvert le pointage dans la dernière minute de la première période, puis Gillies, Boutilier et Gillies ont marqué dans le 2e engagement.

Mike Bossy a complété le total des Islanders dans un filet désert à 19:01 lorsque Trottier a récolté son 139e point dans les séries de fin de saison.

Billy Smith a effectué 22 arrêts à sa 79e victoire en séries, soit une seule de moins que le record de Ken Dryden.

● North Stars 3 Blues 2

ST. LOUIS (PC) — Le capitaine Brian Bellows, qui a dû abandonner après deux périodes en raison de maladie, a marqué en désavantage numérique et a aidé Keith Acton à marquer, lundi soir, lorsque les North Stars du Minnesota ont supplanté les Blues de St. Louis 3-2 en égalant la finale de la division Norris, 4 de 7, à 2-2.

Tom McCarthy a marqué l'autre but des Stars, en avantage numérique, tandis que Greg Fislowski et Bernie Federko répliquaient pour les Blues.

Bellows vomissait dans le vestiaire avant le match, et il n'est pas revenu au jeu après le 2e engagement.

Minnesota a dominé par 33-26 dans les tirs au but.

Les gardiens Mike Liutt et Don Beaupé ont été tenus constamment sous pression au cours du premier engagement.

Acton a ouvert le pointage dès la 39e seconde de jeu, mais les Blues ont répliqué à 6:08 par l'entremise de Paslawski, un autre ancien Canadien.

● Oilers 5 Flames 3

CALGARY (PC) — Le but de Mark Messier, à neuf secondes dans la 3e période lundi, a conduit les Oilers d'Edmonton à un gain de 5-3 sur les Flames de Calgary et à une avance de 3-1 dans la série finale de la division Smythe, 4 de 7.

Les Oilers ont ensuite concédé un but à Lanny McDonald, mais ont finalement tenu le coup. Dave Hunter a complété le total du match dans un filet désert à 30 secondes de la fin du match.

Hunter, avec un premier but en infériorité numérique, Willy Linds-

trom, en avantage numérique, et Jari Kurri ont complété le total des Oilers.

Eddy Beers et Paul Reinhart ont marqué les autres buts des Flames.

Le 5e match de la série sera disputé à Edmonton mercredi.

Les Flames ont eu le meilleur au cours des 11 premières minutes de jeu, mais sans concrétiser. Hunter ayant même marqué en désavantage numérique à 11:02, ce qui a changé totalement l'allure du match.

Root vante sans hésitation le travail de Jacques Lemaire

Par GUY ROBILARD

MONTREAL (PC) — De tous les joueurs laissés de côté par l'entraîneur Jacques Lemaire depuis le début des séries éliminatoires, Bill Root est celui qui serait le plus en droit de se plaindre.

Après tout, il a été un défenseur régulier tout au cours de la saison, et le duo qu'il a formé avec Jean Hamel a été, dans l'ensemble, le plus fiable du Canadien. Et avec une fiche de "plus 26", Root a facilement dominé tous ses coéquipiers dans ce département, le second, Bob Gainey, ayant présenté une fiche de "plus 10".

"J'ai subi une blessure au mauvais moment, et j'ai été victime des circonstances," a expliqué Root, après s'être entraîné hier matin en compagnie des autres réservistes: Kent Carlson, Ric Nattress, Normand Baron et Steve Shutt. Ce dernier est négligé par Lemaire en dépit d'une production d'un but et deux assistances lors des deux dernières rencontres auxquelles il a pris part, et malgré les difficultés offensives du Canadien.

Mario Tremblay a, pour sa part, visité l'infirmerie et boitait légè-

rement sur l'heure du midi, résultat d'une collision avec Blake Wesley, la veille.

Blessé au mauvais moment

Root a été blessé à une épaule à la fin du calendrier régulier, et comme il en convient lui-même, "l'équipe fonctionne bien avec cinq défenseurs."

"Je suis très déçu de ne pas jouer, ajoute-t-il, mais je comprends la situation. Jacques Laperrière, l'instructeur des défenseurs et des réservistes m'a dit de me tenir prêt, que je serais le premier à sauter sur la glace en cas de blessure ou si l'on décidait de faire appel à un sixième défenseur."

Root estime qu'il jouerait déjà, n'eût été de sa blessure.

Mais pas du tout mesquin, il signale que ses coéquipiers se sont surpassés depuis le début des séries éliminatoires, et il ajoute même que le retour en force d'un Rick Green, qui s'est fait à son détriment, y est pour beaucoup dans les succès de l'équipe.

Et même s'il est ignoré par son entraîneur, il vante sans hésitation le travail de Jacques Lemaire.

Pour les Jeux d'hiver 1986

Shawinigan-Sud ne présentera pas sa candidature

par Michel LAMARRE

SHAWINIGAN-SUD — C'est maintenant définitif! La ville de Shawinigan-Sud ne présentera pas au Comité organisateur des Jeux d'hiver 1986 du Québec sa candidature en vue de présenter un tel événement majeur.

En effet, lors de la séance régulière des membres de l'administration municipale, tenue hier soir, le maire Gilles Grondin a affirmé que devant la décision des responsables du comité de leur candidature, en l'occurrence, le conseiller André Robert, assisté du directeur municipal, M. Charles Mills et de Me Claude Pinard, un bénévole hors pair, les élus municipaux ont décidé, unanimement, de ne pas solliciter la tenue des Jeux d'hiver '86 sur le territoire de Shawinigan-Sud.

Le maire Gilles Grondin, pourtant un fervent défenseur du sport collectif, a signalé que les membres du comité de présentation de la ville de Shawinigan-Sud, avaient soulevé d'intéres-

sants points pour "écarter" la candidature de la ville de Shawinigan-Sud vers la présentation des Jeux d'hiver '86.

Il a signalé, en exemple, le fait que les contribuables de cette corporation municipale devront, en novembre '86, former un nouveau conseil municipal, ce qui lui a fait dire que l'élection d'une nouvelle administration municipale ne pouvait être responsable d'une telle décision administrative, ne sachant pas ceux ou celles qui seront élus ou réélus au sein du futur conseil municipal.

Le maire Gilles Grondin, tout en croyant à la formule de présentation des Jeux du Québec, a toutefois signalé que la date limite pour poser la candidature de la ville de Shawinigan-Sud avait été fixée au 18 mai, mais devant les recommandations du comité formé, les dirigeants municipaux n'avaient d'autre alternative que d'appuyer celles-ci en acceptant de ne pas poser le nom de Shawinigan-Sud vis-à-vis la présentation des Jeux d'hiver '86.

En zone
neutre
par
Robert
Martin



Maintenant une série deux de trois...

MONTREAL — Le match clé...

Tous les observateurs s'accordaient à dire que le vainqueur de ce quatrième affrontement Montréal-Québec allait remporter les honneurs de cette série des "trippes".

Steve Penney était à ce point efficace, que le Canadien semblait se diriger vers une troisième victoire. A l'autre bout, Daniel Bouchard n'était pas l'ombre de lui-même. Trois buts sur seulement huit lancers du Canadien en quarante minutes de jeu.

Le vétéran portier des Nordiques ne l'avait vraiment pas.

Au dernier tiers, cependant, il a su faire amende honorable en sauvant les siens de ce qui aurait pu être une amère défaite — et qui sait si les Nordiques auraient pu être dans la possibilité de se relever après une troisième défaite d'affilée.

Au moment où ces lignes sont écrites, le match n'est toujours pas terminé. Les employés du Forum s'affairent à nettoyer la patinoire pour ce que les anglophones appellent le "Sundden Death".

Que voulez-vous, il faut respecter le "dead line" — le cauchemar des maquettistes — et puis, le "boss" m'a commandé une entrevue "que nous vous livrerons dans notre édition de demain" avec l'ex-gardien des Cataractes de Shawinigan, Steve Penney.

La seule chose qu'il n'ait pas réussie, celui-là, c'est d'inscrire un but. Hier soir, il a été solide en plus de mériter une passe sur le but de Ryan Walter, sa seconde dans cette série. Si Penney demeure la grande surprise de cette série — et des séries éliminatoires en général — l'homme le

plus utile à la cause des Montréalais est encore le vétéran défenseur Larry Robinson. Il ne fait jamais un mauvais jeu — et, il est surtout devenu le "leader" de cette équipe que dirige Jacques Lemaire.

Le rôle, qui d'ailleurs, lui va comme un gant...

Tiens, la période qui débute. Les employés du Forum ont été très rapides à refaire la glace.

Attendons voir...

Au bout de trois minutes, le Suédois Bo Berglund met fin au match... et rétabli, sans aucun doute, l'ordre des choses dans cette série.

Dans le vestiaire des siens, Steve Penney n'apparaît pas abattu. "Après tout, ça prend quatre matches pour gagner cette série. Et puis, ce n'était pas un mauvais but. Chose certaine,

nous pouvons répéter les performances que nous avons accomplies jusqu'ici," disait Penney.

Solidaire à son vis-à-vis, Daniel Bouchard, le portier montréalais, estimait que le gardien des Nordiques avait sauvé le match pour les siens en dernière période — et comment donc!

Maintenant que les Nordiques retournent à domicile, ils ont certes remis toutes les chances de leur côté pour accéder à la finale de la conférence Prince-de-Galles.

Et encore, ils sont parvenus à vaincre le Canadien sans les services de Normand Rochefort. L'athlète trifluvien souffre encore de cette blessure à une cheville.

On efface tout, et on recommence pour une courte série 2 de 3...

La LNH décide de recourir aux tribunaux

MONTREAL (PC) — La LNH a décidé de recourir aux tribunaux pour résoudre un conflit au sujet de la diffusion des matches en provenance des USA au Canada.

La ligue a demandé à un tribunal de Chicago de clarifier l'Entente Trans-Frontière, un pacte sur la TV entre la LNH

le Réseau canadien des Sports, de Toronto.

Ce réseau et la brasserie Molson produisent la Soirée du Hockey au Canada, ce qui, selon l'entente, leur accorde les droits exclusifs de diffuser les matchs américains au Canada sur le réseau Radio-Canada. Molson, propriétaire du Cana-

dien, détient aussi les droits exclusifs sur les matches diffusés du club depuis 32 ans.

Mais l'ETF expire en juin, et Carling O'Keefe Ltd, la brasserie propriétaire des Nordiques de Québec, a acquis les droits de télédiffusion des matches des 14 clubs américains de la LNH sur le réseau CTV dès la saison prochaine.

LA FOURGONNETTE TOYOTA

UNE PETITE MERVEILLE AUX MULTIPLES USAGES...

Un véhicule commercial grandement spacieux.

Ça prenait bien Toyota pour concevoir un véhicule aussi petit et offrant autant d'espace de chargement. Il faut le voir pour le croire. Derrière les sièges du conducteur et du passager, il y a, croyez-le ou non, un compartiment de charge de 155 pi cu... 20% de plus que sa concurrente la plus proche.* Compacte, cette petite merveille d'ingénierie peut aisément être garée dans un garage conventionnel.



Vous pouvez la transformer en camion-atelier pratique et efficace.

PERFORMANTE, ÉCONOMIQUE...

Surprenante, la Fourgonnette Toyota a tout ce qu'il faut pour donner de la performance: une ligne des plus aérodynamiques et un puissant moteur de 2.0 L à injection électronique accouplé à une boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée ou à une boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée. La Fourgonnette Toyota a du cœur au ventre et elle est très économique à l'usage. L'emplacement du moteur à l'avant et la traction arrière permettent une excellente répartition du poids, avec ou sans charge. Pour assurer une maniabilité et une conduite exemplaires, Toyota l'a équipée de barres stabilisatrices et d'amortisseurs à remplissage gazeux à basse pression. Pour faciliter les manoeuvres, sa direction possède un rayon de braquage de 92 mètres/302 pieds.



Un véhicule de transport doté d'un compartiment de charge de 155 pi cu.

ET FIABLE.

Que vous choisissiez la Fourgonnette Standard ou la luxueuse Fourgonnette Toyota LE pour 7 passagers, elle est capable d'en prendre. Construite pour durer, elle est dotée de composantes révolutionnaires, comme des bougies à pointe en platine, qui n'ont besoin d'être changées qu'à tous les 100 000 km. Les services d'entretien étant réduits, vous économisez temps et argent. Chaque Fourgonnette Toyota est appuyée par la solide garantie Toyota de 2 ans ou 40 000 kmselon la première éventualité se limitant au groupe propulseur. Vous pouvez aussi acheter la Protection Extra-Attentive* et couvrir votre véhicule jusqu'à concurrence de 4 ans ou 100 000 km.

Ingénieux, superbe et pratique, c'est vraiment un véhicule à tout faire... une Toyota universelle! Pour acheter ou pour louer une Fourgonnette, voyez votre concessionnaire Toyota dès aujourd'hui.



Un luxueux véhicule offrant espace et confort pour 7 passagers... la Fourgonnette Toyota LE.

OH, ÇA C'EST SENSAS!
TOYOTA

UNIVERSELLE

* La Fourgonnette Dodge Mini Ram

Gérée par la Compagnie de GARANTIE INTERNATIONALE I.V. LIMITÉE

Pour en savoir davantage, voyez votre concessionnaire.



Claude Mongrain



D'un sport... à l'autre

Shawinigan-Sud

Les Pionniers de Shawinigan-Sud, les grands gagnants du championnat régional juvénile CC, représentent une autre formation qui a bien fait lors des championnats provinciaux. Ils ont subi le sort de l'élimination contre Louiseville, samedi dernier.

Atome

Les Dauphins de Nicolet ont été l'une des équipes atome à se rendre loin lors de ces championnats. Ils ont été de bons ambassadeurs dans la catégorie CC.

Les Pionniers du Cap

Cette équipe d'Alain Tremblay, après un premier revers contre l'Outaouais, s'est reprise de plus belle samedi pour remporter une brillante victoire pour, ensuite, perdre honorablement 5-3 dans le midjet BB.

STR

Le Vert et Or a bien failli passer en ronde demi-finale dans le bantam BB, mais il s'est incliné 4-3 en surtemps lors d'un match Daveluyville.

Luc Gauthier

Roland Manseau, tout en vantant le travail de toute son équipe, a tenu à souligner l'apport de Luc Gauthier lors des séances d'entraînement. Trois-Rivières-Ouest a fait très belle figure. Quelques punitions ont fait mal à cette formation au cours de la première période.

Clément Riopel

Un bel hommage a été rendu au coordonnateur Clément Riopel lors du banquet de

samedi dernier au Pavillon des Humanités. Ce champion du marketing a reçu une ovation debout, et tellement méritée.

Réal Godin

Le président ou l'âme dirigeante du festival novice de Shawinigan-Sud, Réal Godin, nous a remis un sac de peanuts comme souvenir de notre passage samedi dernier.

Pierre Desrosiers

Ce dévoué président du club Optimistes de Shawinigan s'est dit emballé de ce qu'il a vu en fin de semaine lors des championnats provinciaux. "Je vivais une première expérience, et je ne regrette pas du tout d'avoir aidé," selon ce bénévole qui exprimait l'opinion de plusieurs nouveaux venus dans la famille du hockey mineur.

Excellent accueil

J'ai eu l'occasion de saluer plusieurs amis du hockey lors de notre visite, samedi dernier, des sites de Saint-Tite, Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud et Cap-de-la-Madeleine. L'accueil a été formidable, et nous en profitons pour leur remercier leur réception tout comme à Louiseville, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Nicolet. J'aurais aimé visiter Daveluyville et La Tuque, mais le temps ne l'a pas permis. Une chose est certaine c'est que les dirigeants de la Fédération et autres visiteurs ont été emballés de ce qu'ils ont vu. La Mauricie est revenue sur la map provinciale non seulement avec des championnats mais sous l'aspect de l'accueil et de la chaleur des siens.

Les arbitres

Plusieurs arbitres et juges de lignes de la Mauricie étaient en poste en fin de semaine lors de ces championnats. Rosaire Guimond en avait plein les bras mais se dit heureux pour ses hommes d'avoir vécu cette expérience.

Tournol Acier-Sorel

C'est l'équipe des Chantiers-maritimes de Sorel qui a remporté les honneurs de cette compétition devant Acier-Sorel au compte de 4-2. Serge Hébert a dirigé l'attaque des gagnants avec deux buts. Serge Latour et Jacques Valois ont été les autres francs-tireurs. Réal Cournoyer et Gilles Pétrin ont répliqué pour les vaincus.

Saint-Louis-de-France

Tous les joueurs de Saint-Louis-de-France désireux de jouer au baseball auront encore une chance de s'inscrire en se rapportant demain au Chalet des loisirs entre 18h et 21h, ou encore samedi de 9h à midi.

Club Richelieu

Des plaquettes seront décernées ce soir aux parrains du club Richelieu pour leur participation, lors des championnats provinciaux du hockey mineur en fin de semaine. Cette remise se fera à l'Auberge de la ville du Rocher.

Patinage artistique

Au cours de la fin de semaine, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Louiseville présenteront leur super gala annuel de patinage artistique. Jaime Eggleton et Manon Maurice seront les invités de Trois-Rivières alors que Charlotte Wong et Garry Beacon seront au centre Jean-Guy-Talbot. Les billets sont en vente chez la majorité des membres des différents clubs.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)
Denis Paul reçoit une plaquette souvenir des mains de Robert Viau à la suite de sa nomination comme président d'honneur des provinciaux au hockey mineur à Louiseville.



Des premiers gagnants en tennis au super omnium pritanier du TIM: Alain Dugas et Sylvie Bégin, en double mixte; Nicole Francoeur (350e), Francine

Lemire et Pierre Moreau, en simple; et Marc Bonna, simple consolation.

(Flageol Photo — Claude Deschesnes)



Au badminton, ces figures ont connu de bons moments en fin de semaine au TIM. On reconnaît Yves Proulx, simple A; Martial Tessier, double A;

Claude Tessier, mixte A; Jacques Brousseau, président; Sophie Cardinal et Richard Berrouard, simple B.

(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

La parole aux amateurs

Deux sons de cloche de Cap-de-la-Madeleine Moineaux et Pinsons

L'été est déjà à nos portes; aussi, le temps est-il venu de donner un coup d'aile sur la saison de hockey atome 8384, avant de remiser patins et chandail.

Tous et chacun savent la liberté qu'ont nos amis les aîlés, il en va de même pour nos entraîneurs atome du Cap.

Pendant la saison hivernale il nous a été donné de voir du hockey à son meilleur, tant par le désir que la volonté et l'effort de nos jeunes, à remporter des victoires.

Je ne peux passer sous silence l'extraordinaire de cette saison. La participation des parents qui, pendant tout l'hiver, ont fait la navette du domicile à l'arène. Ils ont eu à plusieurs reprises à se lever à l'heure des poules pour encourager leurs enfants. A ces parents je dis un gros merci au nom de nos pinsons.

Mon chapeau je désire le retirer en présence des Michel Richard et Jacques Montambeault.

L'amour de ces entraîneurs a été assez grand pour respecter nos jeunes. Ils ont exigé efforts, discipline, et ont su inculquer l'esprit d'équipe, mais l'extraordinaire de la saison c'est surtout qu'ils ont donné à tous et chacun de nos enfants la chance de participer, et du même coup s'améliorer.

L'extraordinaire de la saison c'est que tous en ont bénéficié: parents, enfants, entraîneurs. L'amitié a eu sa place et nous en sommes tous grands.

A cette race d'entraîneurs je lève mon chapeau très haut, et je souhaite à tous nos jeunes la chance d'avoir un jour de tels entraîneurs.

Réjean Côté
Cap-de-la-Madeleine

Merci pour la critique

Je vous remercie tous, les parents de la saison 8384, ainsi que tous ceux qui se sont permis de critiquer le travail que nous faisons.

Vous savez, parfois dans le sport, il y en a toujours pour critiquer sur des choses qu'eux-mêmes n'auraient pas le courage de faire.

Le salaire du bénévole, est-ce la critique négative?

Souvent je pense que le sport c'est ingrat parfois, si les jeunes sont à l'image des parents, quel bel avenir ils ont devant eux s'ils critiquent les dirigeants au travail. Ça va être beau! Je veux aussi remercier les gérants d'estrades qui se sont permis de démolir ce que nous avons fait pour les jeunes en nous critiquant devant les joueurs au lieu de nous aider, par de la critique positive. Vous avez défait ce que nous avions réussi à faire.

Un bénévole c'est celui à qui on demande tout, même voyager les joueurs à l'arène, et qu'on ne reconnaît jamais le dévouement qu'il donne pour nos jeunes. Pour un parent, son fils est toujours le meilleur, mais pour les instructeurs, ils sont tous sur le même pied d'égalité, ils sont quatorze joueurs à former une équipe. Vous savez bien que c'est plus facile de démolir que de construire. Les bêtes noires, il y en a partout, et elles sont plus faciles à trouver que les bêtes blanches. Heureusement que la majorité des parents sont avec les entraîneurs et nous supportent.

Merci aux gérants d'estrades. Les paroles s'envolent, mais les écritures demeurent.

Merci quand même, sans rancune aucune. Bonjour à chacun de vous.

Sportivement vôtre,

Alain Gravel
Cap-de-la-Madeleine

Woolco
CENTRE DU PNEU
ET DE L'AUTO

Hallmark



Woolco
GARANTIE

- ✓ Vérifiez et comparez!
- ✓ Dommages routiers
- ✓ Fabrication, matériaux
- ✓ Et coté des pneus garantis

Vérification et regarnissage des 2 freins à disques (pour la plupart des voitures et camionnettes)



75\$

Freins à tambour (2 roues)

45\$

Main d'oeuvre et pièces additionnelles en sus

- Installation de plaquettes à disque • Usinage des disques • Regarnissage des paliers de roues • Vérification et réglage des freins arrière • Vérification des étriers • Vérification des attaches anti-bruit et de fixation • Vérification des câbles de freins, du maître-cylindre, des tuyaux de freins et de la bande de roulement des pneus • Vérification du frein de stationnement, des feux d'arrêt et des feux témoins • Essai de la voiture sur la route

Prix en vigueur jusqu'au 24 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

Pneus radiaux "Ultra Trac II"

- Pli de polyester pour un roulement plus doux
- Ceintures d'acier pour une meilleure traction
- Comprend les frais d'installation et la rotation tous les 8 000 km. Pneus cotés: 45 mois ou 75 000 km

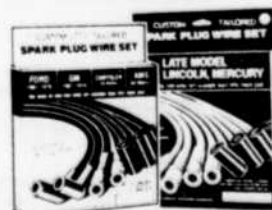
Exemple: P165 / 80R-13
Frais d'installation compris

50⁸⁰
chac.

Dimensions:	Frais d'installation compris, chac.
*P165 / 80R-13	50,80
*P185 / 80R-13	55,90
P185 / 75R-14	58,45
P195 / 75R-14	63,66
P205 / 75R-14	64,40
P205 / 75R-15	69,50
P215 / 75R-14	70,35
P215 / 75R-15	72,90
P225 / 75R-15	75,45
P235 / 75R-15	83,10

*1 pli de polyester et 2 ceintures d'acier

Pour rendez-vous: T.-R.O.: 375-2960
CAP: 375-3111



Rabais de 20%!

Câbles de bougies. Pour système d'allumage électronique ou ordinaire

Prix courants l'ens.: 8,59 à 28,99

6⁹⁷ à 23¹⁹



Esso Extra 10W30

Type "All Season". Dans bouteille en plastique de 1 l.

1²⁷
chac.

Format pratique de 4 l.

5⁰⁸ chac.
Limite de 8 bouteilles ou 2 bidons (8 litres) par client

Woolco

**CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST**

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

**GALERIES
DU CAP**

**LE
REPAS
à \$2**

Une très bonne raison pour venir manger chez... **Woolco**



(Photob Jean Thibault)
Donald Marchand, de Val-Mauricie, gagnant du simple masculin dans la division juvénile.

Badminton scolaire

GRAND-MERE (CM) — C'est la polyvalente Du Rocher qui s'est accaparé la bannière du championnat scolaire en badminton lors des finales régionales qui se tenaient sur les terrains de l'équipe championne samedi dernier.

Le Du Rocher a pu remporter la palme en raison de six premières places sur une possibilité de 10. Les athlètes à surveiller en vue des championnats provinciaux seront Nathalie Lefrançois, du Rocher, en simple cadette; Stéphane Lemay, du séminaire Sainte-Marie, et Donald Marchand de Val-Mauricie en simple juvénile.

On note également la présence de Morten Lindberg, un jeune Norvégien qui étudie à la polyvalente Du Rocher afin d'apprendre notre langue. Lindberg évolue avec Guylaine Gauthier en double mixte dans la catégorie juvénile. Ce championnat scolaire provincial se déroulera à Saint-Eustache les 27-28 et 29 avril.



(Photob Jean Thibault)
Nathalie Lefrançois, gagnante du simple féminin chez les cadettes.

Championnat scolaire de badminton

CATÉGORIE CADETTE

Simple masculin

1. Stéphane Lamy Séminaire Ste-Marie
2. Steve Carpentier Polyvalente Val-Mauricie
3. Yves Coulombe Polyvalente Chavigny

Simple féminin

1. Nathalie Lefrançois Polyvalente Du Rocher
2. Julie Deveaut Louiseville
3. Hélène Poisson Louiseville

Double masculin

1. Patrick Deschamps/Eric Doucet Polyvalente Du Rocher
2. Stéphane Patry/Christian Duchesneau Polyvalente Du Rocher
3. Luc Armstrong/Stéphane René Louiseville

Double féminin

1. Diane Bacon/Annie Lacoursière Polyvalente Du Rocher
2. France Biron/Marie-Josée Bellemare Louiseville
3. Caroline Guillemette/Nathalie Châteaueuv Montfort

Double mixte

1. Annie Thibodeau/Jean Lemoyne Polyvalente Val-Mauricie
2. Michèle Bordeleau/Alain Gignac Félix-Leclerc
3. Chantal Savard/René Lacroix Polyvalente Les Estacades

CATÉGORIE JUVÉNILÉ

Simple masculin

1. Chantal Lemay Polyvalente Du Rocher
2. Lyne Poisson Louiseville
3. Karine Trudeau Collège Marie de l'Incarnation

Simple féminin

1. Donald Marchand Polyvalente Val-Mauricie
2. Sylvain Marchand Polyvalente Les Estacades
3. Harold Simard Polyvalente Chavigny

Double masculin

1. Isabelle Caron/Martine Cossette Polyvalente Du Rocher
2. Nathalie Pratte/Manon Guay Polyvalente Les Estacades
3. Nathalie Dupont/Nathalie Farèse Polyvalente Chavigny

Double féminin

1. Eric Ducharme/Marc Flageole Séminaire Trois-Rivières
2. Jean-François Héroux/Charles Genest Séminaire Trois-Rivières
3. Daniel Paquin/Pascal Morissette Polyvalente Les Estacades

Double mixte

1. Morten Lindberg/Guylaine Gauthier Polyvalente Du Rocher
2. Alain Grenier/Véronique Gingras Félix-Leclerc
3. Dino Piccinini/Gina Bragagnolo Montfort

Classement des écoles

1. Polyvalente Du Rocher Grand-Mère
2. Polyvalente Val-Mauricie Shawinigan-Sud
3. Polyvalente L'Estacade Louiseville
4. Polyvalente Estacades Cap-de-la-Madeleine
5. Polyvalente Chavigny Trois-Rivières-Ouest
6. Polyvalente Félix-Leclerc La Tuque
7. Institution Montfort Shawinigan-Sud
8. Séminaire de Trois-Rivières Trois-Rivières
9. Collège Marie de l'Incarnation Shawinigan
10. Polyvalente des Chutes Shawinigan
11. Séminaire Sainte-Marie Trois-Rivières
12. Ecole St. Patrick

LNH									
Conférence Prince de Galles					Conférence Campbell				
Finales de division (4 de 7)					Finales de division (4 de 7)				
Division Adams					Division Norris				
PJ	G	P	N	Pts	PJ	G	P	N	Pts
Canadien	4	2	2	0	11	10	4		
Nordiques	4	2	2	0	10	11	4		
Jeudi 12 avril					Jeudi 12 avril				
Canadien 2 Nordiques 4					St-Louis 1 Minnesota 2				
Vendredi 13 avril					Vendredi 13 avril				
Canadien 4 Nordiques 1					St-Louis 4 Minnesota 3				
Dimanche 15 avril					Dimanche 15 avril				
Québec 1 Montréal 2					St-Louis 3 Minnesota 1				
Lundi 16 avril					Lundi 16 avril				
Québec 4 Montréal 3					Minnesota 3 St-Louis 2				
(La série est égale 2-2) (P)					(Série égale 2-2)				
Mercredi 18 avril					Mercredi 18 avril				
Montréal 3 Québec (19h35)					St-Louis 1 Minnesota (19h35)				
(si nécessaire)					(si nécessaire)				
Vendredi 20 avril					Vendredi 20 avril				
Québec 2 Montréal (19h35)					Minnesota 2 St-Louis (19h35)				
(si nécessaire)					(si nécessaire)				
Dimanche 22 avril					Dimanche 22 avril				
Montréal 3 Québec (20h35)					St-Louis 1 Minnesota (19h35)				
(si nécessaire)					(si nécessaire)				
Division Patrick					Division Smythe				
PJ	G	P	N	Pts	PJ	G	P	N	Pts
Islanders	4	3	1	0	15	10	6		
Capitals	4	1	3	0	10	15	2		
Jeudi 12 avril					Jeudi 12 avril				
Washington 3 NY Islanders 2					Edmonton 5 Calgary 2				
Vendredi 13 avril					Vendredi 13 avril				
NY Islanders 5 Washington 4					Calgary 6 Edmonton 5 (P)				
Dimanche 15 avril					Dimanche 15 avril				
NY Islanders 3 Washington 1					Edmonton 3 Calgary 2				
Lundi 16 avril					Lundi 16 avril				
NY Islanders 5 Washington 2					Edmonton 5 Calgary 3				
(NYI mène 3-1)					(Edmonton mène 3-1)				
Mercredi 18 avril					Mercredi 18 avril				
Washington à NYI (20h05)					Calgary à Edmonton (19h35)				
(si nécessaire)					(si nécessaire)				
Vendredi 20 avril					Vendredi 20 avril				
NYI à Washington (19h35)					Edmonton à Calgary (19h35)				
(si nécessaire)					(si nécessaire)				
Dimanche 22 avril					Dimanche 22 avril				
Washington à NYI (19h05)					Calgary à Edmonton (18h05)				
(si nécessaire)					(si nécessaire)				



Baseball



Ligue nationale

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	6	3	.667	—
Philadelphie	6	3	.667	—
St. Louis	6	4	.600	1/2
Chicago	5	4	.556	1
Montréal	5	5	.500	1 1/2
Pittsburgh	3	7	.300	3 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	9	2	.818	—
Los Angeles	6	5	.545	3
San Francisco	4	6	.400	4 1/2
Cincinnati	4	7	.364	5
Houston	4	7	.364	5
Atlanta	3	8	.273	6

LIGUE NATIONALE

Philadelphie (Hudson 1-0) à Pittsburgh (Tudor 1-0) 12h35
Montréal (Smith 2-0) à New York (Darling 2-0) 13h35
St. Louis (Andujar 1-1) à Chicago (Sanderson 0-1) 14h20
Atlanta (Dayley 0-2) à Cincinnati (Berenyi 0-1) 19h35
Los Angeles (Honeycutt 1-0) à Houston (Niekro 1-2) 22h35
San Diego (Lollar 1-0) à San Francisco (Davis 0-2) 22h35.

Ligue américaine

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	8	0	1.000	—
Toronto	6	4	.600	3
Cleveland	5	4	.556	3 1/2
New York	4	6	.400	5
Boston	3	6	.333	5 1/2
Milwaukee	3	7	.300	6
Baltimore	2	7	.222	6 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Seattle	7	3	.700	—
Minnesota	7	4	.636	1/2
Oakland	7	4	.636	1/2
Chicago	4	4	.500	2
Kansas City	5	5	.500	2
Californie	5	8	.385	3 1/2
Texas	3	7	.300	4

LIGUE AMERICAINE

Baltimore (Boddicker 0-2) à Toronto (Alexander 0-0) 13h35
Chicago (Seaver 0-1) à Milwaukee (Haas 0-2) 14h30
New York (Fontenot 0-2) à Cleveland (Jeffcoat 0-0) 19h05
Kansas City (Gura 2-0) à Détroit (Morris 3-0) 19h35
Texas (Tanana 0-1) à Boston (Eckersley 0-1) 19h35
Californie (John 0-1) au Minnesota (Butcher 1-0) 20h35
Oakland (McCatty 1-0) à Seattle (Moore 1-1) 22h35.

Ligue de hockey junior majeure du Québec

Demi-finales (4 de 7)

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	3	3	0	0	16	9	6
Voltigeurs	3	0	3	0	9	16	0

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Longueuil	5	3	2	0	28	29	6
Verdun	5	2	3	0	29	28	4

Samedi 14 avril

Laval 7 Voltigeurs 3
(Laval mène 3-0)
Verdun 6 Longueuil 7 (P)

Dimanche 15 avril

Longueuil 2 Verdun 4
(Longueuil mène 3-2)
Mardi 17 avril
Laval vs Voltigeurs
Verdun à Longueuil

Super Omnium printanier

Badminton

Résultats des compétitions du 13 au 15 avril
Nombre de participants: 69

Simple masculin "A"
Gagnant: Yves Proulx Finaliste: Martial Tessier

Double mixte "A"
Gagnants: Claude Tessier Sophie Cardinal
Finalistes: Richard Bérubaud Manon Isabelle

Double masculin "AA"
Gagnants: Claude Tessier Martial Tessier
Finalistes: André Buis Pierre Olivier

Simple féminin "A"
Gagnants: Sophie Cardinal Finaliste: Manon Isabelle

Double féminin "A"
Gagnantes: Sophie Cardinal Manon Isabelle
Finalistes: Danielle Deslèves Chantal Rioux

Simple masculin "B"
Gagnant: Richard Bérubaud Finaliste: Alain Dallaire

Double masculin "B"
Gagnants: Sylvain Loranger Gaëtan Bouchard
Finalistes: Claude Simard Richard Bérubaud

Tennis

Nombre de participants: 46
Simple masculin "B"
Groupe Consolation

Final: Nicolet Girard défait Sylvie Duval (6-3) (3-6) (6-3)

Tableau principal
Final: Anne-Marie Girou (6-4) (2-6) (6-3)

Tableau final
Final: Boudreau/Roy défait Béliveau/Béliveau (6-2) (6-4)

Tableau final
Final: Dugas/Bégin défait Savoie/Marchand (6-4) (2-6) (6-2)

Simple masculin "C"
Gagnant: Jules Carpentier Finaliste: Yves Montebault

Double masculin "C"
Gagnants: Gilles Robitaille Daniel Labbé
Finalistes: Yves Montebault Guy Richard

Simple féminin "C"
Gagnante: Lise Dion Finaliste: Nicole Caron

Double féminin "C"
Gagnantes: Nicole Caron Annie Girard
Finalistes: Louise McDonald Suzanne Rousseau

Double mixte "C"
Gagnants: Nicole Caron Jules Carpentier
Finalistes: Lise Dion Alex Legrow

Hockey

Québec 4

Montréal 3

Première période

1. Montréal, Walter 2 (Naslund, Penney) 14:45
2. Montréal, Carboneau 2 (Robinson) 19:50

Pénalités — Sleighter Qué 1: 29, Côté Qué 11:53, M. Stastny Qué, Ludwig Qué double mineure 14:25, P. Stastny Qué 15:39.

Deuxième période
3. Québec, Paiement 2 (P. Stastny, Westley) 12:36
4. Montréal, Tremblay 4 (Carboneau) 17:31

5. Québec, Savard 3 (Côté) 18:51
Pénalité — Hamel Mtl 14:25.

Troisième période
6. Québec, Moller

—Suite de
la page 22Les valeurs les plus actives
par la Presse Canadienne

Valeurs Ventes Haut Bas Form Net

INDUSTRIELLES

Bell	113405	229%	29%	29%	1/4
Alcan	10781	95%	12%	12%	1/4
Alcan	104132	340%	38%	40%	1/4
GEAC	9772	151%	15%	15%	1/4
Cadillac	9295	111%	11%	11%	1/4
Barrick	122873	185	185	185	1/4
Barrick	122873	185	185	185	1/4
LacMin	28501	533%	33%	33%	1/4
Vestron	22400	151%	15%	15%	1/4
Sonora	22400	151%	15%	15%	1/4

MINE

Donat	157500	46	45	45	1/4
Blake	157500	46	45	45	1/4
Alcan	10781	95%	12%	12%	1/4
Alcan	104132	340%	38%	40%	1/4
GEAC	9772	151%	15%	15%	1/4
Cadillac	9295	111%	11%	11%	1/4

OILS

Donat	157500	46	45	45	1/4
Blake	157500	46	45	45	1/4
Alcan	10781	95%	12%	12%	1/4
Alcan	104132	340%	38%	40%	1/4
GEAC	9772	151%	15%	15%	1/4
Cadillac	9295	111%	11%	11%	1/4

fonds mutuels

Institute	113405	229%	29%	29%	1/4
AGF Group	113405	229%	29%	29%	1/4
Amor	113405	229%	29%	29%	1/4
Cdn	113405	229%	29%	29%	1/4
Cdn	113405	229%	29%	29%	1/4

Non-Members

Assoc	113405	229%	29%	29%	1/4
Assoc	113405	229%	29%	29%	1/4
Assoc	113405	229%	29%	29%	1/4
Assoc	113405	229%	29%	29%	1/4
Assoc	113405	229%	29%	29%	1/4

Co-op Trust Gr

D K Int	113405	229%	29%	29%	1/4
D K Int	113405	229%	29%	29%	1/4
D K Int	113405	229%	29%	29%	1/4
D K Int	113405	229%	29%	29%	1/4
D K Int	113405	229%	29%	29%	1/4

Central Group

Comp	113405	229%	29%	29%	1/4
Comp	113405	229%	29%	29%	1/4
Comp	113405	229%	29%	29%	1/4
Comp	113405	229%	29%	29%	1/4
Comp	113405	229%	29%	29%	1/4

Industrial Gr

Indus	113405	229%	29%	29%	1/4
Indus	113405	229%	29%	29%	1/4
Indus	113405	229%	29%	29%	1/4
Indus	113405	229%	29%	29%	1/4
Indus	113405	229%	29%	29%	1/4

PHE Group

Phos	113405	229%	29%	29%	1/4
Phos	113405	229%	29%	29%	1/4
Phos	113405	229%	29%	29%	1/4
Phos	113405	229%	29%	29%	1/4
Phos	113405	229%	29%	29%	1/4

Easton Group

Easton	113405	229%	29%	29%	1/4
Easton	113405	229%	29%	29%	1/4
Easton	113405	229%	29%	29%	1/4
Easton	113405	229%	29%	29%	1/4
Easton	113405	229%	29%	29%	1/4

Guaranty Trust Gr

Guar	113405	229%	29%	29%	1/4
Guar	113405	229%	29%	29%	1/4
Guar	113405	229%	29%	29%	1/4
Guar	113405	229%	29%	29%	1/4
Guar	113405	229%	29%	29%	1/4

Guardian Group

Guard	113405	229%	29%	29%	1/4
Guard	113405	229%	29%	29%	1/4
Guard	113405	229%	29%	29%	1/4
Guard	113405	229%	29%	29%	1/4
Guard	113405	229%	29%	29%	1/4

Enterprise

Ent	113405	229%	29%	29%	1/4
Ent	113405	229%	29%	29%	1/4
Ent	113405	229%	29%	29%	1/4
Ent	113405	229%	29%	29%	1/4
Ent	113405	229%	29%	29%	1/4

Grouped Inc

Grp	113405	229%	29%	29%	1/4
Grp	113405	229%	29%	29%	1/4
Grp	113405	229%	29%	29%	1/4
Grp	113405	229%	29%	29%	1/4
Grp	113405	229%	29%	29%	1/4

North Amer

North	113405	229%	29%	29%	1/4
North	113405	229%	29%	29%	1/4
North	113405	229%	29%	29%	1/4
North	113405	229%	29%	29%	1/4
North	113405	229%	29%	29%	1/4

Canada Fund

Canad	113405	229%	29%	29%	1/4
Canad	113405	229%	29%	29%	1/4
Canad	113405	229%	29%	29%	1/4
Canad	113405	229%	29%	29%	1/4
Canad	113405	229%	29%	29%	1/4

STMY 200104

STMY	113405	229%	29%	29%	1/4
STMY	113405	229%	29%	29%	1/4
STMY	113405	229%	29%	29%	1/4
STMY	113405	229%	29%	29%	1/4
STMY	113405	229%	29%	29%	1/4

World Ety

World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4

Investor Group

Inv	113405	229%	29%	29%	1/4
Inv	113405	229%	29%	29%	1/4
Inv	113405	229%	29%	29%	1/4
Inv	113405	229%	29%	29%	1/4
Inv	113405	229%	29%	29%	1/4

yBond

yBond	113405	229%	29%	29%	1/4
yBond	113405	229%	29%	29%	1/4
yBond	113405	229%	29%	29%	1/4
yBond	113405	229%	29%	29%	1/4
yBond	113405	229%	29%	29%	1/4

yCollective

yColl	113405	229%	29%	29%	1/4
yColl	113405	229%	29%	29%	1/4
yColl	113405	229%	29%	29%	1/4
yColl	113405	229%	29%	29%	1/4
yColl	113405	229%	29%	29%	1/4

yGrowth

yGrowth	113405	229%	29%	29%	1/4
yGrowth	113405	229%	29%	29%	1/4
yGrowth	113405	229%	29%	29%	1/4
yGrowth	113405	229%	29%	29%	1/4
yGrowth	113405	229%	29%	29%	1/4

yVenture

yVent	113405	229%	29%	29%	1/4
yVent	113405	229%	29%	29%	1/4
yVent	113405	229%	29%	29%	1/4
yVent	113405	229%	29%	29%	1/4
yVent	113405	229%	29%	29%	1/4

World In US

World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4
World	113405	229%	29%	29%	1/4

Prudential

Prud	113405	229%	29%	29%	1/4
Prud	113405	229%	29%	29%	1/4
Prud	113405	229%	29%	29%	1/4
Prud	113405	229%	29%	29%	1/4
Prud	113405	229%	29%	29%	1/4

Growth

Growth	113405	229%	29%	29%	1/4
Growth	113405	229%	29%	29%	1/4
Growth	113405	229%	29%	29%	1/4
Growth	113405	229%	29%	29%	1/4
Growth	113405	229%	29%	29%	1/4

Income

Income	113405	229%	29%	29%	1/4
Income	113405	229%	29%	29%	1/4
Income	113405	229%	29%	29%	1/4
Income	113405	229%	29%	29%	1/4
Income	113405	229%	29%	29%	1/4

Equity

Equity	113405	229%	29%	29%	1/4
Equity	113405	229%	29%	29%	1/4
Equity	113405	229%	29%	29%	1/4
Equity	113405	229%	29%	29%	1/4
Equity	113405	229%	29%	29%	1/4

Resource

Resource	113405	229%	29%	29%	1/4
Resource	113405	229%	29%	29%	1/4
Resource	113405	229%	29%	29%	1/4
Resource	113405	229%	29%	29%	1/4
Resource	113405	229%	29%	29%	1/4

Waltline

Walt	113405	229%	29%	29%	1/4
Walt	113405	229%	29%	29%	1/4
Walt	113405	229%	29%	29%	1/4
Walt	113405	229%	29%	29%	1/4
Walt	113405	229%	29%	29%	1/4

l'or

LONDRES (AP) — Voici les cours de l'or (once Troyes) à la fermeture des principaux marchés mondiaux lundi, en devises US, avec entre parenthèses les cours de clôture de vendredi dernier.

Londres: \$380.25 (\$380.50)
Paris: \$379.87 (\$379.21)
Francfort: \$381.51 (inch.)
Zurich: \$379.40 (\$379.75)
Hong Kong: \$381.07 (\$383.83)

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, lundi, \$11.656 l'once et \$374.75 le kilogramme, au lieu de \$11.773 et \$378.51 respectivement, vendredi dernier.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 1-20 et cotait \$1.2802 contre la devise canadienne. La livre sterling a perdu 11-25 à \$1.8189.

A New York, le dollar canadien a gagné 3-100 à \$0.7811 et la livre a cédé 2-5 à \$1.4208.

les devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne. Ces taux sont qualifiés de minimaux, parce qu'ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

x-Taux mensuel.
x-Afrique du Sud (rand) 1.0350
x-Allemagne de l'Ouest (mark) 4870
x-Australie (dollar) 3635
x-Australie (dollar) 3635x-Bahamas (dollar) 1.2850
x-Bahrein (dinar) 3.3900
x-Barade (dollar) 6440
x-Belgique (franc) 0.23850
x-Bermudes (dollar) 1.2828x-Bresil (cruzeiro) 0.0092
x-Bulgarie (lev) 1.2850
x-Caraibes (dollar) 4815
x-Chine (renminbi) 6350
x-Colombie (peso) 0.136x-Danemark (couronne) 1.325
x-E.A.U. (dollar) 3443
x-Espagne (peseta) 0.0855
x-Etats-Unis (dollar) 1.2803
x-Fiji (dollar) 1.2595x-Finlande (mark) 2.275
x-France (franc) 1.590
x-Grec (drachme) 0.125
x-Guyane (dollar) 3405
x-Hong Kong (dollar) 1.640x-Hongrie (forint) 0.275
x-Inde (roupie) 1.220
x-Indonésie (rupiah) 0.01280
x-Irak (dinar) 4.1100x-Irlande (livre) 1.5050
x-Israël (shekel) 0.086
x-Italie (lire) 0.00785
x-Jamaïque (dollar) 4315x-Japon (yen) 0.00570
x-Koweït (dinar) 4.3700
x-Liban (livre) 2300
x-Malaysia (ringgit) 5610x-Mexique (peso) 0.080
x-Norvège (couronne) 1.690
x-Nlle-Zélande (dollar) 8500
x-Pakistan (roupie) 0.090
x-Pays-Bas (florin) 4335x-Pologne (zloty) 0.116
x-Portugal (escudo) 0.097
x-Roumanie (leu) 2860
x-Royaume-Uni (livre) 1.8197

arts et spectacles

Clémence remporte le prix Jacques-Blanchet

TROIS-RIVIERES (AG) — C'est l'artiste Clémence Desrochers qui a mérité cette année la médaille Jacques-Blanchet créée il y a deux ans pour honorer la mémoire de Blanchet disparu en 1981. Le premier lauréat, l'an dernier, en avait été Sylvain Lelièvre.

La médaille a été remise à la lauréate au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la salle de lecture de la Bibliothèque nationale

du Québec. La cérémonie a réuni notamment le conservateur de la bibliothèque, M. Jean-Rémi Brault, la représentante de la succession, Mme Michelle Thériault et l'adjoint au directeur général de l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada, Me Michel Paré.

Créée et décernée par la succession Jacques-Blanchet, cette médaille est remise chaque année en témoignage d'estime à un ar-

tiste créateur, auteur, auteur-compositeur ou interprète, pour souligner la persistance dans la qualité d'une oeuvre.

Poète, écrivain, monologuiste, auteur-interprète, comédienne et quoi encore, Clémence Desrochers a déjà derrière elle une carrière de quelque 25 ans. Pendant plusieurs années, elle a connu surtout des succès populaires. Cela ne

l'a pas empêchée de persister, si bien que ces dernières années, elle s'est véritablement imposée non seulement à la critique mais au public.

Ce qui caractérise l'oeuvre de Clémence Desrochers, c'est avant tout l'humanité et l'im-

mense tendresse qui s'en dégagent. Et c'est aussi la grande simplicité et la sincérité de cette "adulte-enfant" restée à la portée du plus grand nombre.

"Je me suis dit que moi aussi j'allais écrire de grandes choses un jour", a déjà rap-

pelé Clémence Desrochers. "Je ne le ferai pas. Comme les autres, je vais en écrire des petites", ajoutait-elle cependant.

Et ce sont ces "petites grandes choses" qui ont fait la carrière

de Clémence et qui lui valent aujourd'hui la médaille Jacques-Blanchet.

Frappée à l'effigie de Blanchet, la médaille est l'oeuvre du sculpteur Serge Turgeon.

Lancement d'un calendrier des événements culturels

TROIS-RIVIERES (AG) — La Bibliothèque centrale de prêts de la Mauricie, en collaboration avec le Conseil régional de la culture et les Services documentaires régionaux 04, lançait hier un calendrier des événements culturels qui se tiendront du 24 avril au 24 juin.

Tiré à 10.000, ce calendrier qui contient une centaine d'événements classés par endroits et par dates, sera distribué gratuitement dans les 150 bibliothèques de la ré-

gion et dans plus de 400 points de vente. La plupart des organismes culturels en recevront également des exemplaires pour les besoins de leur clientèle.

Ce calendrier constituant un projet pilote, on espère qu'il suscitera suffisamment d'intérêt pour qu'il puisse être renouvelé de manière à tenir constamment à jour le calen-

drier des événements culturels qui ont lieu dans notre région pour le bénéfice de ceux qui la visitent.

La réalisation de ce calendrier, intitulé La Grande Tournée et illustré d'une scène du vieux Trois-Rivières, a été rendue possible grâce à une subvention de la Direction générale du ministère des Affaires culturelles.

En quête de talents

TROIS-RIVIERES (AG) — La télévision communautaire de Trois-Rivières (canal 11) est à la recherche de talents pour une émission qui devrait débiter prochainement.

On cherche tous les types de talents soit chanteurs ou chanteuses, humoristes, fantaisistes, artisans, etc.

Les intéressés ont jusqu'au 12 mai pour se manifester en téléphonant à Pierre Gosselin entre 16h et 18h au numéro suivant: 375-6599.

DIMANCHE de PAQUES
RESTAURANT LAVIOLETTE

BRUNCH	ADULTE	8,50\$
11h00 à 14h00	ENFANT	4,50\$
BUFFET de PAQUES	ADULTE	12,95\$
17h00 à 21h00	ENFANT	6,00\$

Taxes et service en sus
Musique d'ambiance avec
Jean Binette,
organiste-chanteur
le midi et en soirée

CP Hôtels &
Le Baron

Réservez tôt!
379-3232

CE SOIR

LE PHÉNOMÈNE
"MICHAEL JACKSON"

POUR TOUS
PAS DE BOISSON
OUVERTURE
19h00
SPECTACLE
20h00

Michael J.

POUR ADULTES
OUVERTURE
21h00
SPECTACLE
22h00 et 24h00

"Michael J." incarne "live" ce personnage presque légendaire. Tout comme lui, il attire les foules, partout où il présente son spectacle en hommage à Jackson, on fait saillie comble.

Nanti d'une souplesse extraordinaire, "Michael J." surpasse de beaucoup tout ce qui a été présenté à date par qui que ce soit.

Il faut le voir pour le croire. Costume flamboyant et coloré, c'est le spectacle à voir.

525 St-Laurent, Cap

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

MONTCLAIR
7331, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES-OUEST 377-1252

BAR Topaze

PIANO BAR

pianiste - chanteur
GILLES MARS
du mardi au samedi
22h00 à la fermeture
SUPER 5 & 7
DU LUNDI AU VENDREDI

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

1/2 PRIX

sur tous les menus
à la carte
TOUS LES
LUNDI-MARDI ET MERCREDI
servi de 16h00 à 21h00

BRASSERIE LE PATRIMOINE
926, Notre-Dame Trois-Rivières
Réservation: 373-5755

Monsieur MAMAN
le roi du foyer

2^e film:
CUPIDON CHEZ LES TOUBIS
HORAIRE: Cupidon 20h00
Monsieur 21h45

PAUL NEWMAN SALLY FIELD
ABSENCE DE MALICE

TEMPÊTE

LES MERCREDIS du CINÉMA
Entrée: 2,00\$
13 ans et moins: 1,00\$

Cinéma **MIDI-MINUIT**
323 rue des Forges, Trois-Rivières 374-9955

TOUS LES SOIRS 19h30

CINÉMAS LES RIVIÈRES
boul. des Forges - 379-2523

L'ENNEMI PUBLIC #1
14 ANS

MESRINE
le film

CINÉMA 1 Ce soir: 18h50, 20h55

IL JOUE CONTRE L'ARMÉE AMÉRICAINE

POUR TOUS

JEUX de GUERRE
CINÉMA 2 Ce soir: 19h00, 21h00

Woolco

OFFRES SENSASS POUR LES MÉLOMANES

NOUVEAUTÉ

FOOTLOOSE
"Bande sonore"

Cassette, chac.: 7,97 **6⁹⁷** microsillon

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

CULTURE CLUB
"Colour By Numbers"

Cassette, chac.: 8,97 **7⁹⁷** microsillon

EN VEDETTE CE MOIS-CI

ALAIN BARRIÈRE
"Mes plus belles mélodies"

Cassette, chac.: 5,47 **5⁴⁷** microsillon

OFFRE SPECIALE EN MAGASIN

NANA MOUSKOURI
"Quand On Revient"

Cassette, chac.: 8,97 **7⁹⁷** Microsillon, chac.:

MICHAEL JACKSON
"Thriller"

Cassette, chac.: 7,97 **6⁹⁷** Microsillon, chac.:

LIONEL RICHIE
"Can't Slow Down"

Cassette, chac.: 7,97 **6⁹⁷** Microsillon, chac.:

KENNY ROGERS
"Eyes That See In The Dark"

Cassette, chac.: 6,97 **6⁹⁷** Microsillon, chac.:

OLIVIA NEWTON-JOHN
"Greatest Hits Vol. 2"

Cassette, chac.: 7,97 **6⁹⁷** Microsillon, chac.:

CULTURE CLUB
"Kissing To Be Clever"

Cassette, chac.: 8,97 **7⁹⁷** Microsillon, chac.:

FLASHDANCE
"Bande sonore"

Cassette, chac.: 8,97 **7⁹⁷** Microsillon, chac.:

QUIET RIOT
"Metal Health"

Cassette, chac.: 7,97 **6⁹⁷** Microsillon, chac.:

CÉLINE DION
"Tellement j'ai d'Amour..."

Cassette, chac.: 7,97 **6⁹⁷** Microsillon, chac.:

FERNAND GIGNAC
"Adios Amigo"

Cassette, chac.: 8,97 **7⁹⁷** Microsillon, chac.:

Venez tôt pour un meilleur choix!

Woolco

CARREFOUR TROIS-RIVIERES-OUEST

GALERIES DU CAP

LE REPAS \$2

Une très bonne raison pour venir manger chez...

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Auditions des Concours de musique

TROIS-RIVIÈRES (AG) — C'est à compter d'aujourd'hui au Centre culturel de Trois-Rivières que se dérouleront les auditions au niveau régional pour les Concours de musique de Québec.

Près de soixante-dix jeunes musiciens se sont inscrits à ces auditions qui se déroulent devant un jury formé du chef d'orchestre Jacques Clément et des pianistes Jacinthe Couture et Jean-Paul Sévilla. Sept disciplines sont représentées soit

le piano, le chant, les vents, la flûte à bec, la guitare, les cordes et l'ensemble (quatuor de clarinettes).

Les auditions auront lieu à 10h, 14h et 20h aujourd'hui, aux mêmes heures demain, et

à 10h, 14h et 19h jeudi. Le public est invité à suivre ces auditions pour lesquelles il n'y a évidemment pas de prix d'entrée.

Nos gagnants régionaux représenteront la Mauricie-Bois-Francs à

la finale provinciale qui aura lieu du 11 au 13 mai dans la métropole ou à la finale nationale des Concours de musique du Canada en juillet. On sait que Trois-Rivières sera l'hôte de cette finale en juillet à l'occasion

du 350e anniversaire de la ville.

Rappelons qu'à travers la province, quelque 1,000 jeunes musiciens participent à ces auditions de la 26e édition des Concours de musique du Québec.



Jacques Clément



Jacinthe Couture



Jean-Paul Sévilla

Avec ses "Nouveaux fragments..."

Le Théâtre de Face retourne au théâtre

par Pierre RINGUETTE

L'an dernier, le Théâtre de Face obtenait un certain succès en présentant un collage inspiré de Roland Barthes: *Fragments d'un discours amoureux*. L'intérêt manifesté alors par le public allait plus, à notre avis, au virage que représentait cette production dans le style de la troupe trifluvienne qu'à la production elle-même.

Fort de cette soudaine popularité, le TDF a décidé de reprendre l'expérience cette année avec les *Nouveaux Fragments d'un discours amoureux* qu'il présentait ce week-end pour clore la saison. Cette fois, on a eu droit à du véritable théâtre.

Dans l'ensemble, le choix des textes s'est avéré très heureux, beaucoup plus il nous semble que dans la première création où les textes n'avaient point la pertinence et l'efficacité de ceux retenus cette fois. La sélection qui sous-tend la douzaine de tableaux que l'on présente, dénote un travail très soigné, bien qu'en général les courts éléments de liaison accusent, eux, une certaine faiblesse. L'atmosphère dans laquelle se succèdent les différentes pages de ce livre d'amour, grâce au bon dosage de la musique et des éclairages,

grâce aussi à la conception générale de la mise en scène qui fait s'animer tour à tour différents coins de l'atelier de la troupe, est des plus intéressantes.

Dans cette nouvelle création, on a réussi à mettre l'accent sur les vraies choses. Les responsables de la production sont parvenus à rompre avec leur tendance à l'accumulation inutile d'éléments visuels pour redonner à ceux-ci leur véritable rôle d'instrument. Le dépouillement qui en découle permet alors le plein investissement du plus petit élément de décor, de costume ou d'éclairage en plus d'amener la réelle mise en valeur tant de l'oeuvre que de la performance. Et c'est de là que naît l'émotion, de l'hallucinant pouvoir magique du comédien; il suffit d'un peu de pâte à nez et d'un simple rebord de chapeau pour permettre à Linteau de donner vie à Cyrano.

Nouveaux fragments d'un discours amoureux nous a permis de retrouver en pleine possession de leurs moyens ceux qui sont pour nous les piliers de la troupe. Toujours attachant, Jacques Paquin a rendu très souriante "La demande en mariage". Lucie Daigle, malgré une "Roxane" assez fade, a donné au rôle de "Zénobe" le caractère d'une véritable inter-

prétation. Pour sa part, le travail de Gilles Devault aura toujours, à notre avis, beaucoup plus de valeur à la mise en scène qu'au jeu. La supervision qu'il exerce cette fois explique sûrement en grande partie la qualité du résultat alors que l'espèce de tortionnaire qu'il incarnait, n'était pas très convaincant.

Ce qui n'est sûrement pas le cas d'Yvon Linteau. Même s'il livra paresseusement sa narration dans le meilleur moment scénique de la soirée (le très beau tableau d'ouverture "Le Banquet, de Platon"), il n'en est pas moins responsable par ailleurs d'une très forte performance. Dans un texte de Tchekov, Linteau nous a fait voir toute la puissance de son talent alors qu'il incarnait merveilleusement un créancier qui passe soudain, et bien malgré lui, de l'agressivité à l'amour fou.

Somme toute, il y a un monde entre les dernières productions du TDF et celle-ci. C'est en beauté que cette troupe termine sa saison régulière. Certes, il y a là des moments plus faibles (Julie et madame Crampon et la scène finale du cimetière), des performances moins bonnes ("Dis, Joe", de Beckett) et certaines longueurs, mais il n'y a là que du

théâtre, plus ou moins intéressant, mais que du théâtre. C'est avant tout ce qu'on leur demande.

L'organiste Denise Gélinas

Un jeu d'une belle sobriété

par Léo CLOUTIER

Il se passe une chose étonnante. Au moment même où l'on constate une désaffection dramatique du public pour les concerts d'orgue, de nouveaux talents ne cessent de pointer. Leur intérêt pour l'orgue est inversement proportionnel à celui du public qui s'en éloigne. Voilà le problème.

Pour son dernier concert de la saison, dimanche dernier à la basilique du Cap, Pro Organo présentait une nouvelle venue dont le talent est indiscutable. La plus grande qualité de Denise Gélinas nous apparaît être la sobriété en ce sens qu'elle ne cherche aucunement à épater la galerie. Il faut avouer que cette galerie n'était pas particulièrement garnie pour ce récital! Au fait, il y avait concurrence ce soir-là: la Messe de Mozart à l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégories à Trois-Rivières.

Le programme établi par Denise Gélinas comprenait des pages très intéressantes du répertoire de l'orgue.

Le récital allait débiter par le Veni Creator de N. de Grigny où l'organiste sut appuyer, sans exagérer toutefois, sur le caractère baroque de l'oeuvre, par une mise en relief des ornements. La

stridence du "Dialogue sur les grands jeux" était cependant un peu trop agressive.

Nous retrouvons ensuite Bach avec, en premier lieu, le choral de Leipzig "An Wasserflüssen Babylon" qui eut un traitement de choix: une variété de jeux mettant en évidence la lancinante mélancolie des Hébreux. Une interprétation de grande qualité. Comme aussi dans la Passacaille et fugue en ut mineur présentée en second lieu, puissante à souhait, même s'il manquait un peu de mordant dans la fugue.

C'est par une oeuvre rarement jouée que se terminait le concert. Denise Gélinas s'attaquait aux cinq mouvements de la Troisième symphonie pour orgue de Louis Vierne. Voilà une oeuvre qui ne manque pas d'intérêt. Et la jeune artiste détailla habilement la structure tourmentée de l'Allégo maestoso et agrémenta d'une teinte sentimentale la très belle Cantilène. Le mouvement final, d'un souffle plein de fougue, reluisait d'une majesté étincelante.

Au terme de ce récital, il nous est permis de placer Denise Gélinas, à cause d'un sens musical assez profond qui lui permettra d'assurer une technique inattaquable, parmi les espoirs de demain.

Rabais 25%

Plaquettes et segments de freins*

Voyez nos prix-budgés!

Vous trouverez chez Sears des pièces de frein d'excellente qualité pour toutes les voitures nord-américaines, les camions légers et la plupart des voitures importées. Venez sans tarder chercher vos pièces de frein ou confiez-nous le travail.

* Rabais sur pièces en stock seulement

Plaquettes organiques pour frein à disque

16⁴⁹

paire
Sears ord. 21,99\$

Segments pour frein à tambour

16⁴⁹

paire
Sears ord. 21,99\$

Garantie de 18 mois ou 28 000 km sur les pièces de frein dans le cas d'autos de tourisme seulement.

Carnet de coupons du Centre de l'auto.
Coupons d'une valeur totale de 93\$ en rabais sur les prix courants Sears pour services à l'auto. Valables uniquement pour le service indiqué dans chaque cas. Acceptés par la plupart des centres de l'auto Sears à travers le Canada, dans les 24 mois qui suivent la date d'achat. Ch.....19,99\$

Carnet de coupons du Centre de l'auto Sears

un service de confiance

19⁹⁹

Nous effectuons les réparations! Les Centres de l'auto Sears peuvent effectuer les réparations du système de freinage de toutes voitures nord-américaines et de la plupart des importées.

Inspection gratuite! Arrêtez-vous au Centre de l'auto Sears et nos mécaniciens, experts en automobile, feront gratuitement (et sans obligation) une inspection du système de freinage. En cas de réparations, un devis estimatif du coût vous est remis.

Magasinage en personne seulement
Rayon 28, centre de l'auto

Au Centre de l'auto et du pneu Sears...
Service de confiance

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles, jusqu'au samedi 21 avril 1984, sauf indication contraire.

Les mentions "Ord." ou "Était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 8h à 17h30 du lundi au mercredi; de 8h à 21h le jeudi et le vendredi; de 8h à 17h le samedi. **Trois-Rivières**, Centre commercial Les Rivières.

Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Aujourd'hui

— **Histoire.** "Une page d'histoire de Trois-Rivières" (à travers les oeuvres d'art du musée). Jusqu'au premier mai au musée Pierre-Boucher du séminaire Saint-Joseph. Tous les jours de 14h à 16h et de 19h à 21h 30.

— **Peinture.** Exposition du peintre Michel Mathieu. Jusqu'au 22 avril au Centre culturel de Trois-Rivières. Tous les jours de midi trente à 17h, et de 19h à 22h.

— **Dessin et gravure.** Exposition de dessins et eaux-fortes de Jocelyne Petit. Jusqu'au 29 avril à la galerie Presse Papier de la rue Saint-Antoine à Trois-Rivières.

— **Séigraphie.** Exposition de travaux des étudiants de séigraphie. À la galerie Passage du pavillon Benjamin-Sulte. Jusqu'au 19 avril.

— **Peinture et sérigraphie.** Expositions de Louise Lavoie-Maheux et de Jean-Marc Gaudreault. À la Galerie du Parc du manoir de Tonnancour, jusqu'au 21 avril. Fermée les lundis ainsi que les samedis et dimanches soir.

— **Séigraphie.** Exposition des albums "3" et "La Paix", réalisés par les étudiants en séigraphie de l'UQTR. À la Galerie du Parc du manoir de Tonnancour jusqu'au 21 avril.

— **Dessin et peinture.** Travaux d'enfants de 7 à 11 ans. À la galerie Art 8 de la rue des Ursulines jusqu'au 22 avril. Jeudi et vendredi en après-midi et en soirée et samedi et dimanche en après-midi de 14h à 17h.

— **Histoire en photo.** Exposition de photos historiques sur les quartiers de Trois-Rivières. Jusqu'à samedi au Carrefour Trois-Rivières-Ouest.

11¹/₄%*

DURÉE DE 2 ANS

12³/₄%*

DURÉE DE 5 ANS, INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT

VOUS CHERCHEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX COMME CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI?

Le Trust Royal vous offre exactement ce que vous voulez: des taux d'intérêt extrêmement concurrentiels, une sécurité incontestable, et un large éventail de durées et d'options de paiement d'intérêt.

Si vous voulez ce qu'il y a de mieux comme Certificats de placement garanti, appelez le Trust Royal dès aujourd'hui pour de plus amples détails.

Edifice Trust Royal
1300, rue Notre-Dame, Trois-Rivières
(819) 378-4545



TRUST ROYAL

Services financiers

*Sous réserve de confirmation.
L'intérêt est versé à l'échéance.
Membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.



Chère Louise

Adressez votre correspondance à : Chère Louise,
Le Nouvelliste, 500 Saint-Georges, Trois-Rivières, G9A 5J6

Est-il trop tard?

J'aime bien ton courrier, que je lis tous les jours, et les bons conseils que tu y donnes. J'ai ma voisine que j'aime bien et qui vient me voir toutes les semaines. Elle me parle souvent de ses deux grands garçons de 15 et 20 ans qui sont bien égoïstes.

Ils n'ont jamais le temps de rendre un petit service ni même de pelleter la neige sur la galerie, mais ils sont très sportifs et aiment bien pratiquer tous les sports, été comme hiver. Ils n'ont dent par leur père car ils sont aux études et se prennent pour des professionnels.

Ma voisine me demandait un conseil et se demandait s'il était trop tard pour les changer. J'ai dit qu'il n'est jamais trop tard, mais il va falloir faire comme ses deux garçons et se dire trop occupée pour aller les reconduire un peu partout et leur cuisiner des desserts.

Vous, qu'en pensez-vous Louise? Peut-être qu'il y a d'autres correspondants ou correspondantes dans le même cas. C'est triste de penser que ces deux garçons seront les hommes de demain et qu'ils seront des égoïstes. Mais à qui la faute?

Grand-mère qui aime bien les enfants

Ces jeunes ne seront pas nécessairement égoïstes plus tard, mais il est grandement temps qu'ils sortent de leur léthargie! A qui la faute? Aux parents qui les ont habitués à ne rien faire, à ne jamais rendre service? Au tempérament des enfants trop occupés d'eux-mêmes pour penser aux autres?

Les enfants naissent égoïstes, il faut tout leur apprendre.

Est-il trop tard pour les corriger de leur paresse? Comme vous dites, il

n'est jamais trop tard et j'opterais pour votre solution: la grève! C'est un moyen de revendication que les jeunes connaissent bien, ils le comprendront d'autant mieux: pas de desserts, pas de taxis, tant que les sportifs et les gourmands n'auront pas fait leur part pour aider leurs parents. Qui dit mieux?

Consultation conjugale du CSS

Je vous envoie quelques documents d'information sur le Centre de services sociaux du Centre du Québec. Votre chronique est tellement lue et appréciée que vous pourriez certes aider nombre de personnes en les informant de l'existence d'un service de consultation conjugale du CSS de Trois-Rivières comme ressource possible à vos correspondants et correspondantes qui cherchent de l'aide au niveau conjugal.

Notre siège social est situé au 1350 rue Royale, à Trois-Rivières, mais nous avons huit bureaux, dans la région 04, pour mieux vous servir. Il y a un bureau où l'on peut s'adresser en tout temps: à Trois-Rivières, à Nicolet, à Shawinigan, à La Tuque, à Drummondville, à Victoriaville et à Louiseville.

Léon A. Lemay, M.S.S.
Directeur des communications

Merci, monsieur, de ce précieux renseignement auquel plusieurs correspondants et correspondantes feront sûrement appel.

Les enfants qui dérangent à la messe

Je voudrais féliciter les pères Dominicains de l'église Sainte-Catherine-de-Sienne qui nous offrent un service de garderie pour les enfants de 4 et 5 ans durant la messe de 10h. Mon fils de 4 ans adore aller jouer avec ses amis et je peux, par le fait même, assister à la messe avec toute l'attention souhaitée.

Malheureusement, un jeune couple est arrivé, dernièrement, avec leurs enfants de 4 et 6 ans et se sont assis près de moi. La petite a placoté, bougé, presque tout le temps de la messe, une girouette qui dérangeait tout le monde. Son père l'a même mise debout sur le dossier du banc. Si ses parents ne veulent pas l'envoyer à la garderie, pourquoi n'y aurait-il pas un des deux qui resterait à la maison pour garder la petite? Si tout le monde amenait leur enfant dans leurs bras, à la communion, ça serait pas beau à voir.

Quand on va à la messe, c'est pour se recueillir, méditer, se concentrer sur ce qui va se dérouler en avant et ce qui va se dire. Je ne sais quel genre de messe ces parents ont eue, mais moi, ça m'a dérangé énormément et ça m'a empêchée de me concentrer et je ne suis pas la seule à avoir été dérangée.

Qui n'aime pas les abus

Je vous souhaite que les parents aient compris votre message. Pourtant, Jésus a répondu aux adultes qui essayaient d'empêcher les enfants de s'approcher de Lui: "Laissez venir à moi les petits enfants..."

Une maîtresse...

Puisque vous êtes libre, cherchez donc un homme qui l'est lui aussi. Vous dites avoir peur de vivre une union stable, moi j'appelle cela de la lâcheté. Vous acceptez les plaisirs, les compliments, mais pas les responsabilités. Ne soyez pas stupide en disant que vous avez peur d'unir votre vie à un seul homme. D'ailleurs cela ne me surprend pas et je me demande plutôt comment vous pourriez faire confiance à la vie puisque vous êtes vous-même une grande tricheuse.

En terminant, je dis aux maîtresses: "Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse."

Consciente et confiante

plein air

Salon Vacances 84

par Jean-Paul ARSENAULT

Le Salon Vacances Québec 84, qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 26 au 29 avril, évoquera l'ambiance des vacances estivales chez nous.

D'abord, une terrasse y sera reproduite et des portraitistes, caricaturistes et marionnettistes l'animeront. De plus, neuf tribunes régionales donneront l'occasion aux 17 régions touristiques présentes de mettre en évidence ce qu'elles ont à offrir.

Enfin, sur la scène principale, des troupes de théâtre et folkloriques, des mimes ainsi que des corps de clairons se produiront tout au long de l'événement provincial.

Madame Reine Malo, la présidente d'honneur, nous annonce aussi que trois fois plus d'intervenants touristiques que l'an passé pourront accueillir un public nombreux.

C'est toute une panoplie de vacances alléchantes que nous proposeront les grossistes, agents de voyage, transporteurs, hôteliers, restaurateurs, associations touristiques régionales et j'en passe.

Oh! et je rappelle en passant que l'entrée est gratuite, ce qui ne gâte rien à l'affaire.

Quant au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, il nous invite, Québécois, à prendre nos vacances chez nous cet été, que ce soit pour respirer nos décors, relaxer, fêter, découvrir notre pays, somme toute.

Ce sont là, de toute façon, les thèmes de la campagne publicitaire mise de l'avant par le ministère en question, pour présenter les avantages des produits touristiques québécois.

Cette campagne devra ensuite se poursuivre jusqu'à la fin de juin et mettra en valeur l'accueil chaleureux des auberges, la gastronomie québécoise et nos nombreuses attractions culturelles.

Aide financière au Tiers-monde

VICTORIAVILLE (JAD) — Avantagusement connu dans la région des Bois-Francs, le père Occide "Cico" Jean, un missionnaire haïtien, vient de se voir apporter une aide précieuse pour la réalisation d'une fabrique de maïs moulu et de germes de maïs, à Kenscoff, près de Port-au-Prince.

Gérald Dubois de Warwick et Gaétan Prévost de Drummondville, ont accepté d'y aller d'une généreuse contribution de \$5,700 pour aider à la réalisation de ce projet.

Devant l'initiative de ces deux hommes d'affaires des Bois-Francs, l'Agence canadienne de développement international a souscrit un montant

additionnel de \$16,800. Les travailleurs haïtiens fourniront quant à eux le terrain et le local pour abriter cette entreprise. Ils verront également à acquiescer l'équipement nécessaire pour assurer l'exploitation.

Tous les accords nécessaires à ce projet ont été réalisés avec la collaboration de l'Association québécoise pour l'avancement des Nations unies.

art de vivre

Une histoire soyeuse

Lors de votre dernière visite chez votre dentiste, les questions, brossez-vous vos dents régulièrement et utilisez-vous la soie dentaire? vous ont sûrement été demandées. A la première question vous répondez en général un oui assuré, mais à la seconde question souvent vous êtes embarrassé. Y a-t-il une habitude plus difficile à maintenir que le brossage régulier des dents? Oui, l'utilisation régulière de la soie dentaire. Les raisons invoquées varient grandement: manque de

nettoyer correctement entre les dents est d'utiliser la soie dentaire. Elle permet d'enlever les débris alimentaires et la plaque dentaire qui se logent entre les dents.

La plaque dentaire, se reformant à toutes les vingt-quatre heures, nous oblige à passer la soie dentaire une fois par jour et le meilleur moment pour le faire est avant de se coucher. Lorsque nous débutons l'utilisation de la soie dentaire, nos gencives saignent même si cela est fait correctement. Habituellement après une semaine ou deux d'utilisation le saignement cesse car nos gencives, n'ayant plus d'irritants, redevennent en santé. La soie dentaire, en plus de garder nos gencives saines, empêche la formation de caries entre les dents.

En ce qui a trait à la difficulté que représente son utilisation, c'est en fait un apprentissage et la seule façon de la maîtriser, c'est par la pratique. Pour les jeunes enfants, il est recommandé aux parents de passer eux-mêmes la soie dentaire entre les dents de leur enfant jusqu'à ce qu'il atteigne environ 9 ans. A partir de cet âge l'enfant peut assez facilement le faire seul. Pour connaître la technique d'utilisation de la soie dentaire, je vous recommande de visiter votre dentiste et votre hygiéniste dentaire qui se feront un plaisir de vous familiariser avec celle-ci.

En résumé, la soie dentaire est un complément indispensable au brossage des dents pour maintenir vos gencives et vos dents en bonne santé et vous assurer de les garder toute votre vie.

Céline Bruneau Blanchette, h.d.,
Module Cap-de-la-Madeleine

vivre en santé

(en collaboration avec le Département de santé communautaire du CH Sainte-Marie)

temps, utilisation difficile, saignement des gencives, etc... Tous ces facteurs font que la soie dentaire est connue mais n'est pas utilisée régulièrement.

Pourquoi utilise-t-on la soie dentaire? C'est finalement la question que tous se posent. La soie dentaire est un complément au brossage des dents. Quand nous brossons nos dents, même de la bonne façon, il est impossible de nettoyer entre les dents. La seule façon de

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Votre audace ne connaît pas de bornes. Vous avez une belle inspiration. Sautez-borne vos desirs. Vous établissez de nouvelles relations. Un projet se réalise. Aventure amusante.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Un souvenir vous rassure. Ne brûlez pas les ponts derrière vous. L'autre sexe vous appuie. On ne saurait tout avoir en même temps. Vous arrivez au bord d'une pente dangereuse. Ouvrez les yeux.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Un reproche de l'autre sexe est très amer. Votre penchant s'affirme. Captez la confiance de vos semblables et vous réussirez. N'agissez pas sous l'impulsion du moment. Le cœur est très éloquent.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Évitez les faux pas. Il faut agir sagement. On ne fait pas mouche à chaque coup. De la prudence. Des rumeurs sont alarmantes. Une chose est essentielle. Les péripéties sont variées.

LION

du 23 juillet au 23 août

Faites profiter vos talents. La lumière se fait soudain. On coupe votre as. Courte déception. Un être vous fait une suggestion. Restez à l'écart du grabe.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vos amis sont sincères. Une circonstance sert vos fins. Tout ne vous est pas possible. On attend votre déclaration. N'écoutez pas les bavardages. Une éviction s'atténué. La curiosité vous emporte. Votre tact vous honore.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Ne vous arrêtez pas en chemin. La délicatesse enchevêtre vos desirs. Vous établissez de nouvelles relations. Un projet se réalise. Aventure amusante.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Des paroles vous étonnent grandement. Vous devez mettre les points sur les i. Il faut savoir vous montrer fidèle. N'ayez pas de parti pris. Vous oubliez quelque un qui vous touche de près. Une cloche sonne.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Une bagatelle fait grand bruit. On ne discute pas des goûts. Votre but sera bientôt atteint. Vous hésitez à prendre une décision. Un étranger vous attire. Il ne faut pas confondre les identités. On vous appelle.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Vous remplissez magnifiquement vos obligations. Les incidents se succèdent avec rapidité. On vous fixe un rendez-vous. Randonnée fructueuse. Votre flair vous rend service. Une proposition vous intéresse.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Vous vous orientez d'une autre façon. Vous mettez de l'ordre dans vos affaires. On a rien pour rien. Vous avez confiance dans la destinée. On vous estime. Une personne s'ennuie. Une chose s'explique mal.

POISSONS

du 20 fév. au 20 mars

Un événement vous charme. La bonne fortune vous sourit. Une nouvelle est confirmée. Votre programme se modifie. Baissez le fer tandis qu'il est chaud. Une personne regrette une parole légère.

PROBLEME 5765

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORizontALEMENT

- 1 - Dont la superficie est unie. - Ville de l'Asie Mineure
- 2 - Très fort d'odeur. - Mille. - Archipel de la Malaisie
- 3 - Usages. - Qui se dépose sur le sol matin et soir.
- 4 - Logements.
- 5 - Colère. - Monnaie japonaise. - En même temps que
- 6 - Organe blanchâtre. - La meilleure partie.
- 7 - Liquide coloré. - Fruit.
- 8 - Suspension d'hostilité. - Ici. - Adverbe de lieu.
- 9 - Tragédie de Voltaire. - Ouverture très petite de la peau.
- 10 - Enlèvement des dents.
- 11 - Amaigri. - Petite riv. de France.
- 12 - Fleur. - Duplication. - Tégument des grains.

VERTICALEMENT

- 1 - Préf. fém. - Prép.
- 2 - Fleur blanche. - Obligé de se contraindre.
- 3 - Symb. chim. - Jour de la semaine (pl.).
- 4 - Soleil chez les Égyptiens. - Genre d'oléacée.
- 5 - Douze dans un an. - Air libre.
- 6 - Qui contient les prières de la messe. - Art de lancer.
- 7 - Pape de 440 à 461. - Titre de certains religieux.
- 8 - Adverbe de lieu. - Jusqu'à présent.
- 9 - Coup de baguettes. - Que l'on reçoit pour un travail.
- 10 - Sale, vilain, hideux. - Liqueur que l'on tire du raisin. - Sorte de greffe.
- 11 - Fille d'Inachos. - Corps simple doué d'un éclat particulier. - Poss.
- 12 - Reçut. - Dictateur romain. - Lettres jumelles.

Solution
du problème
précédent

PROBLEME 5764

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	A	A	E	R	S	O	R	T			
2	A	E	R	S	O	R	T					
3	A	E	R	S	O	R	T					
4	A	E	R	S	O	R	T					
5	A	E	R	S	O	R	T					
6	A	E	R	S	O	R	T					
7	A	E	R	S	O	R	T					
8	A	E	R	S	O	R	T					
9	A	E	R	S	O	R	T					
10	A	E	R	S	O	R	T					
11	A	E	R	S	O	R	T					
12	A	E	R	S	O	R	T					



**106 EMPLOI
DEMANDE**

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

ATTENTION. Pour vos rénovations, menuiserie, peinture, plomberie, etc., appelez les meilleurs prix. 377-4338.

DEBOSSELEUR peintre 10 ans d'expérience, ouvrage garanti, estimation gratuite, prix très compétitifs. 374-6027.

ELECTRICIEN licencié, résidentiel, système chauffage électrique, bi-énergie. Nous attendons vos subventions. 377-5225.

HOMME ferait lavage de murs, plafonds et peinture, bon prix. 373-3483.

MENUISIER 25 ans d'expérience, construction de maisons neuves ou rénovation, prix compétitifs. 374-9426.

MENUISIER licencié ferait tout votre bardou, résidentiel, système chauffage électrique, bi-énergie. Nous attendons vos subventions. 377-5225.

PLATRIER, tireur de joints, soudage, plâtrage de solage. 377-4753.

AGENCE DE RENCONTRE. EN vente maintenant volume 5, revue 16 pages couverte avec photos et descriptions, abonnement \$2 (5 revues), \$5 la copie, incluant frais d'inscription gratuite aux dames. 6620 rue Cachée, C.P. 70-75, St-Damien de Brandon, J0B 2E0 (514)835-2820.

AGENCE St-Pierre. Personnes libres qui désirent faire nouvelles rencontres. 374-8393, 374-3787.

Le Tarot et les lignes de la main vous intéressent? 373-9837.

PARTEZ gagnant dans vos décisions intellectuelles, émotionnelles ou physiques en vous procurant votre biographie personnelle, informative, d'une durée d'un an. Contactez Gilles 377-1368.

108 PERSONNEL DE VENTE. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

VENDEUR. Entreprise en expansion recherche vendeurs dynamiques et autonomes, dans le domaine de l'électronique. Plan de rémunération flexible pour s'adapter à vos besoins. Faire parvenir votre demande d'emploi au C.P. 1242, Trois-Rivières.

ETRE un employé autonome qui détermine lui-même l'emploi de son temps, être rémunéré à commissions avec bon de production, à vos intérêts? Nous avons plusieurs emplois disponibles dans le grand Trois-Rivières Métropolitain (Béancourt-Nicolet inc.) en tant que vous avez 28 ans et un secondaire 4 (11e année) et votre automobile. A ces conditions, votre appel nous intéresse fortement. 374-6289.

108 T 75155

113 POSITIONS OFFERTES. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

ASSISTANT(E) à la prescription demandée, de préférence avec expérience ou secrétariat médical. Ecrire Case Postale 668, département 4889, Trois-Rivières, G9A 5J6.

ASSISTANTE dentaire avec ou sans expérience, région Cap. 5 jours semaine, entre 13-30 et 17 heures. 374-7020.

BREAK-DANCING et rock plus autres disciplines. Professeurs demandés (es). 270 des Forges. 374-3718.

FAITES de l'argent en travaillant dans les pays d'outre-mer, c'est à dire Kuwait, Arabie Saoudite, E.U., Alaska, Territoire du Nord-Ouest, etc. Personnel ouvrier, professionnel, etc. (temporaire et permanent). Pour plus de renseignements, envoyez votre nom et adresse à "Overseas", C.P. 727, Station F, Toronto, M4E 2N6.

RECHERCHE journalier spécialisée en isolation de bâtiments. Doit avoir expérience pour la pose d'uréthane giclé. 222-5780.

SERVEUSE avec expérience demandée pour salle à manger. Se présenter Restaurant l'Arcadie, 1350, boul. des Récollets, Trois-Rivières.

SERVEUSE bière demandée. Se présenter au XXX, 830 Thibault, Cap. entre 15 et 17 heures. 374-2787.

SERVEUSES demandées avec expérience. Se présenter: 2275 boul. du Rochon, Trois-Rivières, mardi et mercredi, dans l'après-midi.

SERVEUSES demandées, temps plein ou partiel, pour soir. Rôtisserie Nicolet, 293-4444 après 20 heures.

TRAVAIL à domicile. Coutures demandées avec expérience seulement, dans vêtements pour enfant, assemblage au compo, sur machine simple. 228-3522.

DEMANDEE Hôtesse (serveuse) possédant expérience minimale de 6 mois.

RESTAURANT INTERCITE Ste-Eulalie (819) 225-4563

D 113 T 75076

Installateur de siloncloux avec minimum d'expérience. Bénéficiaires marginaux. Faire parvenir votre demande d'emploi à:

C.P. 668
Dépt.: 10390
Trois-Rivières

LOCATAIRES vous cherchez une...

MAISON Voyez la rubrique 4 des annonces classées

115 REPRESENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

COMPAGNIE internationale recherche 2 représentants (s) pour région Shawinigan-Grand-Rapide, très propre, avoir 20 ans et plus, salaire de base plus commissions, 538-8660.

AIDE FAMILIALE DEMANDE(E)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne".

GRAND-MERE Personne sérieuse pour prendre charge d'une maison, 2 adultes dont handicapé, grande disponibilité. 538-8612.

120 COURS ENSEIGNEMENT

MAQUILLAGE cours d'un soir, esthétique diplômée, débutant avril. Renseignements: 378-3594.

PREMIERE leçon gratuite, sur danse sociale, rock, ballet jazz, aérobie, etc. 376-3718, 270 des Forges.

CONVERSATION anglaise, Shawinigan-Sud, petit groupe, 1 heure, Nina Briggs, 537-6737.

121 GARDERIE D'ENFANT

CAP-MADELINE ouverture la nouvelle Pitchounette pour vos enfants, ça vous intéresse? 375-8842.

GARDEAIS enfants chez-moi à la semaine, expérience, bon prix. P. St-François, Nicolet. 819-293-4170.

GARDEAIS enfants de tout âge, le jour. Appelez 376-7300.

GARDEAIS enfants sur semaine, ferais entrer un enfant, si désiré, expérience, fiable, prix raisonnable. 378-7731 Guylaine.

GARDERIE LA MAISONNEE

ENFANTS 2 ans et plus, secteur Ste-Bernadette, \$12 par jour. Information: 373-4162.

PAROISSE St-Sacrement, garderais enfant chez-moi, lundi au vendredi. 379-7345.

PERSONNE demandée pour garder un enfant de 20 mois, 5 jours/semaine, 7h30 à 18h30. Trois-Rivières-Ouest. 374-1677.

PERSONNE responsable pour prendre soin de 2 enfants 3 et 6 ans, et entretient ménage, devra coucher à la nuit, travail de lundi au vendredi, secteur Pointe du Lac. 377-1194.

PONTIAC Acadian 1980, 22,000 kilomètres, femme propriétaire, \$4000 négociable. 373-9519.

123 MOTONEIGES

ROULETTE Champaign 19', très propre, eau chaude, douche. \$2,600 374-8676.

125 AUTOS A VENDRE

1973 à 1983, choix d'auto entre \$350 et \$6,500. Achat, vente, échange. Demandez Réjean. 373-5080 marchand.

1974 Mercury Bob Cat, station wagon, 4 cylindres, automatique, 33,000 miles, prendrais peinture. \$550. J.Y. Girard auto, 1551 boul. des Prairies, Cap. 374-6469.

1977 famille, Plymouth Fury, 60,000 miles, 4 pneus été-hivers, très bonne condition. 374-5629.

1977 Honda, très très propre, parfaite mécanique. \$1,475. 373-8224.

1977 petite Monarch, 2 portes, très propre, 6 cylindres, automatique. \$2,500. 378-3179.

1979 automatique, Datsun, B-210, 69,000 kilomètres, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1979 automatique, Monza 2-2, V-6, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1979 Continental, coupé de ville, 4 vitesses, bas mileage, très propre, \$6000. Demandez Mario ou Laurent Deshaies. 374-7914, 374-1386.

1979 Datsun, B-210, manuelle, 58,000 kilomètres, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1979 Delta Royal, 4 portes, tout équipée, très propre, \$5,450. A. Parent auto, 580 Thibault, Cap. 375-3242.

1979 Grand-Prix, 2 tons de brun, intérieur deluxe, toit en T (verre), garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1979 Lemans, 4 portes, automatique, V-6, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1979 Monte-Carlo, 305, automatique, très propre, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1980 Chevrolet Impala, 2 portes, V-8, très propre, \$5,650. A. Parent auto, 580 Thibault, Cap. 375-3242.

1980 Chrysler Cordoba, V-6, 75,000 kilomètres, très propre, un seul propriétaire. 379-0298.

1981 automatique, Honda, Accord, 51,000 kilomètres, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1981 Honda, Accord, 4 portes, 5 vitesses, manuelle, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1981 Renault GTL, 63,000 kilomètres, très propre, garantie 1 an, L'Ami Fernand Inc. 2020 Royale, 373-9736.

1981 Renault 18, 4 portes, manuelle, bas mileage, \$4,950. A. Parent auto, 580 Thibault, Cap. 375-3242.

1982 Pontiac 6000, 4 portes, sièges bequets, \$4,150. A. Parent auto, 580 Thibault, Cap. 375-3242.

1983 Renault Alliance, 4 portes, automatique, très propre, \$7,150. A. Parent auto, 580 Thibault, Cap. 375-3242.

4 cylindres, automatique, Dodge, 1976, propre, 62,000 miles, \$11,800 à discuter. (819)295-3649.

A vendre Pontiac Grand Prix, 1975, 375-5668.

BUICK 1977, super propre, peinture neuve, 59,000 miles, garantie 6 mois, \$1475. Visible: 588 Berlinguet, Cap.

BUICK Century 1976, très propre, parfaite mécanique, \$925. 373-8224.

BUICK Park Avenue, 2 portes, peinture neuve, 2 tons, équipement complet, comme neuve, bon prix. Visible: 1316 St-Alphonse, Cap. après 17 heures.

BUICK Regal, 1977, 350, Rally Wheel, bon état, 4 bons pneus, \$650. 377-2645, 418-328-8332.

125 AUTOS A VENDRE

CADILLAC Eldorado Fleetwood Biaritz, 1977, 120,000 miles, bonne condition, liste \$4,500 pour \$2,500. 523-8244 après 17 heures.

CHALLENGER 1973, moteur 318, mécanique A-1, peinture neuve, \$2,600. 374-5222 après 17 heures.

CHEVETTE 1983, 4 portes, 4 vitesses, ma-mf stéro cassette, 26,900 kilomètres, garantie jusqu'en mai 1986, \$5,675. Auto des Estacades Inc. 373-7445.

CHEVROLET Malibu, 1975, 350, très propre, \$650 379-3214 téléphone 546.

CHRYSLER 1957, 2 portes, 1958, 4 portes, 1959, 4 portes, intérieur relié à neuf, très propre, bonne mécanique, visible: 81 Thibault, Cap.

CHRYSLER Newport 1975, \$500 négociable. 378-3804.

CONVERTIBLE Firebird 1968, originale, très propre, bas mileage, mécanique A-1. 379-9809.

CONVERTIBLE Oldsmobile Cutlass 1969, très propre, mécanique A-1. Visible: 36 St-Emile, Cap.

DATSUN 510, 1981, manuelle, 56,000 kilomètres, toit ouvrant, 4 pneus Michelin, très bonne condition. 378-3432.

DODGE Dart, 1974, peinture neuve, toit ouvrant, 51 manuelle, \$675 visible 310 Arcand, App. 3, Cap.

DUNE buggy en fibre de verre, toit neuf, moteur reconditionné, bas mileage, \$2,800 375-4036.

ESCORT manuelle, 1981, très propre, très bon état. Appelez: 378-6617.

FAUT vendre, Toyota Corolla SR5, 1979, excellente condition, toute offre raisonnable acceptée. 377-1780.

FORD Escort 1982, manuelle, 42,000 kilomètres, parfaite condition, \$4,700. 819-285-2606.

FORD Escort, 1981, manuelle, peinture neuve, parfaite condition, \$4,500. Appelez: 377-1925.

GRAND PRIX 1981, 6 cylindres, sièges baquet, tout équipé, 2 tons. Garage Ferrière, St-Louisville, 228-2138.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

HONDA Civic 1976, manuelle, propre, bonne mécanique, \$1,400 à discuter. 373-6914.

HONDA Civic, 1975, très propre, \$1,025 375-5887.

HONDA familiale, 1978, 4 cylindres, 4 vitesses, \$3,275, garantie 1 an optionnelle. 379-3264, 378-4494.

TROIS-RIVIÈRES AUTO-BODY INC.

330 PÈRE LALLEMAND 379-4241

VAUT MIEUX UNE AUTO BIEN REPARÉE QU'UNE AUTO A PROBLÈMES!

PROFITEZ DU GRAND CHOIX DU PRINTemps. GARANTIE D'UN AN DISPONIBLE.

1983 TOYOTA TERCEL

2 portes, 4 cylindres, automatique, radio M.A. Bandes décoratives, 17,000 km.

6450\$

1983 TOYOTA COROLLA

2 portes, 4 cylindres, 5 vitesses. Radio M.A./M.F., cassette. Très propre.

7150\$

1983 HONDA ACCORD

3 portes, 5 vitesses, air climatisé, mags, pneus légers, stripes, M.A./M.F., cassettes digital, entièrement équipée, 9000 km.

SPÉCIAL 9500\$

1983 MAZDA G.L.C.

2 portes, 4 cylindres, 5 vitesses. Toit ouvrant, mags, M.A./M.F. 16000 km.

7200\$

1983 DODGE ARIES

4 portes. Spécial Edition. Comme neuve. 2.2 litres, automatique, servo-direction et freins, radio M.A./M.F. stéréo. 18000 km.

8000\$

avis légaux appels d'offres soumissions

La Caisse Populaire de Louiseville

75 Av. St-Laurent
J5V 2L6

APPEL D'OFFRES

AVIS

AUX ENTREPRENEURS ET SOUS-TRAITANTS

Projet: Agrandissement et rénovations intérieures de l'immeuble situé à l'adresse ci-haut mentionnée.

Plans et devis: Disponibles au bureau de la caisse populaire de Louiseville ou au bureau de l'architecte Roger Villeneuve, 11 rue Mauriac (secteur Demontigny), Trois-Rivières-Ouest, tél.: (819) 377-1711, contre un montant en argent de 100\$ remboursable s'il y a lieu selon certaines conditions.

Ouverture des soumissions:

Date: 7 mai 1984

Heures: 16h00

Endroit: Caisse populaire de Louiseville

75 av. St-Laurent

Louiseville

Tél.: (819) 228-9422

(819) 296-3947 (en direct de Trois-Rivières)

Les sous-traitants devront se conformer aux exigences du bureau de soumissions déposées du Québec dans les délais requis préalables à l'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: Les soumissions ne seront valables qu'accompagnées d'un dépôt représentant 10% du montant de la soumission sous forme d'un chèque visé ou d'un bon de garantie acceptable par la caisse populaire de Louiseville.

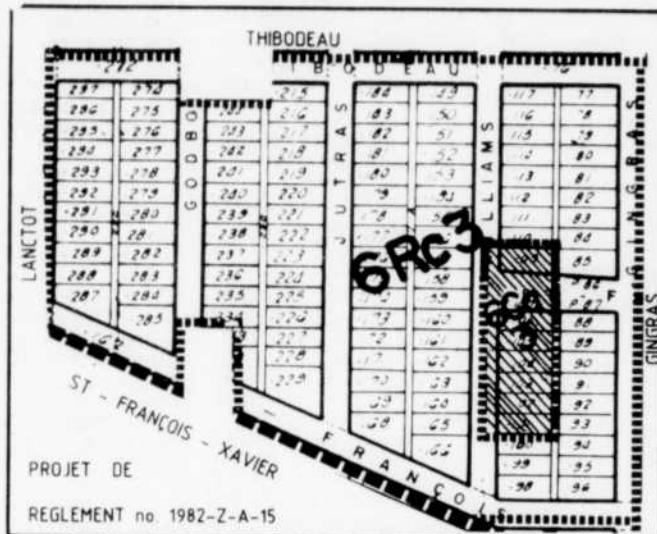
Dates de visite des lieux: Sur rendez-vous avec le propriétaire.

La caisse populaire de Louiseville ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires. AVIS DONNÉ à Louiseville le 13e jour d'avril 1984.

J.-R. BELLEMAIRE,
secrétaireVILLE DE
TROIS-RIVIÈRESCANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

DISTRICT ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

Aux propriétaires et locataires inscrits, le 2 avril 1984 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans la zone 6Rc3 formée par les rues St-François-Xavier, Lanctôt, Thibodeau et Gingras.

PROJET DE
RÈGLEMENT no 1982-Z-A-15

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville,

que lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 1984, le conseil de la ville de Trois-Rivières a adopté le règlement 1982-Z-A-15 intitulé: "RÈGLEMENT amendement le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'agrandir la zone 6Ca3 en y ajoutant les lots 1123-P-108 et 1123-109.

Que les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 avril 1984 sont habiles à voter sur ce règlement no 1982-Z-A-15 et à demander, par la voie de la procédure de l'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la loi sur les cités de villes, que ledit règlement no 1982-Z-A-15 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivants la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) pour la zone 6Rc3.

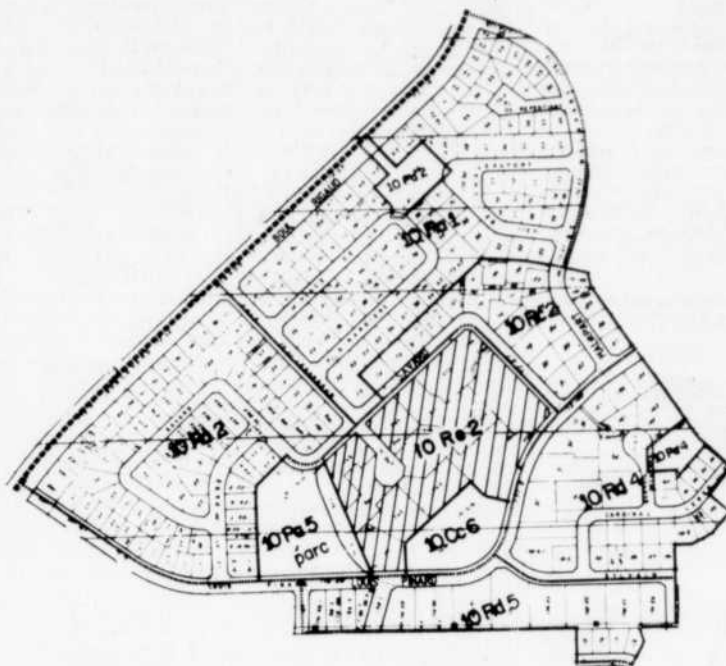
propriétaires ou locataires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans cette zone contiguë. DONNÉ à Trois-Rivières, ce 17 avril 1984.

JEAN LAMY, avocat,
greffier de la ville.CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

DISTRICT LAMBERT

Aux propriétaires et locataires inscrits le 2 avril 1984 au rôle d'évaluation et/ou sur la liste électorale révisée alors en vigueur dans le district Lambert et possédant un immeuble dans ledit district.

Ce projet de règlement touche une zone délimitée par le boul. Rigaud, la rue De Malapart, la rue Sylvain et la rue Louis-Pinard.



AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 1984 le conseil de la ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement 1982-Z-A-17 intitulé: "RÈGLEMENT amendement le règlement No 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 10Rd3, d'agrandir la zone 10Re2 et de changer la numérotation de la zone 10Rd7.

Que les propriétaires et locataires ci-haut mentionnés sont convoqués à une assemblée publique

DATE: 7 mai 1984

HEURE: 20h24

LIEU: Salle du conseil, hôtel de ville, Trois-Rivières.

OBJETS: Projet de règlement de zonage pour permettre l'implantation de bâtiments d'habitations multifamiliales dans la zone 10Re2.

Donné à Trois-Rivières,
ce 17e jour d'avril 1984.Le greffier de la ville,
JEAN LAMY, avocat
195 T 75607Le Devoir
Gel de
salaire

MONTREAL (PC) — Les journalistes du quotidien Le Devoir ont convenu, lundi, de proposer le gel de leur revenu pour l'année financière en cours.

Le syndicat de la rédaction du journal a décidé de participer ainsi à la relance du Devoir, qui accuse pour 1983 un déficit de l'ordre de \$900,000.

Les syndiqués ont également proposé à la direction de prolonger la convention collective, venue à échéance le 31 décembre dernier.

Ils renoncent aussi à exercer leur droit de grève pour la présente année.

Ces positions ont été adoptées à l'unanimité, lundi, par l'assemblée générale des membres du Syndicat de la rédaction. La réunion avait été convoquée "pour discuter du déficit du Devoir et de ses conséquences".

Le syndicat, actionnaire du quotidien, négocie le renouvellement de la convention collective depuis le mois de février.

Après avoir analysé la situation financière du Devoir, les journalistes ont convenu de consacrer l'ensemble de leurs ressources "à la confection du journal et à sa survie économique", mentionne-t-on, dans un communiqué publié lundi soir.

L'assemblée générale se dit également "disposée à convenir d'amendements ultérieurs à la convention collective", si les parties en cause "jugent à propos d'améliorer la gestion de l'information".

CANADA
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
TROIS-RIVIÈRES

Aux propriétaires et locataires inscrits le 2 avril 1984 au rôle d'évaluation et/ou sur la liste électorale révisée, alors en vigueur dans cette ville, et possédant un immeuble dans la ville de Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 1984 le conseil de la ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement 1982-Z-A-16 intitulé: "RÈGLEMENT amendement le règlement No 1982-Z concernant le zonage aux fins d'abroger le paragraphe b de l'article 2.4.5.2 pour redéfinir les endroits et les conditions où les kiosques provisoires pourront être implantés.

Que les propriétaires et locataires ci-haut mentionnés sont convoqués à une assemblée publique

DATE: 7 mai 1984

HEURE: 20h20

LIEU: Salle du conseil, hôtel de ville, Trois-Rivières.

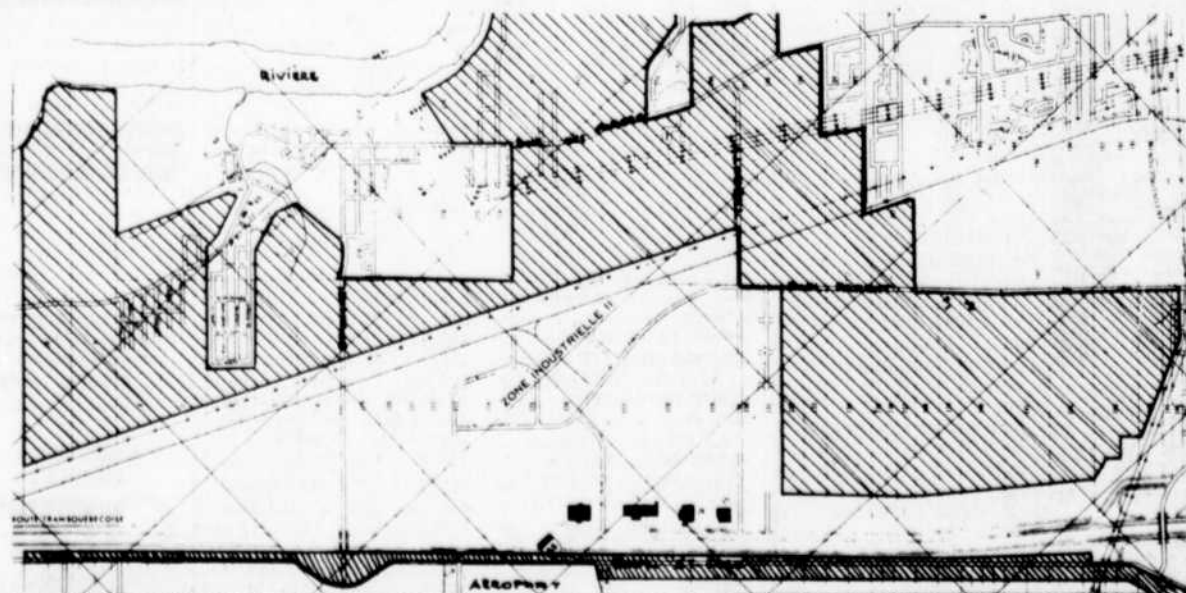
OBJETS: Projet de règlement de zonage redéfinissant des endroits et des conditions où les kiosques provisoires (vente de produits maraichers) pourront être implantés.

Donné à Trois-Rivières,
ce 17e jour d'avril 1984.Le greffier de la ville,
JEAN LAMY, avocat
195 T 75606CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
AVIS PUBLIC

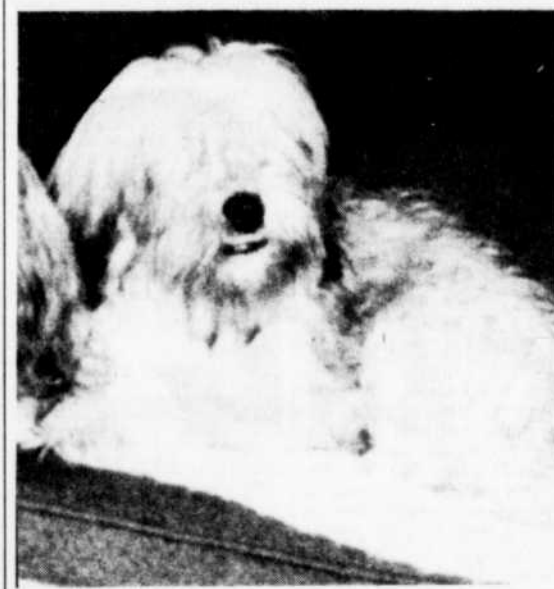
Aux propriétaires et locataires (signataires des baux) inscrits le 2 avril 1984 au rôle d'évaluation et sur la liste électorale révisée alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans les zones 12Rx1 à 12Rx30 inclusivement.

Ces zones sont situées dans le district électoral LES FORGES et comprennent le territoire situé au nord du boul. St-Jean entre la limite de Trois-Rivières-Ouest et la limite nord-ouest du lot No 10 et au sud du boul. St-Jean entre la limite de Trois-Rivières-Ouest et l'aéroport municipal.

Ces zones comprennent aussi le territoire compris dans la limite nord-ouest et sud du club de golf Ki-8-Eb, la limite nord-ouest de la terre 204 dans sa partie cadastrée, la limite nord-ouest du développement du lac Caché, la limite nord-ouest du lot 201, l'axe du boul. Parent vers l'est, l'emprise des lignes de l'Hydro-Québec vers le sud, la limite nord et est du parc industriel No 2, la ligne de transmission de l'Hydro-Québec longeant la voie ferrée, la limite nord-ouest du lot No 10, la rivière St-Maurice, la limite sud-est du lot No 9, la partie du village des Forges en développement, le club de golf Des Vieilles Forges (Gaston Bourassa), les lignes de transmission de l'Hydro-Québec vers la rivière St-Maurice et le haut du talus longeant la rivière St-Maurice jusqu'à la limite nord-ouest du club de golf Ki-8-Eb.



que les propriétaires et locataires (signataires des baux) parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 avril 1984, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la loi sur les cités et villes s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement No 1982-Z-A-14 (1984) fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi;

Donné à Trois-Rivières,
ce 17 avril 1984.Le greffier de la ville,
JEAN LAMY, avocat.
195 T 75623

Jean-François et Luc espèrent que "Sukui" pourra de nouveau partager leurs jeux.

Ils ont perdu leur chien

Deux jeunes
désespérés

TROIS-RIVIÈRES (PB) — Depuis plus d'un mois Jean-François et Luc Carignan, âgés respectivement de 12 et 16 ans, sont désespérés, ils ont perdu ou se sont fait enlever leur chien.

La bête, de type Barbet, a le poil long de couleur blond doré, il pèse environ 18 livres. Agé de 13 mois, il répond au nom de "Sukui".

Selon les renseignements obtenus, c'est le 5 mars, à proximité de la rue Defoix, que "Sukui" aurait été vu pour la dernière fois.

L'animal n'avait que 5 semaines lorsqu'il a été offert en cadeau à Jean-François et Luc, inutile de dire que les enfants y sont énormément attachés.

"Sukui" doit prendre des médicaments à tous les jours. Il est donc important qu'il soit remis le plus tôt possible à ses amis.

M. Lucien Carignan, père des enfants, promet une récompense à ceux qui pourraient fournir des renseignements susceptibles de retrouver la bête. Si quelqu'un l'a acheté, M. Carignan, en plus d'une récompense, est prêt à remettre le prix que l'on a payé pour se le procurer. Pour rejoindre M. Carignan il suffit de composer 373-1074, deux adolescents attendent anxieusement votre appel.

Six morts dans
un incendie dont
trois enfants

MEDECINE HAT, Alta (PC) — Un enquêteur a passé au peigne fin, lundi, les débris d'une maison mobile à la recherche d'indices qui pourraient expliquer les causes d'un incendie qui fait six victimes, dont quatre membres d'une même famille.

La police n'a pas encore divulgué les noms des victimes sauf qu'on a précisé qu'une femme de 28 ans, deux garçons âgés de 8 et 11 ans ainsi qu'un bébé d'un an étaient du nombre.

nécrologie

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323

BOYER (Juliette)

À Longueuil, le 14 avril 1984, à l'âge de 76 ans, est décédée Juliette Caron, épouse de Gérard Boyer. Outre son époux, elle laisse dans le deuil: ses enfants: Guy époux de Pierrette Courchesne, André époux de Lucie Poirier; ses trois petits-enfants: Jean-François, Patricia et Louis-Philippe; sa sœur: Marie Girard; ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant.

Ed.Darche et fils inc., 258 St-Charles-Ouest, Longueuil et de la à la Cathédrale St-Antoine de Longueuil.

Le service sera à 10 heures et de la à 11 heures et de 19 à 22 heures.



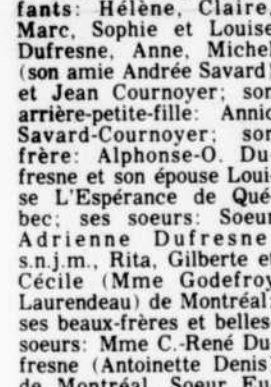
DUFRESNE, M. Paul-Ed.

À Trois-Rivières, le 16 avril 1984, est décédé à l'âge de 83 ans 5 mois, M. Paul-Ed. Dufresne, demeurant à Trois-Rivières. Les obsèques auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église St-Pie X, à 11 heures.

Le défunt ne sera pas exposé. Il a été confié au centre funéraire Rousseau et frère, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. La famille sera présente 20 minutes avant la cérémonie religieuse afin de rencontrer parents et amis.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges, dans la plus stricte intimité.

Lui survivent son épouse: Anne-Marie de Launier; ses enfants: Claude et son épouse Thérèse Laverne de Boucherville, Michelle et son époux Jean Cournoyer de Dollard-des-Ormeaux; ses petits-enfants: Hélène, Claire, Marc, Sophie et Louise Dufresne, Anne, Michel (son ami André Savard) et Jean Cournoyer; son arrière-petite-fille: Annie Savard-Cournoyer; son frère: Alphonse O. Dufresne et son épouse Louise L'Espérance de Québec; ses sœurs: Sœur Adrienne Dufresne, s.n.j.m., Rita, Gilberte et Cécile (Mme Godefroy Laurendeau) de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme C. René Dufresne (Antoinette Denis) de Montréal, Sœur Eugénie de Launier, n.d.b.c., de Chicoutimi, Philibert de Launier et son épouse Marie-Anne Lizotte de Charlesbourg, René de Launier et son épouse France Boivin de Lac-Bouchette, Berthe de Launier et son époux Léon Gagnon de Chicoutimi, Thérèse de Launier et son époux Edmond Godbout de Québec; ainsi que de nombreux neveux et nièces.



GUAY M. Emile

À l'hôpital St-Joseph, le 14 avril 1984, est décédé à l'âge de 78 ans et 8 mois, M. Emile Guay, époux de feu Rosilda Bergeron, demeurant à Cap de la Madeleine.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant, en l'église St-Odon, à 14 heures.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.



FORTIER, Mme Germaine

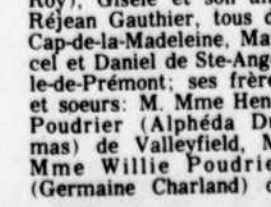
À Trois-Rivières, le 16 avril 1984, est décédée à l'âge de 64 ans, Mme Germaine Poudrier, épouse de feu Alfred Fortier, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église Ste-Bernadette à 15 heures.

La défunte est exposée aux salons funéraires de la maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Jacqueline Bergeron), Gaston (Doris Roy), Gisèle et son ami Réjean Gauthier, tous de Cap-de-la-Madeleine, Marcel et Daniel de Ste-Ange-le-Prémont; ses frères et sœurs: M. Mme Poudrier (Alphéa Dumas) de Valleyfield, M. Mme Willie Poudrier (Germaine Chardier) de



ISABELLE M. Arthur

À l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 14 avril 1984, est décédée à l'âge de 53 ans et 1 mois, M. Arthur Isabelle, époux de Suzanne Loranger, demeurant à St-Etienne des Grès.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant, en l'église St-Thomas de Caxton, à 14h30.



LOCATAIRES

vous cherchez une...

MAISON

Voyez la rubrique 4 des annonces classées

MONTREAL, Mlle Rose Poudrier et Mme Yvette

Charland de Trois-Rivières, M. Mme Harold Sommer (Jeanne) de Repentigny; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Poudrier (Cora Duval) de Cap-de-la-Madeleine, Mme Camille Poudrier (Marie-Paule Champagne) de Montréal, M. Mme Emile Fortier (Monique Roy) et M. Mme Jean-Paul Fortier (Marie-Berthe Croteau) de Cap-de-la-Madeleine, M. Mme Adrien Fortier (Gilberte Aubry) de St-Etienne-des-Grès, M. Mme Adèle Prince (Cécile Fortier) de Princeville, M. Mme René St-Pierre (Aline Doucet) de Pointe-du-Lac; ses petits-enfants: Louise, Ginette, Michèle, Jean-François, Louis, Dominic, Sébastien, Frédéric et Steve; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Le défunt est exposé au salon funéraire Maurice Houle et fils, 80 rue St-Germain, St-Etienne des Grès.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Thomas de Caxton.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Denis de St-Etienne des Grès, Lucie épouse de Justin Lampron de St-Etienne, Claude et son amie Lyne Martin de St-Etienne, Marco, Nadia de St-Etienne; son petit-fils: Guillaume Lampron; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Jeanne d'Arc Isabelle de Lowell Mass, M. Mme Antoine Gauthier (Laurette Isabelle) de St-Etienne, M. Maurice Comeau des Forges, M. Mme Germaine Isabelle (Aline Paquette) de St-Etienne, Mme Germaine Isabelle de Cap de la Madeleine, M. Floraymond Isabelle de Cap de la Madeleine, M. Mme Etienne Isabelle (Lisette Arvais) de Trois-Rivières, M. Jean-Marie Isabelle de Cap de la Madeleine; ses belles-sœurs: M. de Bellefleur et Michèle Duval de Trois-Rivières; son beau-père et sa belle-mère: M. Mme Origène Loranger (Irene Alarie) de St-Etienne; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lucien Loranger (Adele Courteau) de St-Etienne, M. Mme Armand Loranger (Nicole Paquin) de St-Etienne, M. Mme Louis-Arthur Guimond (Marielle Loranger) de St-Etienne, M. Mme Marcel Boisvert (Hermance Boisvert) de St-Etienne, M. Mme Roland Berthiaume (Anita Loranger) de St-Etienne, M. Mme Marcel Bellefleur (Michèle Loranger) de St-Etienne, M. Mme Jean-Paul Gailardetz (Marie-Rose Loranger) de Trois-Rivières, M. Mme Yvon Chouinard (Jeannine Loranger) des Forges, M. Mme Gérard Beland (Marie-Jeanne Loranger) de St-Etienne, M. Mme Bernard Loranger (Pierrette Garand) de St-Etienne, M. Mme Joseph Loranger (Brigitte Beland) des Forges, M. Mme Jean Duhaime (Marie-Paule Loranger) de St-Etienne, M. Mme Lucien Ross (Nicole Loranger) de St-Etienne; ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles, tantes, neveux, nièces et amis.



GOUPIL, M. Armand

À Trois-Rivières, le 14 avril 1984, est décédé à l'âge de 62 ans, M. Armand Goupil, époux de Aurèle Vézina, demeurant autrefois à St-Louis de Blandford.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant, en l'église St-Louis de Blandford, à 14 heures.

Le défunt est exposé au salon funéraire L.Gaston Gaudet inc., 390 Principale, Daveluyville.

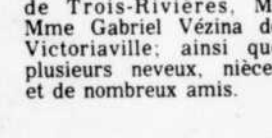
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse; un frère: Fernand Goupil et son épouse Fernande de Magagnoli; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Maurice Bazin de Princeville, M. Lucien Vézina de Trois-Rivières, M. Mme Gabriel Vézina de Victoriaville; ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux amis.

Le défunt ne sera pas exposé. Il a été confié au centre funéraire Rousseau et frère, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. La famille sera présente 20 minutes avant la cérémonie religieuse afin de rencontrer parents et amis.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges, dans la plus stricte intimité.

Lui survivent son épouse: Anne-Marie de Launier; ses enfants: Claude et son épouse Thérèse Laverne de Boucherville, Michelle et son époux Jean Cournoyer de Dollard-des-Ormeaux; ses petits-enfants: Hélène, Claire, Marc, Sophie et Louise Dufresne, Anne, Michel (son ami André Savard) et Jean Cournoyer; son arrière-petite-fille: Annie Savard-Cournoyer; son frère: Alphonse O. Dufresne et son épouse Louise L'Espérance de Québec; ses sœurs: Sœur Adrienne Dufresne, s.n.j.m., Rita, Gilberte et Cécile (Mme Godefroy Laurendeau) de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme C. René Dufresne (Antoinette Denis) de Montréal, Sœur Eugénie de Launier, n.d.b.c., de Chicoutimi, Philibert de Launier et son épouse Marie-Anne Lizotte de Charlesbourg, René de Launier et son épouse France Boivin de Lac-Bouchette, Berthe de Launier et son époux Léon Gagnon de Chicoutimi, Thérèse de Launier et son époux Edmond Godbout de Québec; ainsi que de nombreux neveux et nièces.



JACOB, Mme vve Thimoléon

Au centre hospitalier Lafleche de Grand-Mère, le 16 avril 1984, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme vve Thimoléon Jacob, née Marie-Louise Moisan, autrefois de Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église St-Marc à 10h30.

La défunte sera exposée à compter de 19 heures, mardi, aux salons funéraires Oscar St-Ours ltée, 2203 Champlain, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. l'abbé Gérard Jacob, curé de St-Adelphe, M. Mme Jean-Paul Jacob, curé de St-Etienne, M. Mme Joseph Loranger (Brigitte Beland) des Forges, M. Mme Jean Duhaime (Marie-Paule Loranger) de St-Etienne, M. Mme Lucien Ross (Nicole Loranger) de St-Etienne; ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles, tantes, neveux, nièces et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au

salon funéraire Maurice Houle et fils, 80 rue St-Germain, St-Etienne des Grès. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Thomas de Caxton.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse; ses enfants: Denis de St-Etienne des Grès, Lucie épouse de Justin Lampron de St-Etienne, Claude et son amie Lyne Martin de St-Etienne, Marco, Nadia de St-Etienne; son petit-fils: Guillaume Lampron; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Jeanne d'Arc Isabelle de Lowell Mass, M. Mme Antoine Gauthier (Laurette Isabelle) de St-Etienne, M. Maurice Comeau des Forges, M. Mme Germaine Isabelle (Aline Paquette) de St-Etienne, Mme Germaine Isabelle de Cap de la Madeleine, M. Floraymond Isabelle de Cap de la Madeleine, M. Mme Etienne Isabelle (Lisette Arvais) de Trois-Rivières, M. Jean-Marie Isabelle de Cap de la Madeleine; ses belles-sœurs: M. de Bellefleur et Michèle Duval de Trois-Rivières; son beau-père et sa belle-mère: M. Mme Origène Loranger (Irene Alarie) de St-Etienne; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Lucien Loranger (Adele Courteau) de St-Etienne, M. Mme Armand Loranger (Nicole Paquin) de St-Etienne, M. Mme Louis-Arthur Guimond (Marielle Loranger) de St-Etienne, M. Mme Marcel Boisvert (Hermance Boisvert) de St-Etienne, M. Mme Roland Berthiaume (Anita Loranger) de St-Etienne, M. Mme Marcel Bellefleur (Michèle Loranger) de St-Etienne, M. Mme Jean-Paul Gailardetz (Marie-Rose Loranger) de Trois-Rivières, M. Mme Yvon Chouinard (Jeannine Loranger) des Forges, M. Mme Gérard Beland (Marie-Jeanne Loranger) de St-Etienne, M. Mme Bernard Loranger (Pierrette Garand) de St-Etienne, M. Mme Joseph Loranger (Brigitte Beland) des Forges, M. Mme Jean Duhaime (Marie-Paule Loranger) de St-Etienne, M. Mme Lucien Ross (Nicole Loranger) de St-Etienne; ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles, tantes, neveux, nièces et amis.

Le défunt est exposé au salon funéraire L.Gaston Gaudet inc., 390 Principale, Daveluyville.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse; un frère: Fernand Goupil et son épouse Fernande de Magagnoli; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Maurice Bazin de Princeville, M. Lucien Vézina de Trois-Rivières, M. Mme Gabriel Vézina de Victoriaville; ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux amis.

Le défunt ne sera pas exposé. Il a été confié au centre funéraire Rousseau et frère, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. La famille sera présente 20 minutes avant la cérémonie religieuse afin de rencontrer parents et amis.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Côte-des-Neiges, dans la plus stricte intimité.

Lui survivent son épouse: Anne-Marie de Launier; ses enfants: Claude et son épouse Thérèse Laverne de Boucherville, Michelle et son époux Jean Cournoyer de Dollard-des-Ormeaux; ses petits-enfants: Hélène, Claire, Marc, Sophie et Louise Dufresne, Anne, Michel (son ami André Savard) et Jean Cournoyer; son arrière-petite-fille: Annie Savard-Cournoyer; son frère: Alphonse O. Dufresne et son épouse Louise L'Espérance de Québec; ses sœurs: Sœur Adrienne Dufresne, s.n.j.m., Rita, Gilberte et Cécile (Mme Godefroy Laurendeau) de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme C. René Dufresne (Antoinette Denis) de Montréal, Sœur Eugénie de Launier, n.d.b.c., de Chicoutimi, Philibert de Launier et son épouse Marie-Anne Lizotte de Charlesbourg, René de Launier et son épouse France Boivin de Lac-Bouchette, Berthe de Launier et son époux Léon Gagnon de Chicoutimi, Thérèse de Launier et son époux Edmond Godbout de Québec; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la Maison J.D. Garneau, 274 St-Laurent, Cap de la Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses enfants: Marcel marié à Emilienne (Mimi) Bergeron, Georges marié à Marguerite Goy, Lucien marié à Lise Delisle; son beau-frère: M. Philippe Raiche; ses belles-sœurs: Mme Aurèle Leblanc, Mme Bella Raiche, Mme Jeanne Plante, Mme Germaine Duval, Mme Delhia Bergeron, Mme Albertine Bergeron de Rhode Island; ses petits-enfants: Daniel marié à Suzanne Provencier, Michel marié à Nicole Morin, Louise, Denis marié à Sylvie St-Notte, François, Guyliane marié à Michel Montambault, Claude marié à Danièle Gauthier, Patrick et Manon Guay; ses arrière-petits-enfants: Josiane, Michaël et Yan Guay; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Le défunt est exposé au salon de la

Conséquences du décret

Hausse des abandons et des échecs dans les Cégeps

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIÈRES — Le taux d'abandons scolaires s'est accru de 25 p.c. au cours de la présente année au Cégep de Trois-Rivières pendant qu'on constate une augmentation de 16 p.c. des échecs scolaires. Et l'on s'attend que le nombre d'étudiants qui ne pourront poursuivre leurs études en raison de résultats trop faibles, soit aussi à la hausse, ces statistiques n'étant pas encore disponibles.

Dans certains Cégeps, la situation est plus critique encore. Comme à

John-Abbott, où le taux d'abandons a été supérieur de 40 p.c. à celui de l'année précédente et les échecs de 29 p.c., ou encore à Sorel-Tracy qui a connu des taux d'abandons et d'échecs à la hausse de 36 et 10 p.c.

C'est ce que révèle le Syndicat des professeurs du Cégep de Trois-Rivières qui rend publique une enquête menée par la Fédération nationale des enseignants et enseignants du Québec sur les effets de l'application des décrets dans l'enseignement collégial.

"Les abandons scolaires confir-

ment une nette détérioration des conditions pédagogiques dans les Cégeps, soutient-on, en ajoutant toutefois qu'il ne faudrait pas en faire la raison exclusive d'explication. Mais il serait ridicule de ne pas voir là une explication majeure."

La FNEEQ rend publiques ces données au moment même où les directions des collèges du Québec s'apprêtent à appliquer la seconde phase de coupures de postes prévues par le décret de même qu'un nouvel accroissement de la tâche hebdomadaire des enseignants.

Malgré une population étudiante supérieure à l'année précédente, 900 postes d'enseignants à plein temps ont été abolis en 1983-84 et la prochaine coupure fera monter la réduction totale des effectifs à 1,259 enseignants.

Les professeurs de Cégep craignent que cette nouvelle coupure "détériore de façon irréversible pour plusieurs années, le climat dans les collèges."

Grande insécurité
La FNEEQ fait état de la grande

insécurité qui frappe en particulier les plus jeunes enseignantes et enseignants. Chaque année, à la fin de l'année scolaire, les enseignants sont mis à pied cependant qu'un certain nombre d'entre eux sont mis en disponibilité. Les enseignants sont par la suite reconfirmés dans leurs fonctions suivant les nécessités de l'enseignement. Mais pour plusieurs, l'insécurité persiste tout l'été, car on sous-estime systématiquement les inscriptions. Et comme il y a coupure, plusieurs ne seront jamais rappelés.

L'an dernier, explique la FNEEQ, on avait sous-estimé de 5,000 les inscriptions, ce qui avait amené 400 mises en disponibilité de trop. Cette année, "le ministère de l'Éducation prévoit officiellement une baisse de 400 étudiants alors qu'officieusement, il prévoit une hausse de plus de 3,000."

La FNEEQ demande donc au nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, de renoncer à l'application de la nouvelle phase de coupures de services dans l'enseignement collégial.

Le maire Gélinas

Il ne marche pas avec les menaces

par Michel CLOUTIER

SAINT-BONIFACE — Au cours d'un débat animé hier soir, le maire Hilarion Gélinas a dit que le conseil municipal de Saint-Boniface ne marche pas devant les menaces et les ultimatus du syndicat canadien de la fonction publique qui exige, impérativement, le renforcement immédiat de la secrétaire de bureau, Sylvie St-Onge.

L'assemblée publique s'est déroulée envers ce point particulier, dans l'harmonie la plus complète, autant chez les conseillers que dans la salle presque remplie malgré le duel Nordiques-Canadiens à la télévision.

Dans sa demande formelle au conseil, (qui prend effectivement l'allure d'un ultimatum) le syndicat canadien estime que la municipalité n'a pas le droit de congédier ainsi cette secrétaire en la remplaçant par une autre employée d'un projet gouvernemental.

La sommation syndicale, signée par le président local Jean-Marie Garceau, entend dénoncer l'attitude du conseil auprès des ministères du Travail et des Affaires sociales. Un rapport détaillé leur serait expédié si la municipalité ne corrige pas son tir.

De plus, le syndicat estime que des pénalités financières s'ensuivraient: elles seraient plus coûteuses que les traitements salariaux perdus depuis le congédiement survenu récemment.

Pour sa part, le conseiller Léo Désaulniers a largement commenté la sommation syndicale en ces termes: "Il y en a qui cherchent à nous intimider. Et personnellement je ne marche pas là-dedans." A ses yeux, comme à ceux de ses collègues, Mme St-Onge n'a jamais été congédiée, elle a simplement été mise à pied après une période temporaire de onze semaines d'emploi, assignée qu'elle fut alors, à la perception des taxes municipales.

Se défendant d'être anti-syndical, le conseiller Léo Désaulniers dira que Mme St-Onge fut une employée très compétente. "Et rien ne dit que du travail ne l'attend pas un jour au bureau municipal."

En effet, les minutes après les vigoureuses remarques du maire Gélinas, le conseil a décidé à l'unanimité, de réintégrer à son ancien poste, cette dame, mais pour un temps limité, allant du 24 avril jusqu'au 31 août. Et ce, à raison de \$175 par semaine.

La raison? Le secrétaire-trésorier Raymond Racine sera en période de vacances. Se disant aux prises avec un surplus de travail, M. Racine venait d'expliquer aux membres du conseil qu'il faudrait absolument trois employés à plein temps si l'on veut demeurer efficace dans la besogne à abattre au bureau municipal.

Légère avance pour Chrétien

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — A la suite des trois assemblées d'élections de députés qui se tenaient au Québec, l'aspirant Jean Chrétien a pris une légère avance, hier soir, sur son adversaire John Turner.

Selon un relevé de La Presse Canadienne effectué vers 23h00, M. Chrétien a fait élire au moins 12 députés dans Beauharnois-Salaberry, Hull et Gatineau. M. Turner en aurait obtenu au moins cinq et sept autres auraient préféré ne pas afficher de préférence.

Au plan provincial, une ventilation des votes tenus dans 13 comtés place le ministre de l'Énergie en avance avec environ 45 députés, suivi de John Turner, avec quelque 39. Le nombre d'indécis se chiffrerait par 43.

Le relevé officieux de la PC a été établi à partir des informations obtenues des associations libérales locales. Dans certains cas, les données ont été confirmées de source indépendante, comme des journalistes présents aux assemblées.

Ainsi, hier soir, M. Chrétien a réussi à rafler la presque totalité des députés de la circonscription de Gatineau. Aux sept voix acquises à son élection au congrès de la mi-juin à Ottawa, il faut ajouter le vote du député René Cousineau, qui s'était prononcé en faveur de M. Chrétien.

Par contre, dans la circonscription voisine de Hull, cinq des sept députés élus sont favorables au clan Turner et deux à l'équipe de M. Chrétien. Le député local Gaston Isabelle serait demeuré neutre, même si on croit qu'il pencherait en faveur du candidat Turner.

Finalement, dans la circonscription de Beauharnois-Salaberry, le candidat du Québec a remporté les deux seuls députés de la circonscription qui ont voulu prendre position.

Il s'agit du député Gerald Laniel et de sa femme, qui a été choisie déléguée. Les sept autres députés n'ont pas voulu se prononcer, a indiqué le président de l'association locale, Me Maurice Malouin.

"Nous tenions absolument à faire respecter la règle d'or de ne pas présenter de 'slates', même si nous avons été sollicités. Nous avons élu les personnes au mérite et elles auront tout le temps d'ici le congrès pour se prononcer", a-t-il indiqué dans une conversation téléphonique de la salle où se tenait la réunion. On entendait en arrière-plan les applaudissements de la centaine de libéraux réunis à l'assemblée.

Par contre, on affirmait hier soir à la permanence du clan Turner à Montréal qu'on avait remporté quelques voix à Beauharnois puisque une 'slate' Chrétien avait été rejetée.

Quant aux organisations locales des candidats Turner et Chrétien, chaque porte-parole se donnait gagnant au Québec.

affaires scolaires

CS de Normandie

par Michel LAMARRE

Entente avec le Festival

A la séance régulière des membres du comité exécutif de la Commission scolaire de Normandie, le commissaire Guy Mercure a proposé une motion à l'effet que MM. Grégoire Rompré et Yvon Paquin, respectivement président et directeur général, soient autorisés à signer une entente avec le Festival western de Saint-Tite pour l'utilisation de la cour du collège Saint-Gabriel, pour la durée de l'événement, au coût de \$500. De plus, l'utilisation gratuite de la salle a également été autorisée pour la réception civique du 16 septembre.

Engagement de professionnels

La Commission scolaire de Normandie vient de retenir les services professionnels de la firme d'ingénieurs-conseils "Vézina, Fortier, Poisson et associés", de Trois-Rivières, pour la réfection de toitures aux écoles Masson de Sainte-Thérèse et au Couvent de Saint-Tite, et ce, selon les instructions de la firme d'architectes De Montigny, Métivier, Gagnon et Soucy, de Québec. Ces travaux d'ingénierie concernent l'aspect mécanique et ventilation. Les honoraires seront calculés au taux horaire de \$50 pour l'ensemble des travaux professionnels et ne devront pas excéder \$2,500 au total incluant les frais d'impression et de déplacement.

Programme bi-énergie

Dans le cadre du programme bi-énergie d'Hydro-Québec, le commissaire Guy Mercure a proposé l'engagement de la firme d'ingénieurs-conseils Vézina, Fortier, Poisson et associés, pour entreprendre une étude concernant toutes les écoles de Normandie à l'exception de l'école Saint-Joseph-de-Mékinac.

Conseil des loisirs

La Commission scolaire de Normandie a décidé d'adhérer au Conseil des loisirs de la Mauricie pour la période d'avril 1984 à mars 1985 en payant une cotisation de \$25 et a délégué Mme Odette B.-Marcotte, M. Camil Trudel et Mme Carole Gauthier, auprès de l'assemblée générale du CLM.

Entente avec Saint-Séverin

A la suite d'une demande formulée par la municipalité de Saint-Séverin-de-Proulxville, les autorités de la Commission scolaire de Normandie ont accepté de louer à la corporation municipale une partie de l'école, au coût mensuel de \$125, pour les services de secrétariat de la municipalité.

Une allocation

La commissaire Gilberte Bédard a proposé qu'un montant de \$200 soit alloué à l'équipe de volley-ball de la polyvalente Paul-Le-Jeune, pour sa participation au championnat canadien à Toronto.

SEARS...

LA MUSIQUE

À SON MEILLEUR OÙ QUE VOUS SOYEZ!

RABAIS 30%

Combiné radio/magnétocassette compact de luxe avec AM, FM, FM stéréo et 2 gammes d'ondes courtes

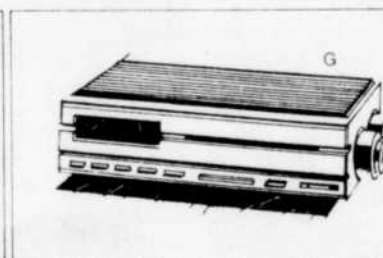
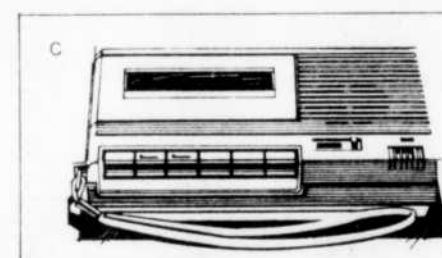
139⁹⁸

Sears ord. 169.98\$

a- Ce combiné au design moderne et fonctionnel est compact et facile à transporter. Comprend boutons pour volume, tonalité, équilibre, accord précis et syntonisation. Magnétocassette à 6 boutons et compteur à 3 chiffres. Haut-parleurs pour graves et aigus donnent un son de qualité. 2 micros à condensateur et contrôle automatique de niveau avec indicateur à DEL. Arrêt automatique en fin de bande et éjection amortie. Fonctionne sur 5 piles 'C' (non incluses) ou CA. 577 420 409 DL.

RABAIS 10%

b- Radio AM/FM/FM stéréo/lecteur de cassette à inverser automatique en fin de bande avec casque stéréo léger. 2 prises 3.5 mm pour casque. Étui avec bandoulière et pince pour le suspendre. 577 420 760 DL. Sears ord. 99.98\$. Ch. 89.98\$



RABAIS 3\$ A 10\$

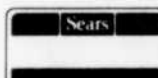
Articles (c), (e)

c- Rabais de 10\$ sur magnétophone à cassette plat avec retour en arrière/repérage. Commande pause et contrôle automatique de niveau. Micro incorporé et compteur 3 chiffres. Fonctionne sur 4 piles 'AA' (non incluses) ou adaptateur CA. 577 419 310 DL. Sears ord. 69.98\$. Ch. 59.98\$

d- Lecteur de cassette à inverser automatique avec casque stéréo léger. Pince pour suspendre à la ceinture. Fonctionne sur 3 piles 'AA' (non incluses). 577 419 758 DL. Ch. 59.98\$

e- Rabais de 3\$ sur radio AM/FM/FM stéréo individuel avec casque stéréo. Réglage de volume séparé droite/gauche. Fonctionne sur 3 piles 'AAA' (non incluses). 577 412 686 DL. Sears ord. 27.98\$. Ch. 24.98\$

g- Radio-réveil AM/FM avec touche à effilement et touche pour sommeil supplémentaire d'une durée de 9 minutes. Réveille-vous en musique ou par avertisseur. Indicateur à DEL rouge pour lecture facile. 577 410 140 DL. Ch. 29.98\$



Possibilité de crédit

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles jusqu'au samedi 21 avril 1984, sauf indication contraire.

Les mentions "Ord." ou "Était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Trois-Rivières, Centre commercial Les Rivières.

Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques. Trois-Rivières et sa banlieue: 379-5333. Région 819, composez: 1-800-567-2125.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

UNE FRIANDISE ST-HUBERT

L'oeuf de Pâques St-Hubert...



Un petit cadeau bien spécial, pour tous les enfants!

En effet, du 14 au 23 avril, tous les enfants de douze ans et moins présents à la salle à manger St-Hubert recevront un oeuf de Pâques en chocolat dans un amusant emballage St-Hubert*. C'est donc l'occasion rêvée de venir, en famille, déguster le fameux poulet St-Hubert.

C'est aussi le temps de profiter du menu pour enfants St-Hubert: six plats, incluant boisson et dessert, spécialement conçus pour eux, à des prix conçus spécialement pour vous.

L'oeuf de Pâques et le menu pour enfants: deux excellentes raisons de célébrer Pâques, en famille, chez St-Hubert.

*Offert tant qu'il y en aura à la salle à manger



Davantage pour vous plaire!

©Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1984 — Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada.

5275, boul. des Forges
Trois-Rivières